la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL,
SAMEDI 8 JUILLET 1978,
94e ANNÉE, no 52,
254 PAGES, 15 CAHIERS

75 CENTS
ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI $1.75

METEO
Ennuagement, suivi d'averses ou d'orages
Maximum: 30
Demain: beau et moins chaud
Détails à la page A 2

le sport

«Danny» Geoffrion jouera pour les Nordiques

•

Hockey: Houston quitte l'AMH

•

Martina bat Chris Evert

— page B 1 et B 2

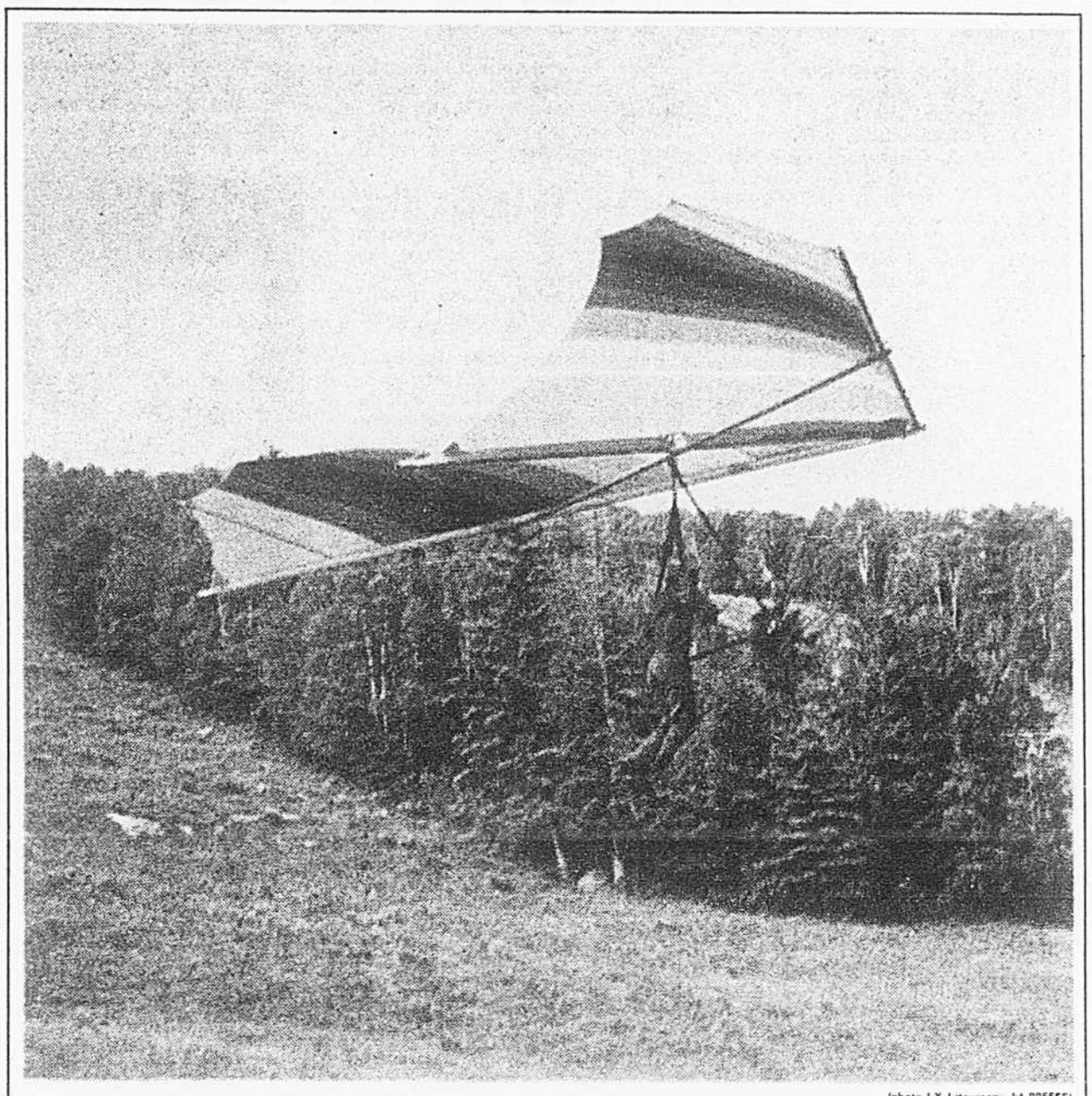

(photo J.Y. Letourneau, LA PRESSE)

Ni anges, ni fous... ils volent!

Léonard de Vinci y avait pensé. Icare aussi, mais on s'en souvient, il s'était royalement cassé la gueule. Aujourd'hui, le plus vieux des rêves est devenu un sport: l'homme peut s'amuser à voler comme un oiseau. Affirmer qu'il peut, ne veux pas nécessairement dire qu'il ose, et de fait, ils ne sont que trois ou quatre centaines au Québec à battre des ailes... semble-t-il en toute sécurité. Ni anges, ni fous, et pourtant, ils volent!

— page B 1

Scandale du dragage

Le nom de Gerald Regan cité au procès de McNamara

TORONTO (d'après CP) — Les noms du premier ministre de Nouvelle-Ecosse, Gerald Regan, et de plusieurs autres personnalités sont mentionnés dans le journal intime de M. Harold McNamara, qui subit actuellement son procès pour fraude dans le cadre du scandale du dragage. Des extraits en ont été lus hier en Cour suprême de l'Ontario.

Le journal a été saisi par les enquêteurs de la Gendarmerie royale du Canada et du ministère du Revenu national au cours d'une perquisition effectuée dans les bureaux de M. McNamara, le 13 juin 1974. Avant de donner lecture des extraits, le procureur Roderick McLeod a souligné que tous les éléments de nature personnelle, familiale ou médicale contenus dans le journal en avaient été éliminés.

Les annotations effectuées entre 1971 et 1973 mentionnent M. Regan, identifié dans le journal comme le premier ministre de Nouvelle-Ecosse, ainsi que les personnes suivantes, qui ne sont parfois identifiées que par leur nom de famille: Davis, Bill Kelly, Charlie McNaughton, George Gathercole, Marchand, John Connolly, Pierre Camus, Gérard Lévesque et Ernie Griffiths.

M. McNamara, âgé de 64 ans, président de la McNamara Corp. Ltd., est au nombre des onze personnes accusées d'avoir conspiré pour frauder des agences publiques d'une somme d'environ $4.3 millions en faussant des soumissions portant sur des contrats de dragage. La compagnie de M. McNamara se trouve au nombre des neuf firmes qui subissent également leur procès dans cette affaire.

Voici quelques-uns des extraits qui ont été lus au jury hier: «23 mars 1973 — Quinlan est venu au sujet de Mulgrave. En résumé, on a laissé entendre à Moore que nous pourrions aider au projet de patinoire de hockey dans le cas de Regan. Moore doit remettre une petite donation (5 mille). Ai appelé John Connolly, que j'ai localisé à Toronto. Il doit appeler Regan lundi, pour lui souligner quels bons libéraux nous sommes. Il doit me rappeler ensuite. Ce serait une bonne chose si j'allais voir Regan, je crois.

«28 mars 1973 — Appel de John Connolly. Il a parlé à Regan (premier ministre de Nouvelle-Ecosse) et a éclairci l'atmosphère. Il dit que Regan sait tout de notre compagnie et que, loin d'avoir quelque chose contre nous, il nous considère au contraire très favorablement. Il est trop tôt pour lui rendre visite, puisque le contrat n'a pas encore été accordé; mais Connolly a promis de demeurer en contact avec Regan. Il a ajouté qu'Irv Barrow avait aussi parlé à Regan en notre faveur.

«29 mars 1973 — Quinlan a eu des nouvelles de Moore. Tout

— Voir DRAGAGE, page A 14

Regan: *«Je ne comprends pas...»*

Commentant les extraits du journal intime de M. Harold McNamara lus hier en Cour suprême de l'Ontario, dans lesquels son nom est mentionné à plusieurs reprises, le premier ministre de Nouvelle-Ecosse, M. Gerald Regan, a déclaré qu'après avoir vérifié ses dossiers, il n'avait pu trouver la preuve d'aucune conversation qu'il aurait eue avec un certain John Connolly ou aucune autre personne associée à McNamara.

«Je ne suis au courant d'aucun contrat que McNamara Construction aurait conclu avec la province de Nouvelle-Ecosse, a-

— Voir REGAN, page A 14

édito

La camisole de force administrative

par Ivan GUAY

— page A 4

Faussaires et contrebandiers dans le commerce des bijoux

par Jean-Guy DUGUAY

Le bijoutier, qui a pignon sur rue et qui doit défrayer tous les frais d'opération d'un commerce légal, est tellement menacé par les faussaires et contrebandiers de tout acabit que le gouvernement québécois devra bientôt venir à sa rescousse.

Ses assureurs ne veulent plus l'assurer; sa marchandise est convoitée par les bandits à la petite semaine; son champ d'activité est envahi par une foule de distributeurs à la sauvette, détenteurs ou non d'un permis gouvernemental, qui des parkings de tavernes aux assemblées de cuisine refilent plus de bijoux qu'il ne s'en vend dans le commerce traditionnel.

Les gouvernements ont de quoi s'émouvoir. Les trafiquants les privent d'une source de revenus importante: plus de $100 millions de bijoux de contrebande sont écoulés annuellement au Québec... sans qu'ils aient touché un seul sou de taxe.

Pourtant ces item de luxe 12 p. cent de taxe de fabrication, 10 p. cent de taxe de vente fédérale... et 8 p. cent de la taxe de vente provinciale.

Ils ne touchent rien non plus de l'autre source d'approvisionnement traditionnelle des escrocs: le cambriolage. Ce genre d'activité a soulagé les Montréalais d'une valeur supérieure à $12 millions de bijoux en or, l'an dernier, selon les inspecteurs de l'escouade des bijoux volés de la police de la CUM.

Les consommateurs se font aussi avoir une fois sur deux, selon les experts. On leur passe une foule de boucles, de chaines, de chevalières, de breloques de toutes grosseurs marquées 18 carats... mais qui n'en contiennent que 6 ou 7. Parfois même moins.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec compte donc poser un premier geste d'ici quelques jours pour protéger ce commerce menacé ainsi que le Trésor public. Des représentants du gouvernement et des corps policiers doivent bientôt convoquer les media d'information pour leur livrer le volumineux dossier qu'ils ont monté dans la cadre d'une enquête entreprise, il y a maintenant cinq ans.

— page A 8

La Reine a oublié de dire «merci»...

LONDRES (PC) — A Buckingham Palace, on s'étonne beaucoup que les dirigeants de Westmount aient parlé de l'ingratitude de la Reine et l'on va sans tarder enquêter.

Depuis dix ans, Westmount envoie chaque année pour $500 de sirop d'érable à Buckingham pour les crêpes de la maison royale et, cette année, n'a pas reçu de «merci».

Un porte-parole du Palais dit que l'on répond à toutes les lettres, et que l'on remercie même les gens de dons que l'on refuse.

«L'idée que nous n'ayons pas accusé réception de quelque chose que nous avons reçu nous afflige et nous allons sûrement y voir.»

Le Palais a entendu parler de cette affaire pour la première fois par un appel téléphonique d'un journaliste torontois.

«C'est bien surprenant, dit un porte-parole, admettant qu'il y a parfois des erreurs, mais c'est rare.»

A cause des Black Spiders

«Écoeuré», le maire démissionne

— page A 17

Pertini élu chef d'État en Italie

— page A 13

Ginette Ravel

plutôt que l'alcool et la drogue, Dieu

— page D 3

Mitzi Dobrin

et la légende Steinberg continue...

— page D 1

«Les Floribécois»

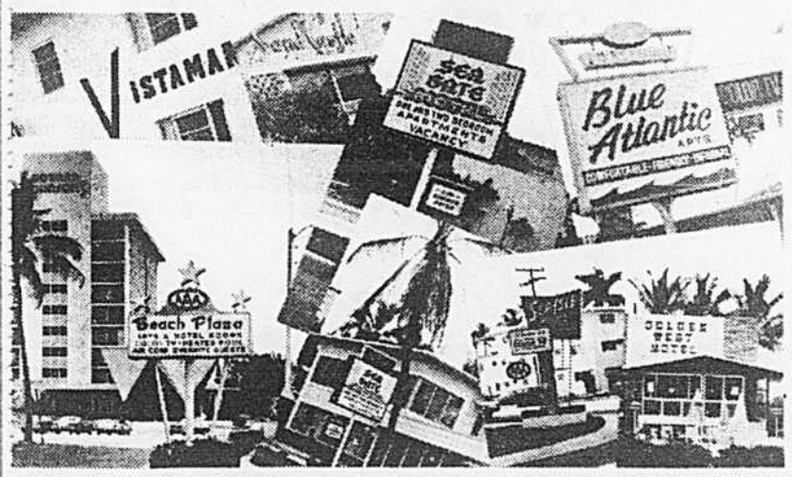

Les Québécois ne vont pas en Floride seulement en vacances. Certains y vivent et y gagnent leur vie dans une «course des $ millions». Une série d'articles de Jean-Guy DUGUAY commençant aujourd'hui.

—page A 5

pleins feux

La victoire des libéraux dans NDG

•

Sommet de Bonn: une course contre la montre

— pages A 5 et A 7

sommaire

Arts et Lettres: C 1 à C 17
—Horaires: D 8
Bandes dessinées: A 16
Bricolage: D 5
Bridge: A 18
Décès, naissances, etc.: F 19
Échecs: A 18
Économie: A 8 à A 12
Éditorial: A 4
Êtes-vous observateur?: D 13
Horoscope: A 16
Jardins et maisons: D 6
La gastronomie: D 19
La grille des mordus: D 18
Le monde: A 13
Les cocasseries: E 3
Les maux de notre langue: D 2
Mon oeil sur Montréal: D 4
«Mot-mystère»: A 16
Mots croisés: A 16
Nos amies les bêtes: E 2
Petites annonces: D 7 à D 20, E 1 à E 12
Radio et télévision: D 4
Roman
—Mort d'un général: D 11
Sciences: A 19
Sports: B 1 à B 6
Timbres: A 18
Vacances-voyages: I 1 à I 10
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 3

Hausse soudaine de la pension des vieillards

L'ACAQ jette la pierre à Lazure

par Claire DUTRISAC

Les gestionnaires des centres d'accueil pourraient fort bien refuser de bousculer les personnes âgées hébergées en percevant rétroactivement au 1er juillet l'augmentation du prix des chambres que vient de décréter le ministère des Affaires sociales (MAS).

L'Association des Centres d'accueil du Québec (ACAQ), dans une lettre adressée hier à ses membres, «déplore le peu de considération du ministère à l'endroit des personnes du troisième âge appelées à rembourser rétroactivement certaines sommes d'argent.» La pension des personnes dans les centres d'accueil a été perçue les 26 et 27 juin dernier, pour le mois de juillet, avant que la directive du MAS ne parvienne aux directeurs des établissements, moins de 24 heures avant la date où l'augmentation devient en force.

Le prédécesseur du ministre Denis Lazure, M. Claude Forget, avait déjà agi avec la même désinvolture, provoquant les mêmes remous; mais il avait, sous la pression des autorités des établissements, accordé un délai d'un mois, ce que refuse M. Lazure.

L'ACAQ écrit donc à ses membres: «...Nous persistons à croire que les augmentations du taux de chambre prévues ne devraient être effectives qu'à compter du 1er août». Si les directeurs généraux des centres d'accueil donnaient suite à cette opinion de leur association, on pourrait parler de mutinerie!

Dans un communiqué émis hier, l'ACAQ précise: «Devant l'absence de délai permettant d'aviser les personnes concernées, *dont l'âge moyen est de 81 ans* (c'est nous qui soulignons), l'Association des centres d'accueil du Québec a multiplié les démarches auprès des hauts fonctionnaires du MAS afin qu'ils sursoient jusqu'au 1er août à la mise en vigueur de cette augmentation.»

Les personnes qui occupent une chambre privée (c'est le cas de la très grande majorité des gens dans les établissements publics) et qui ont plus de $1,500 en banque, paient $330 par mois. Elles devront débourser maintenant pour leur hébergement $375, soit $45 de plus, ce qui constitue une hausse de 11,4 p.c. La dernière augmentation des taux remonte à deux ans, ce qui donne une moyenne de 5,7 p.c. par année.

Ce n'est pas tant à la hausse que s'en prend l'ACAQ qu'au procédé. «L'absence de délai rend donc l'application de la nouvelle directive tout à fait inacceptable. De plus, l'ACAQ ne peut que déplorer le climat de tension et d'incertitude que cette directive a créé auprès des bénéficiaires.»

Et d'envoyer joyeusement des pierres dans le jardin du ministre Lazure en soulignant qu'il parle d'humanisation des services dans les centres d'accueil mais agit avec peu de considération à l'égard du troisième âge.

Et l'ACAQ lui suggère suavement «d'axer ses efforts tout autant sur des solutions tangibles et humaines, répondant à des besoins factuels et présents, que sur des projets de constructions futures.»

Outils de renseignements pour les corps policiers

Les bébés numérotés dès la naissance à l'I.-P.-E.

par Patricia POIRIER

OTTAWA (PC) — La carte d'assurance sociale est devenue une véritable carte d'identité nationale à un point tel que les bébés de l'Ile-du-Prince-Édouard reçoivent leur propre numéro dès leur naissance.

Selon les témoignages entendus hier à Ottawa devant la Commission McDonald, le numéro d'assurance sociale sert bien plus qu'à la seule administration des programmes sociaux, tels que l'assurance-chômage et le régime de retraite du Canada. C'est devenu un outil très pratique pour les différents corps policiers qui cherchent à obtenir des renseignements confidentiels sur des individus.

La Commission McDonald se penche sur la relation particulière qui existe depuis 1942 entre la GRC et le ministère de l'Emploi et de l'Immigration en relation avec la divulgation de renseignements considérés comme confidentiels.

Ile-du-Prince-Édouard

Un fonctionnaire de l'assurance-chômage, M. Bernard Dertinger, a révélé hier que les bébés de l'Ile-du-Prince-Édouard reçoivent un numéro d'assurance sociale dès leur naissance et que cette pratique est en vigueur depuis 1970 ou 1971.

C'est ainsi que le registraire de cette province réclame un numéro de la Commission de l'assurance-chômage dès l'inscription d'un nouveau-né.

Tout cela se fait dans l'intérêt de l'efficacité administrative a-t-il expliqué, puisque les frais d'hôpital peuvent être envoyés directement au numéro de l'enfant.

Il a noté que les programmes d'assurance-maladie dans les autres provinces sont des programmes familiaux, inscrits à un seul nom et ne comportent donc qu'un seul numéro, ce qui cause des difficultés du point de vue administratif.

Surprise

Le juge David McDonald n'a pas caché sa surprise en apprenant que même les bébés ont désormais leur carte d'assurance sociale.

«Comment un bébé peut-il avoir un emploi assurable?» s'est demandé le juge, en faisant allusion à la loi régissant l'obtention des numéros d'assurance sociale.

M. Dertinger a souligné qu'un autre article de la loi permet au gouvernement en conseil d'adopter d'autres règlements, ce qui fut fait après entente avec l'Ile-du-Prince-Edouard.

Les fonctionnaires s'entendaient généralement à ce sujet, a souligné M. Dertinger, qui est responsable du registre central qui contient tous les renseignements tirés des fiches de demandes pour la carte de l'assurance sociale.

Selon les témoignages entendus devant la Commission McDonald, la GRC a eu accès à au moins 1,600 de ces dossiers ou renseignements confidentiels entre 1974 et 1978.

Ce n'est qu'à la mi-juin 1978 que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a suspendu cette entente secrète parce que certains conseillers juridiques étaient d'avis qu'elle contrevenait aux dispositions de la loi qui garantit la confidentialité.

Selon M. Dertinger, les fonctionnaires sont en faveur de ce genre d'inscription dès la naissance, parce que cela permet une administration plus efficace.

Le Manitoba a conclu une entente semblable à celle de l'Ile-du-Prince-Édouard.

«Cependant pour une raison ou une autre, l'entente ne fut jamais mise en oeuvre», a-t-il dit.

Le juge McDonald n'a pas manqué de souligner que certains auraient grand-peine à accepter ce système qui ressemble à un «système national de carte d'identité».

«Je ne parle pas seulement des groupes de défense des libertés civiles mais aussi de ceux qui s'y opposeraient pour des motifs religieux», a-t-il expliqué.

En 1964, lorsque le Parlement a adopté la loi qui a créé de fait la carte d'assurance sociale et la rendait obligatoire pour tous ceux qui travaillent, le gouvernement de M. Lester B. Pearson avait promis que le numéro ne servirait qu'à l'administration de divers programmes sociaux.

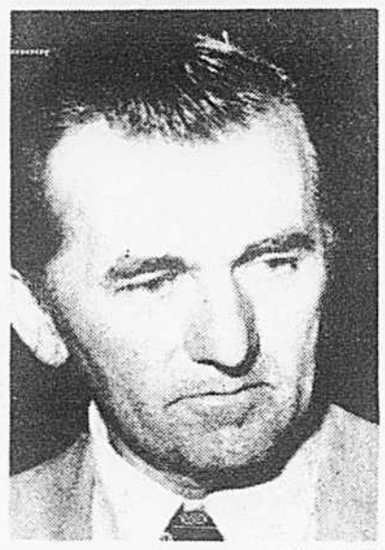

(Téléphoto PC)

Le régistraire de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Bernard Dertinger, quelques minutes après son témoignage devant la Commission McDonald.

20 millions de numéros

Lors d'un entretien, à la suite des audiences, M. Dertinger a confié que quelque 20 millions de numéros d'assurance sociale ont été émis depuis 1964, alors que la population atteint environ 23.5 millions en 1978 au Canada.

M. Dertinger a noté avec regret que le système ne permet pas au registre central de l'assurance-chômage d'éliminer les numéros des personnes qui sont décédées.

Par ailleurs, M. Robert Beatty qui a travaillé pendant 30 ans à l'assurance-chômage a soutenu que les renseignements confidentiels étaient fournis à la GRC dans le but d'appréhender un criminel ou encore lorsque c'était dans l'intérêt public et évidemment à la discrétion de la Commission de l'assurance-chômage.

«La GRC n'aurait pas demandé les renseignements s'ils n'avaient pas été nécessaires», a-t-il affirmé.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: Maximum: 30	
Averses ou orages	Beau et moins chaud

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	26	Quelques averses	Ensoleillé
Outaouais	—	30	Averses ou orages	Beau et moins chaud
Laurentides	—	26	Averses ou orages	Beau et moins chaud
Cantons de l'Est	—	30	Averses ou orages	Beau et moins chaud
Mauricie	—	26	Averses ou orages	Beau et moins chaud
Québec	—	30	Averses ou orages	Beau et moins chaud
Lac-Saint-Jean	—	26	Averses ou orages	Beau et moins chaud
Rimouski	—	23	Averses ou orages	Quelques averses
Gaspésie	—	23	Averses ou orages	Quelques averses
Baie-Comeau	—	23	Averses ou orages	Quelques averses
Sept-Iles	—	23	Averses ou orages	Quelques averses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	—	Victoria	14	22
Alberta	—	Edmonton	10	14
Saskatchewan	—	Regina	10	20
Manitoba	—	Winnipeg	10	20
Ontario	—	Toronto	20	30
Nouveau-Brunswick	—	Fredericton	18	33
Nouvelle-Écosse	—	Halifax	15	25
Ile-du-Prince-Edouard	—	Charlottetown	19	25
Terre-Neuve	—	Saint-Jean	8	19

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	20	28	Chicago	22	31	Nlle-Orléans	23	31
Washington	19	30	San Francisco	12	22	Miami	25	31
Boston	19	31						

vers les capitales

Amsterdam **vers les capitales**

Amsterdam	—	12	Londres	—	19	Stockholm	—	19
Athènes	—	33	Le Caire	—	—	Sydney	—	8
Berlin	—	15	Lisbonne	—	30	Tokyo	—	28
Bruxelles	—	—	Madrid	—	25	Tunis	—	25
Casablanca	—	22	Moscou	—	21	Vienne	—	19
Genève	—	13	Paris	—	15	Varsovie	—	18
Hong Kong	—	29	Rome	—	23			

vers les plages

Acapulco	26	31	Bermudes	24	27	Nassau	26	32
Mexico	10	21	Barbade	25	30	Rio de Janeiro		

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	$1.75
Lundi au vendredi	$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines	13	26	52
par courrier			
Lundi au samedi:	$35.10	$70.20	$140.40
Lundi au vendredi:	$22.75	$45.50	$91.00
Samedi seulement:	$12.35	$24.70	$49.40

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19 h 30 (Samedi: 8h à 16h)
285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
ÉDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
PETITES ANNONCES	
Commandes (du lundi au vendredi: 9h à 17h)	285-7111
Pour changer ou annuler (du lundi au vendredi: 9h à 16:30h)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Tele-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Au fédéral en mai

Un déficit de $313 millions

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral accuse un déficit d'opération de $313 millions pour le mois de mai, soit plus que le double du déficit de $149 millions enregistré durant la même période l'an dernier.

L'année budgétaire du gouvernement débute le 1er avril. Dans les deux premiers mois de cette année, son déficit s'est accru pour atteindre $3.19 milliards, alors qu'il était de $2.23 milliards pour la même période l'an dernier.

Les revenus fédéraux pour les deux premiers mois de l'année budgétaire se chiffrent à $4.67 milliards, et les dépenses, elles, à $7.86 milliards.

MINI-LOTO

Série numéro 34 le no 31221 donne $50,000

Toutes les autres séries ..... le no 31221 donne $5,000

Numéro se terminant .....par 1221 donne $500

Numéro se terminant .....par 221 donne $100

LOTO-PERFECTA

4 — 10 — 17 — 20 — 34 — 35
complémentaire: 8

INTER-LOTO

1er no 2570172	5e no 2720201
2e no 2652550	6e no 2928310
3e no 2400240	7e no 1601292
4e no 1971648	8e no 1218024

Prenez 3 jours de BEAUCE

La Beauce, un coin de terre plein de chaleur humaine et d'expressions savoureuses, où le folklore est resté intimement lié à la vie quotidienne. Les Beaucerons, un peuple de «terriens» unique et coloré.

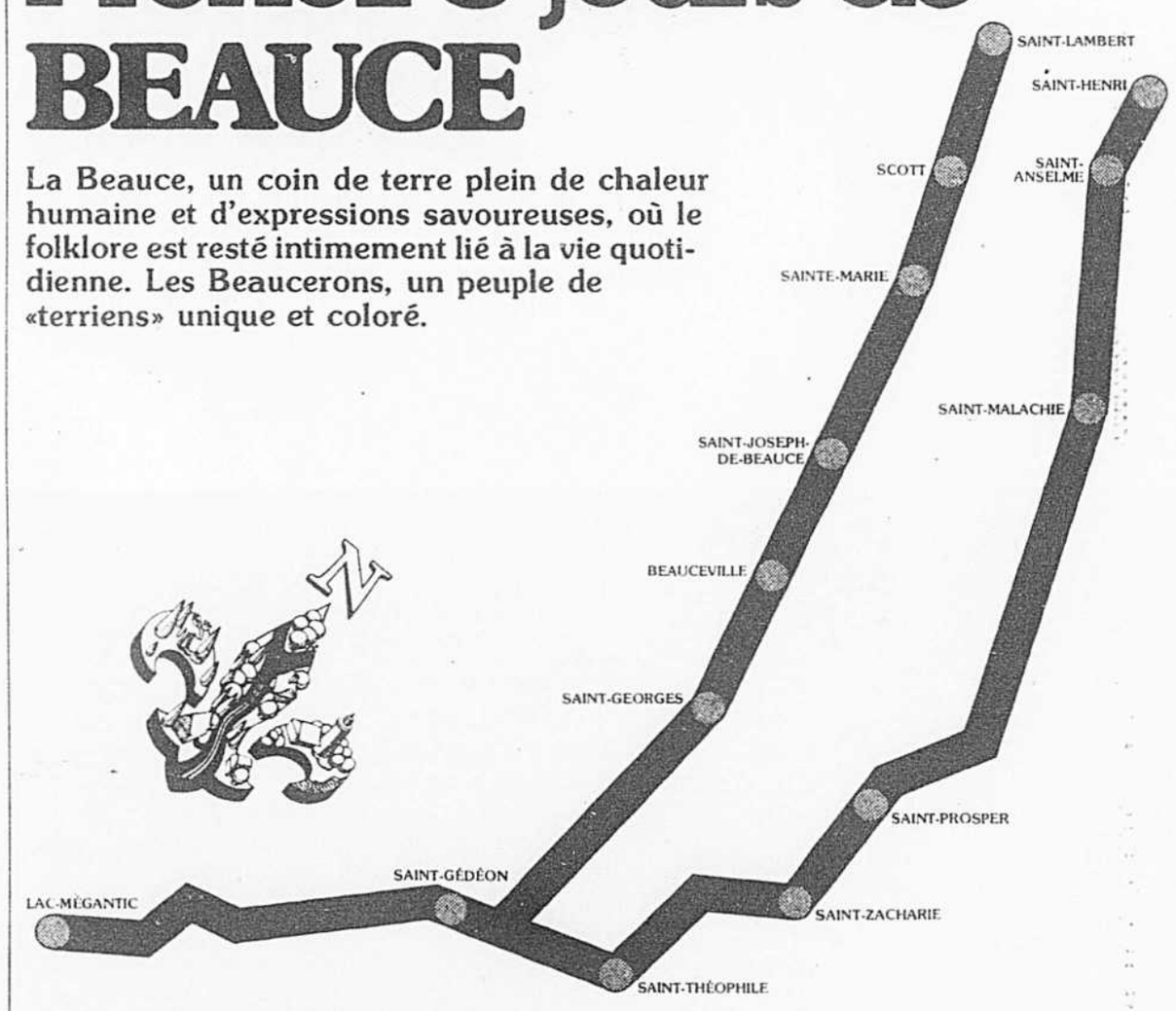

De la curiosité

• À Notre-Dame-de-la-Providence, atelier de créations beauceronnes: démonstration de broyage du lin, fabrication de la laine. • À Saint-Simon-les-Mines: ancien dragueur échoué au fond d'une mine abandonnée. Il y avait de l'or dans les environs, il en reste peut-être encore... • À Saint-Elzéar, l'observatoire de l'université Laval: un voyage dans l'espace, une tournée à travers les étoiles.

De l'atmosphère

• Lors des régates internationales de Lac-Etchemin, quand le lac sort de son lit pour la grande fête: pow-wow, motocross, courses d'accélération et tournoi de golf (début juin). Au Barbecue champêtre de Saint-Anselme: spectacle aérien, souque à la corde, souper au poulet et soirée bavaroise (fin juin). • Au concours de «sciotte» de Saint-Prosper, lors de l'Exposition industrielle et commerciale (début sept.). • Au Festival culturel de la grange à Claude, à Saint-Frédéric: des reels, des gigues, des turluteries; des violoneux, des «câleux», des «tapeux de pied»; un grand festin à la beauceronne (fin août).

Du naturel

• Le temps est bon dans le parc des Sept-Chutes, à Saint-Georges: rencontre des rivières Chaudière et Pozer; randonnée pédestre, pique-nique. • L'eau est fraîche à Saint-Théophile-de-la-Beauce (Armstrong): interprétation de la nature, baignade et pique-nique. • L'air est pur à la station Multi-Air de Saint-Édouard-de-Frampton: sentiers de randonnée, escalade, canotage, hébergement.

TOURNÉE DES ANCÊTRES

Si, d'une génération à l'autre, la Beauce a su conserver ses traditions orales (contes et chansons), elle a aussi protégé un grand nombre de bâtiments du patrimoine québécois.

L'église de Saint-Elzéar (1850-54), classée monument historique; celle de Saint-Joseph (1868); le presbytère de Saint-Anselme datant de 1827; la chapelle anglicane de Springbrook (1830), près de Saint-Édouard-de-Frampton.

Les manoirs Château Atkinson, à Scott et Taylor à Saint-Simon-les-Mines (rg 5); celui du seigneur Henderson (1805), à Saint-Malachie.

Les maisons Taschereau (1812) et Lacroix, la plus ancienne maison de pierre de la Beauce, à Sainte-Marie.

Les nombreuses maisons centenaires à Saint-Frédéric, Saint-Édouard-de-Frampton, Saint-Anselme et Sainte-Claire.

ACCÈS: Par la r. 20, puis r. 73 (autoroute de la Beauce), ou r. 173.
RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES: Armstrong (Ministère), Saint-Édouard-de-Frampton et Saint-Évariste.

Prenez l'tour du Québec

Tourisme Québec

Obtenez gratuitement «Prenez l'tour du Québec», un album de 192 pages illustrant 46 voyages-vacances en terre québécoise. Faites parvenir vos nom et adresse en ayant soin d'inclure ce timbre à:
Tourisme Québec,
150, boul. Saint-Cyrille est,
QUÉBEC G1R 4Y3

la presse

MONTRÉAL,
SAMEDI 8 JUILLET 1978

page A3

Vigneault, Lévesque et Leclerc ont gain de cause

Le juge Jacques Dugas a donné hier soir raison aux chansonniers Gilles Vigneault, Raymond Lévesque et Félix Leclerc en interdisant la vente d'un disque intitulé «Les grands auteurs canadiens» diffusé par la compagnie Maple Leaf et en obligeant celle-ci à verser la somme de $30,000 à Gilles Vigneault.

Selon Me Paul Théberge, procureur des requérants, il s'agit d'un précédent dans le domaine du disque et qui aura sûrement des répercussions puisque de nombreux abus ont été commis dans le passé.

L'histoire remonte au 27 juin alors que les chansonniers déposaient une requête en injonction interlocutoire en Cour supérieure contre la compagnie Maple Leaf Productions pour avoir reproduit des chansons, «Mon Pays» de Vigneault, «Quand les hommes vivront d'amour» de Lévesque et «L'Hymne au printemps» de Leclerc, sans l'autorisation des auteurs.

Dans leur requête, les chansonniers se plaignaient que les oeuvres musicales avaient été modifiées ou adaptées d'une façon préjudiciable à leur honneur et à leur réputation.

On sait que le disque avait été mis en vente afin de mousser la Confédération à l'occasion des

Gilles Vigneault a obtenu en plus $30,000.

célébrations du 1er juillet à travers le pays. Or les trois auteurs n'ont jamais caché leur opposition au fédéralisme.

En Cour, Gilles Vigneault s'était plaint qu'on avait coupé une strophe de sa chanson où il est dit que «c'est l'envers d'un pays qui n'était ni pays ni patrie». Félix Leclerc s'en était pris à la présentation de la pochette du disque dont une flèche dirigée vers son nom portait insidieusement le slogan «Le Canada, c'est toi et moi». Quant à Raymond Lévesque, il avait déclaré en défenseur de l'indépendance du Québec que si on lui avait fait cela sur la fleur de lys, il n'aurait rien dit.

Le juge Guy Mathieu avait d'abord émis une injonction interlocutoire le 28 juin, laquelle fut par la suite prolongée par le juge Jacques Dugas le 5 juillet jusqu'au prononcé de son jugement, hier.

Coupables d'un recel de $975,000 les trois accusés restent en liberté

par Léopold LIZOTTE

Déclares coupables d'un recel de $975,000, hier, au terme de procédures qui ont duré près de cinq ans, et d'un procès qui s'est prolongé pendant dix mois exactement, Donald Côté, Claude Benloulou et Gérard Vézina sont rentrés chez eux jusqu'au prononcé de leur sentence, le juge Rustan B. Lamb refusant de les incarcérer immédiatement, comme le réclamait la Couronne.

Et alors que tous trois, toutes vérifications faites, n'avaient plus littéralement que leur «parole», en guise de cautionnement.

Le magistrat des Assises a par ailleurs rejeté une requête présentée avec insistance par le procureur de la poursuite. Me Paul-Emile Lejour, pour qu'il soit ordonné à l'un des prévenus Côté, de ne harceler ou menacer quiconque jusqu'à la décision de la Cour sur la peine à infliger, soit mercredi prochain.

Le juge Lamb a tout simplement fait remarquer qu'il n'avait, devant lui, aucune preuve le justifiant de prononcer une telle inter-

Donald Côté

diction à l'accusé qui, rageur, devait sortir du box des prévenus, quelques secondes plus tard, en lançant à ses compagnons:

«Allons-nous en, nous avons beaucoup de travail à faire.»

Dans les remarques qu'il a faites à la cour pour réclamer l'emprisonnement immédiat des trois hommes, Me Lejour devait par ailleurs laisser entendre que les multiples incidents qui avaient marqué ce procès (le plus long et le plus coûteux de l'histoire judiciaire du Québec) au fil des derniers mois, et plus particulièrement pendant les délibérations mêmes des jurés, justifiaient la mise en cellule immédiate des inculpés afin de permettre au ministère public de «prendre les mesures qui s'imposeraient... au cas où il aurait des rebondissements.»

On a alors compris que certains messages expédiés par des membres du jury au président du tribunal, au cours de la deuxième journée du délibéré, pourraient fort bien provoquer une enquête de la part du ministère de la Justice.

Devant le refus du juge d'accéder à ses requêtes, Me Lejour a par ailleurs lancé, en fin de débat:

«S'il y a des menaces, j'interviendrai. Car je veux avoir l'esprit clair pour procéder aux représentations que je veux faire dans ce cas.»

Il fit également remarquer que si les accusés avaient été en détention, comme ils auraient dû l'être, ils n'auraient pas «abusé» de la justice et le proces n'aurait pas pris le temps énorme qu'il a fallu pour le mener à terme.

Les procureurs de la défense, Mes Léo-René Maranda, Pierre Morneau et Robert Doré avaient souligné eux, que leurs clients avaient été d'une assiduité exemplaire au cours des derniers mois, et qu'il n'y avait conséquemment aucune crainte qu'ils ne soient pas là mercredi.

Me Morneau a pour sa part souligné que son client Benloulou, père de trois enfants, avait eu le malheur de voir son commerce détruit par un incendie, la semaine dernière. (Ce qui fit lancer un «Ah» retentissant à Me Lejour.)

Ils ont annoncé par la suite qu'ils interjeteraient appel du verdict dans les plus courts délais, et on peut dès maintenant deviner que si la peine était prononcée dès mercredi, ils seraient en mesure, le même jour, de réclamer un nouveau cautionnement pour leurs clients.

Quant aux membres du jury, qui semblaient quelque peu déprimés, et certainement fort tendus, au cours de la journée précédente, alors qu'ils n'avaient fait qu'une brève apparition dans la salle d'audience, ils semblaient définitivement plus relaxés lorsque celui qui avait présidé leurs délibérations a laissé tomber les trois verdicts de culpabilité.

À ce moment-là, ils étaient à peu près les seuls à ignorer que la Couronne en avait déjà appelé, la veille, du verdict d'acquittement qu'ils avaient été appelés à rendre, précédemment, par «direction» du juge, dans le cas des deux autres délits reprochés aux prévenus.

LA PRESSE a par ailleurs appris qu'une jeune femme qui a noté quotidiennement le déroulement de ce procès-marathon, et les multiples incidents qui l'ont marqué, d'octobre dernier à hier, a manifesté son intention d'écrire un livre sur son aventure en Cour.

Un autre membre du panel, un homme celui-là, aurait déjà, en cours du procès, adressé de multiples notes à la Cour (et quelques-unes en style fort direct) pour se plaindre des lenteurs de l'instruction et des palabres nettement inutiles qui l'auraient marquée.

Problèmes de ventilation à l'Alcan

Débrayage spontané à l'«enfer» de Beauharnois

par Michel HOTTE

Le débrayage spontané des 64 travailleurs affectés à la chambre de coulage de l'usine de Beauharnois de la société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, jeudi matin, a eu pour effet d'amener la direction de cette entreprise à effectuer dans les plus brefs délais les réparations et additions qui s'imposaient au système de ventilation de ce secteur de l'usine.

Refusant de travailler plus longtemps dans une chaleur d'«enfer», nom peu flatteur qu'accolent à cette usine les habitants de la région, les travailleurs membres de la Fédération des syndiqués du secteur aluminium (indépendante) ont réclamé le matin même une rencontre avec le directeur de l'usine, M. Jean-Guy Paquin, et obtenu par lettre satisfaction à leurs revendications les plus immédiates.

La direction s'est en effet engagée à remettre en état de fonctionner, dans les 24 heures si possible, cinq ventilateurs de plancher déficients et d'installer un ventilateur au-dessus d'une nouvelle tournaise. Elle consent de plus à entreprendre immédiatement une étude en vue d'améliorer la ventilation et la climatisation dans la chambre de coulage des lingots d'aluminium.,

Cas graves

Le débrayage était le résultat de plus d'un mois de profond mécontentement, période au cours de laquelle un travailleur de 35 ans, affecté au coulage depuis moins d'un mois, est tombé dans le coma sur les lieux de travail alors que la chaleur pouvait atteindre 155 degrés Farenheit.

Le travailleur en question, père de trois enfants, est toujours hospitalisé dans un état semi-comateux depuis le début de juin.

Un autre travailleur, d'expérience celui-là, a récemment perdu connaissance sous l'effet de la chaleur qui produit une forte déshydratation.

«Ce ne sont là que des cas extrêmes, de signaler le président du syndicat, Georges Labrèche, qui dénonce les conditions de travail insalubres et dangereuses à travers l'usine. Vomissements, pertes d'appétit et troubles de la colonne vertébrale (notamment chez ceux qui manipulent les lingots d'aluminium de 30 et de 50 livres) sont le lot des travailleurs des chambres de fusion et de coulage. Sans parler des «coup d'eau» qui font qu'un travailleur tremble subitement de froid dans une température à pocher un oeuf.

Le syndicat, qui compte quelque 350 membres, dénonce d'autre part la pollution qui sévit à l'intérieur de l'usine par les poussières d'alumine calcinée et le carbone, dont ils attribuent l'origine, sans humour noir, à l'important dispositif anti-pollution qu'a fait construire la société au coût de $12 millions pour satisfaire aux exigences gouvernementales. «Tu gardes ta boucane en-dedans et tu la fais manger par les gars», de commenter un syndiqué. A cet égard, le syndicat a l'intention de réclamer une inspection gouvernementale.

Suite à la rencontre patronale-syndicale, les travailleurs en débrayage ont repris leurs tâches avec, en plus, la promesse d'un septième homme par équipe de coulage pour alléger le travail pendant la dure période des chaleurs estivales.

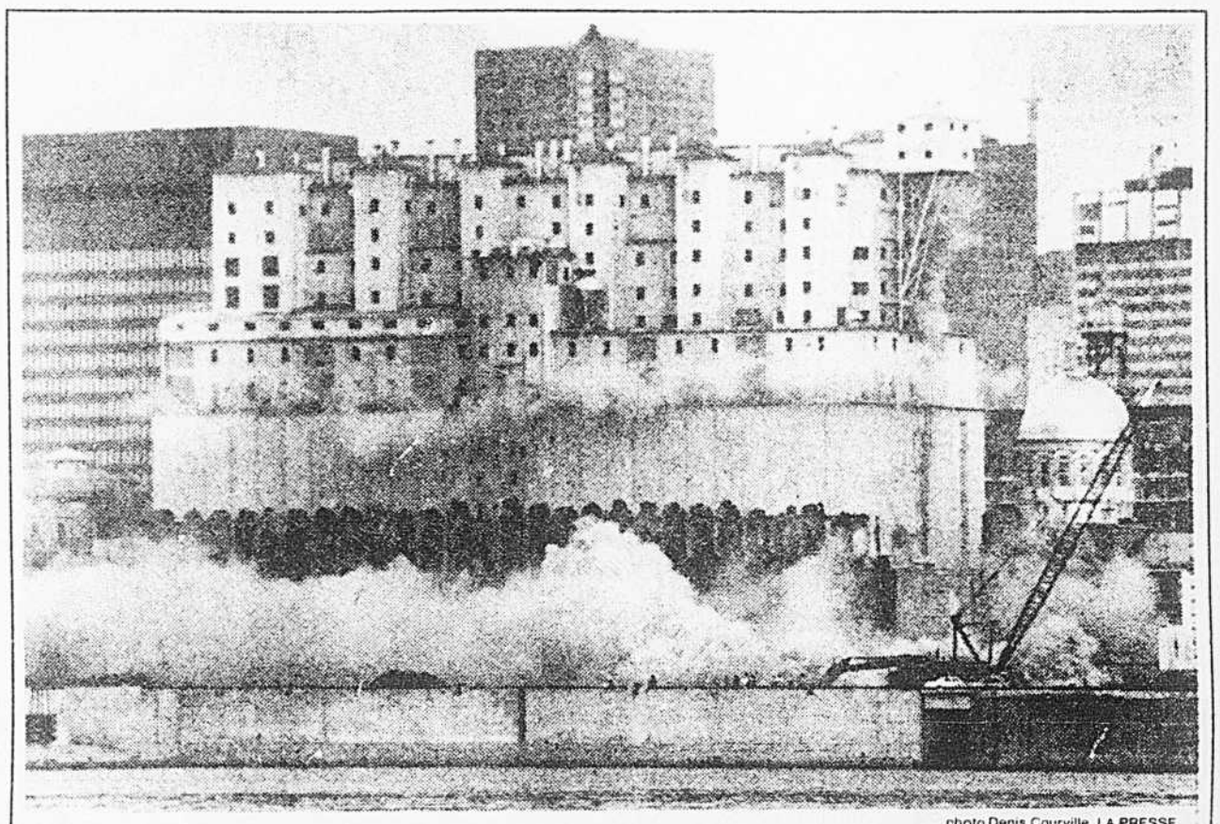

photo Denis Courville, LA PRESSE

Un autre élévateur résiste à la dynamite

L'énorme élévateur à grains qui obstrue toujours la vue du fleuve de la Place Jacques-Cartier a subi vendredi matin une violente charge de dynamite destinée à le détruire. Malheureusement, la compagnie Beaver Demolition n'est pas parvenue à le raser, l'édifice malgré des plaies géantes tenant toujours debout. Ce n'est pas la première fois que la compagnie éprouve des difficultés à démolir de tels bâtiments. En effet, elle avait dû se reprendre par trois fois récemment pour démolir un élévateur adjacent à celui-ci.

Le «vrai» Mesrine n'est pas à Montréal

PARIS (AFP) — Le jeune homme répondant au nom de Mesrine qui s'est embarqué dimanche dernier à bord d'un avion d'Air Canada à destination de Montréal n'était qu'un homonyme de Jacques Mesrine, l'ennemi public no 1 en France.

La police française précise que le jeune homme a subi tous les contrôles d'usage et a été soumis à une fouille sévère. Elle souligne en outre qu'étant toujours en alerte deux mois après l'évasion du célèbre gangster, elle a fouillé avec un intérêt tout particulier, depuis le 8 mai, une bonne douzaine de Mesrine, nom qui est beaucoup plus courant qu'on ne semblait le penser.

Jacques Mesrine, qui s'est échappé d'une prison du Québec en 1972, est recherché par les autorités canadiennes sous deux accusations de meurtre.

CORRECTION

L'annonce parue dans La Presse de jeudi le 6 juillet en page A-6 n'aurait pas dû paraître.

Regardez la bonne annonce en page B-11 dans le journal d'aujourd'hui.

LA FACTORERIE DE TAPIS T.M.
Nous faisons tout sauf la fabrication

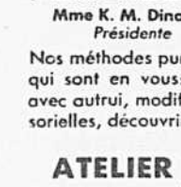
Swami Vishnu Devananda

Centre Sivananda
YOGA Vedanta
5178, boul. Saint-Laurent Montréal 279-3545
Swami Vishnu Devananda, autorité en Raja et Hatha Yoga, auteur du «Complete Illustrated Book of Yoga»

RETRAITE DE YOGA
PARADISE ISLAND, Nassau
Vols hebdomadaires
1 sem. $295
2 sem. $395
Prix incluant trajet aerien aller-retour Mirabel-Nassau, 2 repas par jour (ch. pour 2 ou 3), cours de yoga, toutes les activités. Retraite, plage privée, tennis et plongée.

COURS SPECIAL DE DEBUTANT
(exercice respiration, diète, relaxation)
Lundi et mercredi 20 h 30
théorie et pratique, 4 semaines,
commence le 10 juillet

COURS DE RAJA YOGA ET MEDITATION
Vendredi 21 h 00
4 semaines,
commence le 14 juillet

PARA PSYCHOLOGIE

Mme K. M. Dinard
Présidente

SOIREE D'INFORMATION
Sans frais ni obligation

SAMEDI:
le 8 JUILLET 19h30

LUNDI:
le 10 JUILLET 19h30

Denis Marcoux
Vice-président

Nos méthodes purement mentales vous permettront d'utiliser toutes les ressources qui sont en vous: détente, concentration, intuition, attitude positive, échanges avec autrui, modification de certaines habitudes, vivre des expériences supra-sensorielles, découvrir les facultés insoupçonnées qui dorment en vous.

ATELIER DU CONTROLE MENTAL ACM INC.
Hôtel Sheraton Mont-Royal, Métro Peel
Mezzanine 37-38
Tél.: 845-4473
Heures de bureau:
lundi au vendredi
8h 30 à 18 h.

AVIS PUBLIC
MACHINES A BOULES

(PINBALL)
Complètement reconditionnées
121, montée de Liesse
Face à l'entrepôt Simpsons

HEURES D'AFFAIRES:
Du lundi au vendredi
de 10h a.m. à 5h p.m.

CHARGEX
VISA
master charge

éditorial

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
la presse
ROGER LEMELIN président et éditeur
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

La camisole de force administrative

L'industrie de la construction est une industrie clé, au Québec comme ailleurs. Et comme toutes les activités économiques importantes, elle a donné lieu à un grand nombre d'abus, qui ont nécessité la tenue d'une enquête effectuée par la Commission Cliche. C'est pourquoi le gouvernement cherche de plus en plus à réglementer cette industrie. Depuis le début de juillet, un nouveau règlement sur le placement des travailleurs de la construction est entré en vigueur. Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a déclaré que le but de ce règlement est de permettre aux véritables travailleurs de la construction de gagner honorablement leur vie dans leur métier.

L'objectif du ministre est tout à fait noble. Il n'est pas sûr cependant que ce nouveau règlement constitue le moyen d'atteindre ce but. Car il faut préciser ici que ce nouveau règlement détermine curieusement qui seront désormais «les véritables travailleurs de la construction» dignes de «gagner honorablement leur vie». Ces gens seront ceux qui ont travaillé 1,000 heures ou plus au cours de la dernière année ou au moins 1,500 heures au cours des deux dernières années. Il n'est pas question de savoir si ces gens sont compétents ou non. Le règlement présume qu'ils le sont, puisqu'ils ont été embauchés. Mais la réalité n'est pas aussi simple.

L'industrie de la construction comporte deux caractéristiques majeures: d'abord, elle est essentiellement mobile, puisqu'on ne construit pas les édifices toujours au même endroit; ensuite, elle comprend un très grand nombre de métiers, dont beaucoup n'exigent pas une formation très rigoureuse. C'est pourquoi plus de 250,000 individus sont enregistrés comme travailleurs de la construction, alors que cette industrie ne peut employer pour la majeure partie de l'année que 75,000 travailleurs. C'est ainsi que des pêcheurs, des bûcherons, des cultivateurs, des chauffeurs de taxi, etc., deviennent des travailleurs occasionnels de la construction.

Il n'y a pas d'objection de principe à ce que l'industrie de la construction serve de revenu d'appoint pour d'autres métiers saisonniers. Mais à condition que la qualité du travail n'en souffre pas. En d'autres termes, il faut aussi prendre en considération les intérêts des consommateurs, qui sont en l'occurrence les acheteurs de maisons ou autres constructions. Le prix des maisons ne reflète malheureusement pas leur qualité. Il faut donc pouvoir alimenter les entrepreneurs en construction d'hommes de métier compétents. Et ceux-ci ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait peut-être croire. Il est par conséquent nécessaire d'avoir une classification basée sur la compétence d'abord.

Or, le nouveau règlement classe les travailleurs selon le nombre d'heures qu'ils ont travaillé au cours des deux dernières années, alors que les hommes de métier compétents sont plutôt ceux qui ont travaillé dans la construction depuis dix, vingt ou trente ans de suite. Car avec la baisse de la construction depuis deux ans, bien des entrepreneurs ont préféré remplacer des travailleurs compétents plus coûteux par de jeunes ouvriers pour effectuer de petits travaux relativement peu exigeants. Sans compter que plusieurs entreprises de construction ont fait faillite. Des ouvriers d'expérience ont dû alors chômer et sont maintenant classés derrière des novices. C'est une incongruité, comme si le gouvernement reconnaissait comme médecins de première ligne tous ceux qui ont pratiqué 1,000 heures ou plus l'an dernier. Il est probable qu'avec un tel règlement, il pourrait y avoir un fort contingent de charlatans qui seraient promus médecins de plein droit.

Le nouveau règlement oblige aussi les entrepreneurs à recruter leurs ouvriers dans la région de leurs chantiers. C'est un obstacle majeur à la mobilité de la main-d'oeuvre, surtout dans une industrie où cette mobilité est fondamentale. C'est d'ailleurs ce qui crée l'accrochage actuel avec le gouvernement de l'Ontario. Sous le prétexte louable de favoriser les travailleurs régionaux, le gouvernement péquiste va à l'encontre d'une loi fondamentale du marché du travail, qui est celle de la concurrence entre les travailleurs disponibles. A vouloir trop réglementer une industrie, on la met dans une camisole de force qui l'immobilise et finit par l'étouffer. Il ne faut pas oublier, en effet, que la paperasserie que de tels règlements imposent aux entrepreneurs et aux travailleurs les rebute et les force à tricher ou à choisir la solution de facilité, qui est en l'occurrence l'embauche d'ouvriers médiocres. Tout le monde y perd, surtout les ouvriers compétents et les acheteurs de maisons.

L'industrie de la construction est décidément trop et mal réglementée. De la négociation sectorielle, qui fausse la loi de la concurrence autant syndicale que patronale, à la détermination sans rigueur de la compétence des travailleurs, l'intervention du gouvernement dans cette industrie est beaucoup plus une source de tracasseries administratives qu'un encadrement stimulant d'un secteur économique essentiel.

Ivan GUAY

Eternel colonisé

Il semble bien qu'en entrant dans le Comecon (équivalent soviétique du Marché commun européen), le Vietnam a dépassé les bornes au-delà desquelles la Chine se devait de réagir. Pour comble, Hanoi autorise l'installation de bases de missiles et de radars soviétiques sur son sol. Les jeux sont faits. Pékin coupe toute aide au Vietnam. La rupture complète approche.

Petit pays à peine sorti d'une guerre civile qui a duré 30 ans, le Vietnam a grandement besoin de reprendre son souffle. Sur le plan géographique, il ne peut faire autrement que de coexister pacifiquement avec la Chine, un grand voisin qui vit tout à côté et avec lequel — qu'il le veuille ou non — il a beaucoup d'affinités. Comment alors expliquer l'association ouverte avec l'URSS, une puissance qui, durant la guerre, lui a, dit-on, moins aidé que la Chine?

Visiblement, Moscou entend se servir du Vietnam comme de rampe de lancement en Extrême-Orient, et il appert que Hanoi se prête plutôt de bonne grâce à cette opération. On s'étonne de voir qu'un pays pourtant sursaturé de colonialisme et rompu au jeu des influences, puisse accepter aussi facilement de participer au bluff d'une puissance avec laquelle il n'a guère d'affinités.

Quoi qu'il fasse, le Vietnam aura toujours la Chine comme voisin. Combien de temps endurera-t-il de servir de cobaye à l'URSS? Quel profit entend-il tirer d'une association qui le met en contradiction avec plusieurs de ses voisins? Autant de questions que les stratèges politiques ont dû se poser, mais on se demande par quel raisonnement ils ont cru sage d'y apporter la réponse qu'on sait. Quel avantage peut bien leur apporter l'appartenance à une lointaine communauté économique s'il leur faut, pour y participer, se brouiller avec un pays aussi proche géographiquement et aussi influent continentalement que la Chine?

A cause de sa longue expérience du colonialisme, à cause surtout du prestige que lui a valu la mise en échec de la puissance américaine lors de la guerre civile, le Vietnam pourrait être, en Asie, beaucoup plus un élément conciliateur qu'un ferment de discorde. L'URSS a besoin de Hanoi (elle en donne assez la preuve). La Chine en a également besoin. Compte tenu de ces deux évidences, le Vietnam aurait pu user habilement de la carte de la neutralité.

En tout cas, Hanoi avait le moyen de se payer le luxe de rester en bons termes avec ses bienfaiteurs des jours sombres, se montrant, en ce faisant, tout à fait dans la ligne de pensée de son fondateur, Hô Chi Minh, lequel, avant de mourir, avait formé le voeu de voir les grands frères ennemis se réconcilier. Il faut croire que les sages proposent, mais que les circonstances disposent.

Ce qui explique tout, c'est, à n'en pas douter, l'hostilité viscérale qu'ont pu inspirer, à un pays aussi fier que le Vietnam, mille ans de colonialisme chinois. C'est cette hostilité devenue incontrôlable qui obnubile, chez lui, ce qui, chez l'observateur de l'extérieur, apparaît comme des évidences.

Jean PELLERIN

Reprise — Girerd est en vacances

Droits réservés

La presse anglophone

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux canadiens-anglais et traduits par la Presse Canadienne:

Le français en Ontario

Le bilinguisme et le choc croissant du «fait français» au Canada constituent ensemble un des plus forts éléments de division de la société canadienne moderne.

Non pas tellement en eux-mêmes, mais par suite de leur propagation par les gouvernements libéraux successifs, ils contribuent à nous diviser à ce point que, nonobstant le ministre de l'Immigration, M. Bud Cullen, et d'autres porte-parole du gouvernement, la province de Québec sous M. René Lévesque semble se diriger vers l'indépendance.

M. Cullen, avec l'Association canadienne-française d'Ontario, est démonté de la décision du premier ministre, M. William Davis, de ne pas permettre à un projet de loi privé sur les droits de la langue française de franchir l'étape de la troisième lecture.

M. Davis dit que les francophones disposent de plus en plus de facilités dans leur propre langue et si sa décision de faire obstacle au projet de loi est discutable et rencontre une opposition bruyante, elle est très compréhensible. Compréhensible, entendons-nous, parce que l'Ontario est une province à prédominance anglaise et que si le projet de loi n'avait pas fait du français une langue officielle, il ne représentait pas moins un premier empiétement susceptible d'accorder au français, avant longtemps, le statut de l'anglais.

La décision du premier ministre ne constitue pas, comme le prétend le ministre de l'Immigration, «un pas de géant en arrière» mais tout simplement une reconnaissance des réalités politiques de la province. Les Ontariens de langue française auront de plus en plus les services linguistiques dont ils ont besoin. Quand l'Association canadienne-française d'Ontario qualifie la décision du premier ministre d'«insulte monumentale», elle témoigne envers le public de l'Ontario de cette sorte d'arrogance qui provient du fait que le français franchit déjà des pas de géant par suite des politiques du gouvernement fédéral... (Le 9 juin 1978)

«The Intelligencer», Belleville

Les libéraux font flèche de tout bois

Le ministre des Affaires urbaines, M. André Ouellet, s'est servi du congrès de la grande Fédération des municipalités canadiennes, à Edmonton, comme d'une autre tribune pour agiter ce thème plutôt usé et peu probant: seuls les libéraux peuvent sauver le Canada.

M. Ouellet avait un grand auditoire de représentants municipaux de tout le pays et la presse nationale s'est affairée à transmettre toute déclaration importante de ce qui devait être une réunion non partisane — une occasion de faire connaître la pensée profonde du gouvernement fédéral sur les ennuis des municipalités canadiennes.

Mais, comme tous les autres politiciens fédéraux devant un auditoire national, M. Ouellet en a fait un élément de la campagne électorale de 1978, parlant du tournoi fiscal Chrétien-Parizeau; c'est une question brûlante à Ottawa, mais elle n'est pas exactement au nombre des principaux soucis des municipalités qui attendent du gouvernement quelque aide et direction pour la solution de leurs problèmes — les taxes et les services locaux.

Tout ce qu'a réussi le ministre par ses remarques sur la passe d'armes actuelle entre Ottawa et Québec, c'est d'exposer la faillite de la pensée gouvernementale. Il a attaqué les provinces en général, disant que «si elles continuent à faire front commun contre le gouvernement fédéral, elles renforceront inévitablement la crédibilité du gouvernement du Québec, qui veut déchirer le pays.

C'est l'argument employé par le gouvernement contre les partis de l'Opposition aux Communes: si les tories et les néo-démocrates attaquent le gouvernement, ils ne font en réalité qu'aider M. Lévesque à détruire le Canada. C'est insinuer grossièrement que seuls les libéraux veulent un Canada uni, et c'est un argument qu'aucun Canadien rationnel n'avalera.

(Le 10 juin 1978.)

«The Hamilton Spectator»

Un avertissement fort judicieux

Tous ceux qui désirent un vote négatif au référendum promis au Québec devraient tenir compte d'un avertissement donné récemment à Saskatoon par M. Pierre Brodeur, directeur général du Mouvement Québec-Canada.

Bien que M. Brodeur s'attende à un «non», il a dit que de petits faits, de petits incidents, pourraient influencer beaucoup les électeurs.

Il a rappelé les nouvelles de l'an dernier au sujet d'un pilote francophone requis de parler anglais à un contrôleur de l'air francophone d'un aéroport international. Ces nouvelles ont indigné la population francophone du Québec.

Si le référendum avait eu lieu le lendemain, dit M. Brodeur, avant que les électeurs aient eu le temps de placer l'incident dans une perspective convenable, le séparatisme aurait pu l'emporter.

Le Mouvement Québec-Canada et le comité fédéraliste du référendum essaieront de prévenir les incidents incendiaires durant la campagne du référendum. Ce pourrait, évidemment, être une tâche très difficile. On peut s'attendre, d'autre part, à ce que les séparatistes s'efforcent de tirer tout le parti possible de pareils incidents.

On peut supposer qu'autant que possible le référendum sera déclenché quand un incident ou une question incendiaire pourra inciter les électeurs du Québec à voter pour la séparation. S'il n'en surgit pas en temps opportun, il est probable que l'astucieux gouvernement péquiste essaiera d'en créer un. Mais ce n'est pas une raison d'en offrir un sur un plateau d'argent aux séparatistes. (Le 6 juin 1978.)

«The Sasktoon Star-Phoenix»

Les syndicats et le gouvernement

M. Dennis McDermott, qui vient d'être élu à la présidence du Congrès du travail du Canada, affirme que les syndicats ne consentiront pas à s'associer officiellement au gouvernement fédéral pour planifier l'économie bien qu'ils espèrent être de plus en plus consultés. Mais M. McDermott dit qu'il s'attend à «beaucoup plus de dialogue entre le gouvernement et le travail, et entre les autres secteurs de la société et le travail. Je ne choisis pas d'y mettre du formalisme d'aucune façon».

Se rappelant la réaction des délégués au congrès du CTC plus tôt cette année, à Québec, au sujet de l'établissement d'un groupe de planification formé d'hommes d'affaires, de chefs syndicaux et du gouvernement — le «tripartisme» — le président du CTC doit choisir ses mots avec soin. Il a maudit le tripartisme dans le passé quand la conception en était stérile, mais s'il équivaut à un dialogue constructif, l'usage du mot semble acceptable. Telle est la base de la «politique» du monde du travail aujourd'hui. Aussi, M. McDermott a-t-il pu dire à la télévision nationale: «Peu m'importe que ce soit du bipartisme ou du tripartisme ou du multipartisme ou quelque autre «isme», pourvu qu'il s'agisse d'une contribution significative et non d'un dialogue de sourds et que pour la première fois dans notre histoire des gens écoutent les représentants d'un fort groupe de la classe ouvrière du pays.»

En d'autres termes, le tripartisme si nécessaire mais pas nécessairement le tripartisme.

Maintenant que M McDermott a réussi à arrondir les angles, la porte est ouverte aux négociations. (Le 15 juin 1978)

«The Calgary Albertan»

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 8 JUILLET 1978

les Floribécois

JEAN-GUY DUGUAY

La course des $millions

FORT LAUDERDALE, Floride — Par leurs institutions financières et immobilières ou individuellement, les Canadiens en grande partie originaires du Québec ont investi plus de $450 millions en Floride, au cours des dernières années.

Cet exode de capitaux semble s'être accéléré depuis janvier 1977 et aurait atteint $150 millions pour cette année, selon le Dr Mira Wilkins, directrice du module Economie de l'Université internationale de Miami, auteur d'une étude de 296 pages sur les investissements étrangers en Floride. Cette étude a été remise aux autorités de l'Etat, au début de l'année.

Le rapport du Dr Wilkins révèle que les Canadiens sont maintenant les plus importants investisseurs étrangers en Floride et qu'une de leurs institutions financières s'est même hissée parmi les dix plus grosses institutions bancaires de l'Etat.

Cet honneur revient à la Royal Trust Bank. La banque s'est aussi mérité l'honneur d'avoir été celle qui a connu le plus fort taux de croissance de toutes les banques étrangères établies dans cet Etat du sud. La banque n'est présente en Floride que depuis 1972 alors que le Trust Royal de Montréal faisait l'acquisition d'une petite banque locale, la Inter American National Bank de Miami, la rebaptisait et lui donnait une vocation et une poussée nouvelles.

De la diversité

Parmi les faits secondaires qu'a aussi permis de mettre à jour le rapport Wilkins, on note la diversité et la variété, de même que l'ampleur auparavant insoupçonnée, des intérêts canadiens en Floride: de l'usine de composantes électroniques de Northern Telecom à West Palm Beach à la propriété de journaux à Key West et Punta Gorda, tout y passe. Les fonds canadiens sont partout. Ce qui retient cependant le plus l'attention est l'étendue de l'implication des capitaux canadiens dans l'immobilier dont rien, pas même la baisse de la valeur du dollar canadien, ne semble pouvoir freiner l'élan.

Les découvertes du rapport Wilkins viennent corroborer les trouvailles intéressantes du journaliste James Crate du *Miami Herald*. Celui-ci a mené une enquête de cinq semaines par toute la Floride au début de l'année afin de mettre à jour l'étendue de l'implication canadienne dans l'économie de l'Etat. Selon lui, «les Canadiens investissent dans les banques, dans les centres commerciaux, dans la construction domiciliaire, la rénovation d'immeubles à logement, dans les immeubles en copropriété, et surtout, dans le cas des Québécois francophones, dans l'hôtellerie et la restauration.»

Les plus gros projets de construction en chantier présentement dans les comtés de Broward, de Dade et de Palm Beach, sont financés et construits par des entreprises canadiennes de fort calibre. Ces trois comtés sont d'ailleurs le lieu de prédilection des investisseurs canadiens et ont accueilli plus de $350 des $450 millions investis par les Canadiens. Les Québécois eux y ont fait des poussées phénoménales dans l'hôtellerie.

Il faut aussi ajouter aux $450 millions mentionnés dans le rapport, un autre investissement de $150 millions dans l'industrie manufacturière, les assurances, la finance. Cet apport financier, que l'on pourrait qualifier de traditionnel, ou d'historique, a été passé sous silence dans le rapport Wilkins qui ne traitait que des nouveaux investissements faits après 1976.

Un phénomène étendu

La seule énumération de quelques-uns des édifices et propriétés commerciales passés sous tutelle canadienne ces dernières années suffit à convaincre les moins crédules de l'étendue du phénomène.

Un syndicat financier montréalais ayant à sa tête MM. Alex Kotler et Boris Moroz a déboursé, l'an dernier, $7.5 millions comptant pour faire l'acquisition du Park Torado Towers, un immeuble de rapport de luxe de 350 unités de logement d'une valeur de $18.3 millions situé à Hallandale, au nord de Miami, près de Fort Lauderdale.

Un autre groupe de Montréalais, ayant à sa tête l'ancien maire du village olympique Yvan Dubois, a investi, à peu près à la même époque, $200,000 comptant pour faire l'achat du motel Hawaian Inn, situé sur la fameuse avenue Collins de Miami Beach. Le montant total de cette transaction a été de $1.33 million.

M. Dubois et son groupe ne sont d'ailleurs pas seuls dans ce coin de Miami. Sur une distance de cinq milles, de Miami Beach à Hillboro Inlet, James Crate a dénombré 26 motels et 11 «tourist rooms» qui appartenaient à des Canadiens. Total des investissements dans ce seul coin: $26 millions.

Un peu plus au nord, le site industriel privé de Lincoln, le Lincoln Industrial Park, à peu près à la même époque subissait un sort similaire et passait aux mains d'un groupe de financiers torontois, Everden Investments, pour la somme de $6.3 millions. Ce même groupe de financiers a aussi investi $1.1 million dans le parc industriel «Industrial 100» de Lauderhill, dans la même région.

Les centres commerciaux

En fait la plupart des gros centres commerciaux des trois comtés de Dade, de Broward et de Palm Beach sont maintenant entre les mains de financiers canadiens: The Shop of Kendale à Dade; The Hollywood Fashion Square, le Lauderhill Mall et le 16th Street Center à Broward; le Oakbrook Square à Palm Beach; le Clearwater Mall de Clearwater, ayant une superficie consolidée de plus de 3 millions de pieds carrés et dont la valeur est estimée à plus de $60 millions appartiennent à des Canadiens.

Des immeubles de rapport pouvant loger plus de 75,000 personnes: le Hammocks, le Hialeah Country Club et le Brandywine à Dade; le Islandia à Broward, le St. Andrews Club, le Indian Springs, le Oakdale, le Twelve Oaks et le Old Port Cove à Palm Beach; dont la valeur totale dépasse les $100 millions, appartiennent aussi à des investisseurs canadiens.

Ceux-ci se sont aussi approprié une bonne partie des immeubles de rapport de luxe: le Ocean View Park, le De Soto Park et l'Avant-Garde à Hallandale; le Park Torado Towers, le Mariposa et le Heritage Landings à Hollywood; le Renaissance à Pompano Beach; le Hamlet et le Vistaview à Miami; le Meadows à Nargate font maintenant partie de l'inventaire immobilier de sociétés canadiennes.

Ces seuls investissements valent à eux seuls la bagatelle de $115 millions. Tous ces immeubles sont d'ailleurs des points de repère bien connus des vacanciers québécois.

Les projets

Cette courte liste ne faisait mention que des immeubles déjà construits et qui ont changé de main. Jetons maintenant un coup d'oeil sur les projets des grosses sociétés canadiennes pour les prochaines années et dont la plupart sont bien connus des Floridiens.

Markborough Properties, filiale de la Compagnie de la Baie d'Hudson de Montréal, mettra sous peu en chantier, de concert avec son partenaire Wimpey Development de Toronto, une ville entière de 14,000 unités d'habitations pouvant loger 50,000 personnes, «The Villages of Homestead». Le coût total de ce projet sera d'environ $1 milliard réparti sur dix ans et sera en partie financé par la Banque de Montréal par le biais de sa filiale bancaire, la Royal Trust Bank de Floride, dont elle contrôle 16 p. cent du capital-actions.

Une autre entreprise canadienne de Montréal, Genstar Corporation, elle-même contrôlée par des financiers belges et canadiens, investira $50 millions dans un autre projet similaire mais de beaucoup moindre importance, The Hammocks, une communauté nouvelle de 7,800 unités d'habitations pouvant recevoir 20,000 résidants qui verra le jour au sud-ouest de Miami d'ici cinq ans.

Un constructeur montréalais M. Lucien Courchesne a lui aussi décidé d'investir en Floride. Sous le couvert de ses entreprises, Imperial Development Corporation, Imperial Holdings, Imperial Estates Inc. et Imperial Estate Mobile Inc., M. Courchesne contrôle l'immeuble d'appartements en copropriété The Meadows à Nargate et des parcelles de terrains d'une valeur totale de $4.7 millions dans la région. Ses avoirs floridiens comprennent aussi un certain nombre de parcs de maisons mobiles évalués à plus de un million.

Un autre Montréalais, M. Georges Nantel, et ses partenaires dans la Bay Tree Patio Homes Construction Company, ont en chantier à North Fort Lauderdale 128 «maisons patio» de type californien. Les investissements totalisent trois millions jusqu'à présent dans le projet et pourraient atteindre $10 millions selon un porte-parole de la firme.

En fait la marée de capitaux canadiens qui a déferlé sur l'Etat de la Floride ces dernières années est responsable en grande partie de la stabilisation de l'inventaire immobilier des trois comtés de Broward, de Dade et de Palm Beach. Les invendus qui se chiffraient aux alentours de 10,000 unités de logements en 1975 sont maintenant estimés à un peu moins de 2,000 unités. Cette transition vers une situation beaucoup plus saine ne s'est cependant pas faite sans douleurs: les prix ont grimpé de façon dramatique, les immeubles et motels de la région sont surévalués selon certains et les Québécois francophones seraient en partie responsables de cet état de chose. Nous verrons demain pourquoi.

LUNDI: Une présence dérangeante

Etablie en Floride depuis quelques années seulement, la Royal Trust Bank brasse tellement d'affaires qu'elle s'est hissée parmi les dix plus grosses banques de l'Etat. Exemple frappant de l'ampleur des investissement canadiens dans le «Sunshine State».

Imperial Estates, une des entreprises d'un québécois francophone qui a découvert plus que le soleil en Floride: des opportunités fantastiques, un marché en pleine expansion.

pour les libéraux

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

Un nombre de voix plutôt réjouissant

M. CLAUDE RYAN a raison de se réjouir de la victoire de son parti dans Notre-Dame-de-Grâce. Elle confirme, un mois après le sondage de Radio-Canada, la nette remontée du Parti libéral du Québec.

Ce n'est pas tant la victoire des libéraux — dont personne ne doutait — qui est importante, mais le nombre de voix avec lequel elle a été acquise et le peu de place qu'elle laisse aux autres partis.

Les libéraux ne sont pas revenus à leur score de 1973, alors qu'ils obtenaient 81.6 p. 100 des voix. Mais ils ont fait la moitié du chemin, recueillant 62.2 p. 100 des suffrages comparativement à 43.8 p. 100 en 76. Et surtout, les quelque 20 p. 100 qui manquent ne sont pas allés à l'un des deux partis (UN et PQ) qui seront ses adversaires lors de la prochaine élection générale.

Bien sûr, les résultats d'une élection partielle, dans un comté anglophone de surcroit, n'ont pas la valeur d'un sondage fait à la grandeur du Québec et il paraît dangereux d'en tirer des conclusions trop précises quant à l'évolution de l'électorat québécois. Mais le choix des électeurs de NDG révèle des tendances qui jouent toutes en faveur des libéraux.

D'abord, les anglophones reviennent aux libéraux après un flirt passager et désastreux avec l'Union nationale. Ce n'est qu'un retour à la normale, le Parti libéral ayant toujours reçu leur appui même à ses moments les les plus sombres de l'époque duplessiste. Mais c'est un retour à la normale important pour le parti de M. Ryan si l'on considère que la brouille de 76, provoquée par la politique linguistique du gouvernement Bourassa, avait coûté plusieurs sièges aux libéraux.

Les quelque 5,000 voix qui vont au candidat du libre choix, le Dr De Jong, démontrent que la plaie n'est pas complètement cicatrisée. Mais elles démontrent aussi que les irréductibles sont finalement assez peu nombreux et surtout que leur mécontentement ne peut trouver à s'exprimer par l'appui à un des partis politiques importants. S'ils devaient continuer à bouder les libéraux lors du prochain scrutin, leur geste serait donc beaucoup moins dommageable.

Mais ce qui aura fait le plus plaisir à M. Ryan est certainement de constater que, contrairement à ce que se plaît à dire le Parti québécois, le PLQ n'est pas que le parti des anglophones. En 76, le PQ avait largement surpassé les libéraux auprès de l'électorat francophone. Dans le quartier Ville Sant-Pierre, le seul secteur majoritairement francophone de NDG, il avait distancé ses adversaires en obtenant 46 p. 100 des voix. Cette année, les libéraux y obtiennent la majorité absolue alors que le parti gouvernemental voit son score baisser à 41 p. 100.

Une statistique comme celle-là ne peut que faire mal au Parti québécois et elle explique en grande partie la réaction très amère de René Lévesque au résultat de l'élection. D'autant plus que les résultats ne recèlent aucune autre raison de se réjouir pour les péquistes.

Le PQ a raté les deux objectifs qu'il poursuivait. Il n'a pas réussi la moindre percée auprès des électeurs anglophones malgré une campagne quelque peu démagogique sur les avantages de voter du bon bord. Il ne se faisait évidemment pas d'illusions et se serait contenté d'un très léger progrès. Ce n'est toutefois pas étonnant qu'il n'y en ait pas eu, deux jours après l'entrée en vigueur d'une des dispositions les plus contestées de la loi 101.

Le PQ tenait surtout à consolider ses positions auprès des francophones. C'était là un test intéressant de sa popularité auprès de "son" électorat. Le léger recul enregistré n'est pas catastrophique. Mais il fait mal parce qu'il profite aux libéraux et à leur candidat anglophone.

Dans ses brefs commentaires, le premier ministre se réjouit "que les citoyens francophones de Ville Saint-Pierre (aient) dans l'ensemble maintenu leur appui au Parti québécois."

"Dans l'ensemble", en effet! Et le ton du reste du communiqué laisse voir plus d'amertume et de déception que de joie. Il se montre très dur envers la minorité anglophone attachée à un "statu quo dépassé" et refusant de participer à l'évolution du Québec.

Mais le grand perdant du scrutin de mercredi est évidemment l'Union nationale qui ne conserve que 337 des 8,732 voix obtenues en 76. On dira que c'est un retour à la normale, c'est-à-dire au résultat de 73, et que tout le monde savait que le parti de Duplessis ne conserverait pas l'appui anglophone exceptionnel acquis en 76. Mais la "normale" de 73 c'était également la disparition totale de l'UN de l'Assemblée nationale. Et avec 337 voix, ce n'est évidemment pas que l'appui des anglophones qui lui fait défaut.

Bien sûr l'UN est seule responsable de la désertion des anglophones de ses rangs. M. Biron savait qu'il devrait payer tôt ou tard sa prise de position démagogique en faveur du libre choix. Mais le retour à l'orthodoxie qui s'est produit quelques mois après l'élection de 76 met dans une position difficile certains députés unionistes qui doivent en grande partie leur élection à l'appui des anglophones. MM. Le Moignan, Russel et Dubois savent encore mieux maintenant que leur réélection ne sera pas facile.

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 8 JUILLET 1978

la semaine

REGINALD SPINHAYER

QUELQUE DEUX CENTS PERSONNES ont été tuées et au moins cinq cents autres blessées dans de furieux combats qui ont éclaté entre des milices de la droite chrétienne libanaise et des soldats syriens dans des quartiers de la capitale du Liban, Beyrouth.

Les hostilités, ponctuées de bombardements d'artillerie, ont aussi fait pour plus de $10 millions de dégâts dans la ville et il s'agit des pires incidents survenus dans le pays depuis la fin de la guerre civile, en 1976.

Les Syriens impliqués, anciens alliés des milices conservatrices, font partie du contingent inter-arabe de préservation de la paix entre les chrétiens libanais de droite et les musulmans de gauche.

De nombreux Libanais soupçonnent toutefois les Syriens de visées impérialistes et Israël a annoncé un soutien inconditionnel aux chrétiens.

Vague d'attentats terroristes en Corse

Divers établissements commerciaux ainsi que les résidences de personnes non natives de l'île ont été la cible d'une vague d'attentats en Corse, où des terroristes-séparatistes ont fait sauter plus de trente bombes dans les grandes et petites localités de ce département français de la Méditerranée.

Les explosions, survenues en l'espace d'une demi-heure, n'ont fait que des dégâts matériels. Elles ont été promptement revendiquées par le Front de libération de la Corse, qui s'est déjà signalé par des agissements analogues contre le gouvernement de Paris.

Les derniers attentats ont coïncidé avec l'arrestation de nationalistes bretons, entre autres au sujet de la bombe qui sauta au château de Versailles, il y a dix jours.

Ottawa: $380 millions pour l'énergie douce

Le gouvernement fédéral du Canada a annoncé qu'il stimulera le développement d'industries nouvelles en consacrant $380 millions en cinq ans à l'achat de matériel d'exploitation de sources d'énergie dite «douce», tels que la chaleur solaire et le vent.

Le programme s'accompagnera de subventions jusqu'en 1984, délai au bout duquel les industries naissantes devront être devenues rentables et fonctionner seules.

Le projet gouvernemental a coïncidé avec l'accident survenu aux Iles-de-la-Madeleine, où une éolienne géante et expérimentale de l'Hydro-Québec a été renversée par le vent.

L'affaire Maschino prend de l'ampleur

Bien que la plus grande discrétion diplomatique entoure l'évolution de l'affaire, on a appris que l'ambassadeur du Canada en Algérie, M. Pierre Charpentier, a fait une première démarche auprès du gouvernement d'Alger au sujet d'une jeune femme que son richissime frère aurait fait enlever à Montréal il y a trois mois pour la rapatrier par avion spécial en Afrique du Nord.

La victime présumée, Dalila Maschino, 26 ans, aurait enfreint les lois séculaires de son pays en épousant un non-musulman, Denis Maschino, un immigrant français établi au Québec.

Le coût d'une auto: $1,904 par an aux E.-U.

Une étude effectuée par la plus grande des entreprises américaines de location de véhicules a révélé que le coût annuel de la propriété et de l'usage d'une automobile était passé à une moyenne de US$1,904 en 1977 aux Etats-Unis.

Notant que 114 millions de voitures particulières circulent dans le pays, la compagnie a précisé que la hausse générale des prix, entre autres du carburant, des assurances, des prêts, de l'entretien et des réparations, avait majoré de 80 pour cent en cinq ans les dépenses inhérentes aux joies de l'auto.

La somme représentait 27.1 p.c. du revenu individuel moyen aux E.-U.

Élection dans N.D.G.: un recul péquiste

M. Reed Scowen, nouveau député libéral

Le Parti libéral du Québec a retiré une satisfaction particulière de la victoire de son candidat dans l'élection complémentaire tenue dans la circonscription montréalaise de Notre-Dame-de-Grâce, remportée avec 62.5 pour cent des suffrages comparativement à 44 p.c. lors du scrutin provincial qui conduisit le Parti québécois au pouvoir en novembre 1976. Le nouveau député est M. Reed Scowen, un économiste âgé de 46 ans.

Le candidat péquiste dans N.D.G., un bastion libéral et anglophone traditionnel, a fini 3ème avec 11 p.c. des suffrages contre 14 p.c. il y a 21 mois.

Un indépendant, anglophone radical, s'est classé 2ème avec 24 p.c. des voix tandis que l'Union nationale a tenu la lanterne avec 1.6 p.c.

Faits divers québécois: dix enfants périssent

A l'Anse au Portage, sur le golfe du Saint-Laurent, près du Labrador, sept enfants âgés de 3 semaines à 16 ans sont morts dans l'incendie nocturne d'un chalet.

A Montréal, trois autres enfants ont été découverts dans le réfrigérateur inutilisé où ils ont apparemment succombé à l'asphyxie après s'y être enfermés pour jouer. Les victimes avaient 4, 5 et 6 ans.

A Montréal encore, mais cette fois au palais de Justice, trois individus ont bénéficié d'une sentence suspendue après avoir été déclarés coupables de sévices révoltants sur un prisonnier du centre de détention Parthenais, où ils travaillaient comme gardiens.

Faits divers étrangers: héroïsme juvénile

En Sardaigne, une île italienne en Méditerranée, des bandits ont perçu une rançon de $190,000 avant de libérer un enfant qu'ils avaient enlevé 75 jours plus tôt au domicile de ses parents. La victime, Mauro Carassale, 11 ans, avait prié les crapules de s'emparer de lui plutôt que de son frère malade.

A Memphis, dans le Tennessee, aux E.-U., quelque 400 incendies suspects ont causé en trois jours des dégâts estimés à $5 millions avant qu'une injonction ne ramène au travail les pompiers-grévistes de cette ville de 800,000 habitants. Plusieurs pompiers sont accusés d'incendies criminels.

En Grande-Bretagne et en France, des policiers flanqués d'agents secrets américains s'efforcent d'enrayer un afflux de faux billets américains dont près de $50 millions ont déjà été saisis à travers le monde.

le Liban

Une guerre attisée par l'étranger...

PIERRE SAINT-GERMAIN

LES NOUVELLES HORREURS qui se commettent au Liban sèment la consternation. La relance de la tragédie découle de déchirements internes, mais en partie seulement. Plus que jamais, on voit aujourd'hui comment ce petit pays demeure prisonnier d'intérêts étrangers, notamment syriens et israéliens. Son principal espoir de réconciliation nationale réside dans le règlement politique du conflit qui embrase le proche Orient et intéresse hautement les Super-Grands.

La guerre civile de 1975-76, qui a fait des dizaines de milliers de morts et saigné économiquement le Liban, n'aura rien réglé. L'intervention militaire syrienne, en faveur des chrétiens conservateurs mal en point devant les Palestiniens et leurs alliés locaux, n'a pas donné non plus les fruits que certains attendaient. C'est que Damas visait avant tout à assurer son autorité, en utilisant tour à tour les frères ennemis, sur ce territoire dont la frontière sud longe une partie d'Israël. L'objectif paraît avoir été atteint: les 30,000 hommes qui composent la Force arabe de dissuasion (FAD) au Liban sont en grande majorité syriens et Damas impose sa loi chez le voisin.

Un prétexte pour passer à l'attaque

L'incident qui a remis le feu aux poudres, en fin de semaine dernière, aurait été l'enlèvement de deux soldats syriens par les Phalanges, fer de lance des chrétiens conservateurs. Cela n'a apparemment été qu'un prétexte pour que la FAD entreprenne de réduire une fois pour toutes les positions phalangistes. Cette opération a pris au cours des jours suivants les proportions d'une terrible escalade. Des quartiers de Beyrouth ont reçu un déluge d'obus, des hôpitaux ont été atteints, des centaines de personnes ont péri, des milliers ont été blessés.

En fait, Damas agit maintenant à l'égard des chrétiens conservateurs — et d'autant plus rudement qu'Israël les considère comme des alliés — comme il s'est comporté envers les progressistes libanais et les Palestiniens. «La Syrie ne permettra pas aux conspirateurs de partager le Liban ou de conclure un accord de paix avec l'ennemi sioniste», ont souligné les journaux syriens. Ainsi, Damas poursuit une politique qui consiste à ne pas se faire déborder soit par les révolutionnaires, soit par les réactionnaires: il tient à être maître du jeu pour mieux défendre ses propres intérêts.

La droite a joué avec le feu

Il est clair cependant que les phalangistes et la droite chrétienne, en général, on joué avec le feu. Elles se sont réorganisées et réarmées après la mise au pas des progressistes par la FAD. Elles ont contribué à rallumer la guerre civile au Sud-Liban où les Palestiniens et la gauche libanaise maintenaient des bases d'où ils lançaient des commandos contre Israël. Avec l'appui de l'armée israélienne, et bien avant l'occupation par celle-ci du Sud-Liban, les milices chrétiennes avaient manoeuvré de façon à s'assurer le contrôle de presque toute la région frontalière. Dès lors, Damas a envisagé avec appréhension la montée de la droite et a résolu de la contrecarrer, permettant même aux Palestiniens d'aller renforcer leurs positions dans le Sud.

D'autre part, les éléments chrétiens les plus fanatiques s'en sont pris à ceux de leurs coreligionnaires qui étaient passés du côté syrien. Ces passions ont entraîné des massacres, dont celui de la famille de Tony Frangié, fils de l'ex-président Soleiman Frangié. La scène libanaise était redevenue anarchique.

La responsabilité du président Sadate

Le président Sadate a aussi sa part de responsabilité dans la détérioration de la situation. Son iniative de paix, prise en décembre dernier, sans aucune consultation, a exacerbé les divergences au sein du monde arabe et particulièrement au Liban. La crainte de voir l'Egypte faire trop de concessions à Israël et sacrifier la cause palestinienne a amené la Syrie à un rapprochement avec les tendances libanaises dites de gauche contre celles de droite. La méfiance semble sans précédent.

Tout porte à croire que le Liban ne pourra sortir de l'affreuse impasse dans laquelle il se trouve aussi longtemps qu'une paix négociée n'interviendra pas entre les pays arabes et Israël. Le renforcement de la FAD, comme le demande Damas, ne peut être qu'une solution boiteuse: ce n'est pas la Syrie qui doit gouverner au Liban, mais les Libanais eux-mêmes.

Ce règlement interne suppose un double préalable:

— la volonté d'en finir avec l'état d'infériorité politique, sociale et économique de la communauté musulmane, majoritaire;

— La mise en place d'un Etat démocratique, déconfessionnalisé, qui entraînerait pour la majorité chrétienne, dominante, la perte des provilèges dont elle a profité trop longtemps.

Mais un tel pari ne pourra être tenu que si les canons se taisent dans l'ensemble du Proche-Orient, avec l'accord de Washington et Moscou.

Moscou accuse

Les journalistes et les dissidents en URSS

JULES NADEAU

CHAQUE NOUVEAU PROCES de dissident soviétique devient une épreuve de force entre les journalistes étrangers en poste à Moscou et le Kremlin. De plus, dans l'actuelle guerre des nerfs opposant les deux super-grands, les journalistes deviennent des otages.

Craig Whitney du New York Times et Harod Piper du Baltimore Sun en savent quelque chose depuis qu'ils ont été accusés de «diffamation» par la radiotélévision soviétique.

Lundi prochain, si le procès d'Alexandre Ginzburg se met enfin en marche, comme l'a annoncé sa femme, les correspondants vont encore se retrouver dans l'eau bouillante.

Mais que ce soit derrière le rideau de fer, le rideau de bambou ou le rideau de couleur dans un pays comme l'Afrique du sud, les reporters n'en sont pas au début ni à la fin de leurs aventures. Le droit à l'information...

Philosophies différentes

Dans les pays socialistes, le journal n'est pas une entreprise lucrative dépendant des acheteurs de publicité. Selon Lénine, ils sont des instruments de combat et d'éducation des masses. Comme une sorte de Coran quotidien, ils montrent aux citoyens ce qu'ils doivent penser et comment ils doivent se comporter. Pour l'analyste politique, il y a plus entre les lignes. Et le mot Pravda veut dire «la vérité»...

En pratique, la sanction habituelle contre le correspondant indiscret se limite à l'expulsion. Le pays offensé en fait autant en trouvant une autre «persona non grata» et l'honneur est sauf.

L'en-tête «La Pravda»

En juin 1977, Robert Toth du Los Angeles Times fut accusé d'espionnage pour une bizarre affaire de parapsychologie et il dut quitter Moscou.

L'affaire Whitney-Piper

Plus tôt, en février, justement lorsque Alexandre Ginzburg fut arrêté dans une boite téléphonique, le correspondant de l'Associated Press, George Krimsky, un slavophile qui avait montré trop de zèle dans sa couverture des droits de l'homme en URSS fut immédiatement prié de quitter le pays des samovars. Le département d'Etat en fit autant avec un correspondant de Tass. Le procès de Youri Orlov nous a montré comment les Russes sabotent le travail des reporters étrangers, pneus crevés, téléphones coupés, menaces, etc.

Dans l'affaire Whitney-Piper, les autorités soviétiques n'ont pas aimé que soit démolie la «confession» d'un dissident georgien. Autrement dit, tout ce qui ne sort pas de la bouche du porte-parole officiel est superflu.

Le rideau de bambou

Depuis le célèbre britannique G. E. Morrison qui devint diplomate malgré lui, il y a eu Anthony Grey, de l'agence Reuter, qui dut passer 27 mois en résidence surveillée pour apaiser la colère des Gardes rouges.

A la fin de l'an passé, Ross Munro du quotidien torontois Globe ans Mail subit les foudres du gouvernement chinois pour sa série d'articles sur les droits de l'homme en Chine. Il n'y eut toutefois pas d'expulsion et les deux correspondants de l'Agence Chine nouvelle à Ottawa ne furent pas incommodés.

David Bonavia a été l'envoyé spécial du Times de Londres à Moscou et à Pékin. Dans son meublé de Pékin, sous l'oeil torve de son chat, il raconte comment son courrier est ouvert et lu. «Sauf que les Russes sont plus intéressés par tout renseignement personnel qui peut être utilisé comme chantage contre le journaliste étranger», précise-t-il.

Sans même le telex, dans le 5085 de l'hôtel de Pékin, Alain Bouc faisait selon ses propres termes de l'«artisanat». Entre sa machine Olivetti, sa bibliothèque, un bocal de café instantané et le bulletin de nouvelles de 7 heures, le représentant du journal Le Monde analyse chaque bribe d'information officielle. Il contourne la manie du secret des Chinois en interrogeant tous ceux qu'il rencontre: «Avez-vous vu des affiches murales où vous êtes allé..?»

Déjouer le système

Contrairement à son collègue français qui affirmait ne pas comprendre l'utilité de décrire la vie quotidienne des Chinois, John Burns en a fait une de ses spécialités: «A défaut, je peux toujours sauter sur mon vélo et aller voir ce qui se passe dans tel quartier de Pékin pour un article de «human interest».

Burns fait maintenant partie du contingent des 429 reporters américains vivant à l'étranger. Il travaille en Afrique du sud et le mois dernier, il réussissait à reparler de Steve Biko (assassiné par la police de Pretoria) en publiant une interview de la femme qui fut sa compagne. Par ce genre de «feature», le lecteur reçoit un complément utile à la nouvelle de tous les jours donnée par les grandes agences. Le reportage vécu et les descriptions simples en disent souvent plus long que les déclarations officielles.

Et pour revenir au sort de Whitney et Piper, réjouissons-nous qu'ils ne soient pas sur la dernière liste d'Amnistie internationale des 100 journalistes (non correspondants) de 25 pays qui sont actuellement en prison ou portés disparus.

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 8 JUILLET 1978

le sommet de Bonn

Une course contre la montre

MAURICE JANNARD

TROIS PROBLEMES majeurs seront à l'ordre du jour la semaine prochaine quand les chefs de gouvernement des sept plus grands pays industrialisés du monde libre, dont le Canada, se réuniront à Bonn pour un sommet économique: l'instabilité du système monétaire, la reprise de l'économie et le commerce des marchandises.

Mais parmi ces questions, la dernière risque de donner lieu à de longs débats. Car le courant protectionniste qui traverse actuellement les pays riches rend très difficile une entente sur le commerce et les tarifs douaniers.

C'est pourquoi, les principaux négociateurs des pays membres du GATT(sigle anglais pour General Agreement on Trade and Tariffs) sont arrivés, hier, à Genève pour trouver une solution hâtive aux négocialtions de Tokyo sur le commerce international qui déjà depuis cinq ans et pour présenter aux chefs d'Etat qui se rendront à Bonn un document susceptible de conduire à un accord.

Commencées à Tokyo en septembre 1973, les présentes négociations sur le commerce international sont les septièmes du genre conduites sous l'égide du GATT depuis sa fondation en 1947. De l'avis des pays signataires de la déclaration de Tokyo, elles sont les négociations commerciales les lplus ambitieuses jamais entreprises dans l'histoire.

Pour le Canada l'enjeu est important car son commerce extérieure représente 25 pour cent de sa production nationale, un des taux les plus élevés dans le monde industriel. Une baisse de tarifs à l'échelle mondiale stimulerait les exportations tout en réduisant le prix des biens importés par les Canadiens.

Actuellement, le Canada vise une réduction de tarifs qui lui permettrait de transformer davantage ses ressources naturelles avant leur exportation, notamment dans les secteurs des produits forestiers et des métaux non ferreux. Toutefois, cet objectif va à l'encontre de la politique commerciale des partenaires du Canada qui élèvent les barrières tarifaires en fonction du degré de transformation des produits.

Il faut dire que le Canada fait de même pour les produits importés. Dans le cas des vêtements, par exemple, le tarif douanier canadien est de 22 pour cent et pour plusieurs appareils ménagers il est de l'ordre de 16 pour cent.

Les secteurs tradionnels

Le Québec suit de très près ces négociations internationales et il a délégué depuis un an un observateur permanent à Genève. Car tout accord douanier sur les textiles, les chaussures, les vêtements et les produits forestiers est d'importance capitale pour la province. D'ailleurs, devant la perte de milliers d'emplois dans les secteurs traditionnels du Québec au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a dû limiter les importations de vêtements et de chaussures.

Par contre, tous les pays industrialisés ont pris des mesures semblables et la montée du protectionnisme a eu pour effet de diminuer la collaboration manifesté à Tokyo en 1973 en vue de libéraliser les échanges commerciaux.

A cette époque, l'économie mondiale connaissait une croissance ininterrompue depuis 25 ans, mais la crise du pétrole, l'inflation et le chômage ont amené les gouvernenents à ériger des obstacles pour freiner la circulation des biens et protéger ainsi le niveau d'emploi de leurs travailleurs. Restrictions aux importations d'acier dans le Marché commun, enquêtes anti-dumping aux Etats-Unis sur les voitures importées, contingentements des vêtements importés au Canada, ne sont que quelques-unes des mesures protectionnistes adoptées par les pays industrialisés.

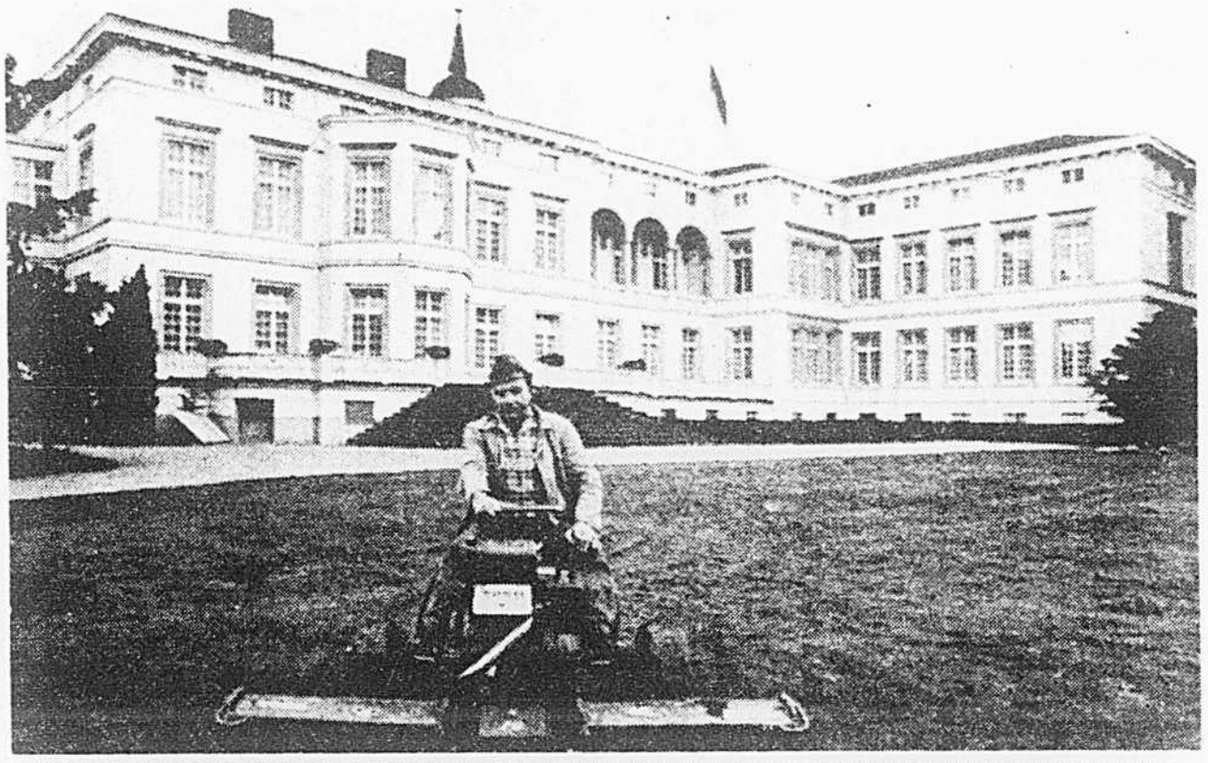

C'est au palais de Schaumburg, à Bonn que se réuniront les chefs de gouvernement des sept plus grands pays industrialisés du monde libre la semaine prochaine.

A ce contexte extérieur difficile s'ajoute la lourdeur du mécanisme des négociations ellesmêmes. Quelques 97 pays, dont 60 en voie de développement, cherchent à s'entendre sur des sujets aussi importants que les barrières tarifaires et non tarifaires de milliers de biens industriels, les produits agricoles et les produits tropicaux.

Il va sans dire que les Etats-Unis, le Marché commun et le Japon dominent les présentes négociations et leurs divergences de vue sont grandement responsables de la lenteur des discussions. Selon un bulletin émis par le bureau canadien responsable des négociations, les Américains proposent une réduction de 60 pour cent des tarifs sur certains produits industriels tandis que la Communauté européenne veut une réduction moyenne de 40 pour cent. Dans les deux cas cependant, il y aurait harmonisation des tarifs, c'est-à-dire que la réduction serait d'autant plus forte que les tarifs douaniers sont élevés. Pour les biens taxés à cinq pour cent et moins, le tarif disparaitrait complètement. D'après la même source de renseignements, l'offre japonaise est jugée la moins favorable.

Une approche sectorielle

De son côté, le Canada favorise une approche sectorielle, c'est-àdire une entente produit par produit basée sur des accords bilatéraux en partie. Pour des raisons évidentes, les négociateurs canadiens recherchent grandement un accord avec les Etats-Unis.

Malgré la prédominance des trois grands blocs économiques, fait d'ailleurs reconnu par le bureau du chef négociateur canadien, M. Jack Warren, le Canada, dans ses présentes négociations internationales, joue un rôle qui dépasse son importance économique. A cause de la qualité de ses négociateurs, écrivait récemment un spécialiste du GATT et ancien négociateur britannique, M. Sidney Golt, le Canada est souvent appelé à jouer un rôle de médiateur entre les trois grands.

Mais, à une semaine de l'échéance fixée par les pays industrialisés pour en arriver à un accord préliminaire présentable au sommet économique de Bonn, plusieurs questions demeurent en suspens. L'important secteur des produits agricoles, par exemple, fait toujours l'objet d'une profonde divergence entre les Etats-Unis et le Marché commun, comme l'a souligné à LA PRESSE un adjoint de M. Warren à Ottawa.

De plus, cette semaine, les pays en voie de développement, par l'intermédiaire du négociateur yougoslave, se sont élevés contre le fait que les pays riches avaient trop tendance à négocier entre eux seulement et à laisser de côté les problèmes commerciaux des pays moins fortunés. Le délégué yougoslave a jeté une véritable douche d'eau froide quand il a déclaré que les pays en voie de développement ne se sentaient pas liés par l'échéancier fixé par les pays industrialisés.

Advenant même un accord de principe entre les pays industrialisés lors du sommet de Bonn, des questions de détail devront être réglées par la suite, ce qui porterait la conclusion des négociations de Tokyo au printemps 1979. Les premières réductions de tarifs entreraient alors en vigueur au début de 1980 pour s'échelonner graduellement sur neuf ans.

Il s'est écoulé six ans entre la fin des négociations Kennedy (1967) et le début des présentes discussions (1973). Mais suite à la dernière expérience, M. Golt estime qu'il faudra plus de dix ans avant que les pays ne s'embarquent dans une autre négociation internationale sur le commerce et les tarifs douaniers.

Quand le Canada prend place à la table des riches

PAUL LONGPRÉ
de notre bureau d'Ottawa

C'EST SEULEMENT dans les familles riches qu'on se chamaille âprement sur des questions de gros sous. c'est ce qui risque fort de se produire à Bonn, les 16 et 17 juillet, au sommet économique de ce qu'on appelle le Club des riches, les sept puissances industrielles les plus prospères du monde occidental. Par ordre de produit national brut par tête d'habitant; Etats-Unis, Canada, Allemagne de l'Ouest, France, Japon, Grande-Bretagne et Italie.

Le «sommet» de Bonn est le quatrième à se tenir en autant d'années depuis que l'Occident a pris la mesure de l'impact fantastique de la crise du pétrole provoquée par les pays de l'OPEP. Le premier s'est tenu à Rambouillet. Le Canada avait frappé à la porte mais s'était vu à sa courte honte tenu à l'écart. Ce n'est que l'année suivante, à Porto Rico, qu'il a été admis dans le club. au sommet de Londres, l'an passé, le président des Communautés économiques européennes, Roy Jenkins, se voyait comme cette année invité à titre d'observateur.

Au niveau des grands principes et des analyses globales, on a un peu l'impression que tout a été dit. Il faudrait aux sept du Club des riches beaucoup d'imagination pour pondre un communiqué final plus généreux et idéaliste que celui qui émanait du 10 Downing Street, le 8 mai dernier. On y décelait sept grands thèmes: prise de conscience de l'interdépendance des économies; préoccupation de combattre à la fois chômage et inflation; réduction des écarts entre les balances de paiements des divers pays; besoin impérieux d'améliorer les facilités de financement international; volonté politique de lutter contre le protectionnisme; nécessité d'économiser l'énergie et d'en diversifier la production et enfin, poursuite d'une croissance économique mondiale soutenue et équitable pour les riches et les moins nantis. Le paradis terrestre, quoi!

Les cas-problèmes

Derrière les portes bien feutrées de ces conférences, on ne discute toutefois pas que de principes et d'objectifs globaux.

Outre les négociations multilatérales du GATT, sur lesquelles on tentera de faire le consensus le plus large possible, de manière à influer par la suite sur les pourparlers incroyablement complexes de la grande table de Genève, on s'attaquera cette année à un certain nombre de facteurs de déséquilibre économique qui prennent une acuité de plus en plus alarmante.

Les Sept se pencheront longuement sur les conséquences du déficit de la balance commerciale américaine qui est passé de la somme déjà impressionnante de $9.3 milliards en 1976 à $31.2 milliards en 1977. A l'autre extrême, l'Allemagne de l'Ouest connait un excédent commercial de $19 milliards, tandis que le Canada se classe bon troisième avec un surplus de $3 milliards en 1977. On imagine sans peine l'impact du déficit américain sur les taux de change. Le dollar US s'est dévalué de 45 pour cent par rapport au mark depuis 1972. Sans rêver d'une parité monétaire fixe, plusieurs pays européens réclament un système plus stable qui pourrait être basé, par exemple, sur un plancher et un plafond de fluctuatioh. Il en sera question à Bonn.

Le Japon sera sans doute amené à s'expliquer sur ses pratiques commerciales qui rendent ses marchés pratiquement impénétrables pour les économies occidentales. Il y a en gros, deux façons de fermer la porte aux produits étrangers: fixer des frais de douane très élevés (barrières tarifaires) ou édicter des normes et créer des conditions intérieures de marché complexes et hermétiques (barrières non tarifaires). C'est ce deuxième penchant que les membres du Club des riches reprochent de plus en plus à l'Empire du Soleil Levant. Pendant ce temps, la technologie et les produits japonais pénètrent sur les marchés américains et européens à peu près comme dans un moulin à vent.

De la République fédérale allemande, les autres partenaires du Club tenteront d'obtenir qu'elle augmente quelque peu son taux de croissance du PNB qui ne se situait en 1977 qu'à 2.4 pour cent, soit le cinquième rang par les pays participants au sommet économique. Une telle mesure créerait évidemment de l'espace vital pour les autres économies. L'Allemagne du chancelier Schmidt n'est pas pour rien le pays européen le plus prospère. Bonn n'intervient que prudemment dans l'économie pour éviter toute poussée inflationniste qui pourrait diminuer la compétitivité de ses produits sur les marchés mondiaux.

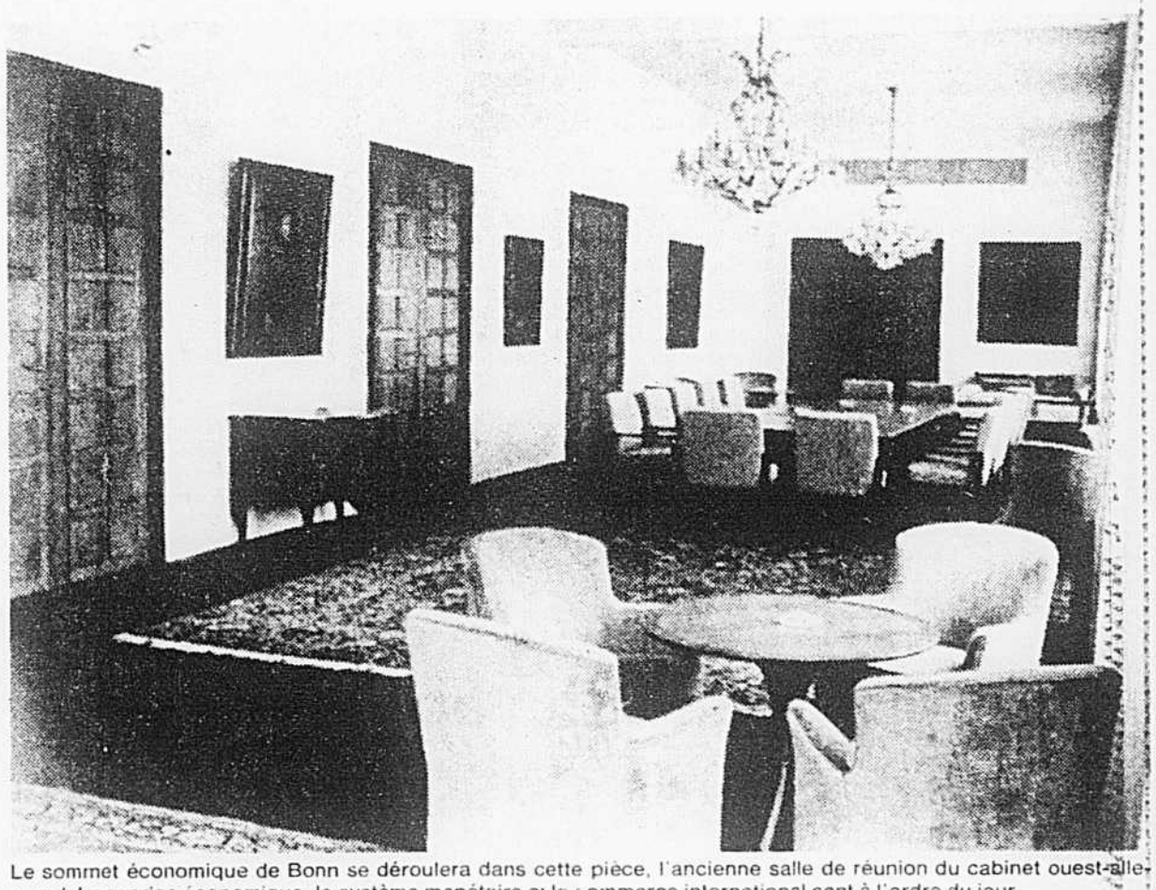

Le sommet économique de Bonn se déroulera dans cette pièce, l'ancienne salle de réunion du cabinet ouest-allemand. La reprise économique, le système monétaire et le commerce international sont à l'ordre du jour.

Elle affichait en 1977 le taux d'accroissement de l'indice des prix à la consommation le plus bas du Club à 3.9 pour cent. L'économie ouest-allemande repose à 30 pour cent sur les exportations.

Prise de conscience

On pourrait croire que le Canada, au sixième rang dans le Club des riches, juste avant l'Italie mais dans un état de santé autrement plus réjouissant, n'a pas une voix bien forte dans un sommet comme celui de Bonn. On pourrait penser que le géant américain prend toute la place et dicte finalement ses volontés.

C'est loin d'être le cas, explique-t-on au ministère des Affaires extérieures d'Ottawa. L'équilibre économique mondial s'est drôlement modifié depuis le «miracle japonais» et l'émergence des Communautés économiques européennes. Il y a plus que de la rhétorique, note-t-on dans cette déclaration des Sept, à l'issue du sommet de Londres: «L'économie mondiale doit être considérée comme un tout.» Le «village global» s'est à ce point rapetissé que même les gros s'y sentent souvent à l'étroit et il est de moins en moins vrai qu'ils puissent ranger les autres pour se faire de la place.

«De telles rencontres, a déjà noté pour sa part le premier ministre Trudeau ne sont pas tant importantes à cause des faits nouveaux qu'elles peuvent mettre en lumière, mais plutôt parce qu'elles amènent une prise de conscience collective de la manière adoptée par les démocraties industrielles pour faire face à ces problèmes avec des moyens légèrement différents, mais en oeuvrant tous en fonction du même objectif.»

A Ottawa, par exemple, on prend au sérieux et on note comme un signe des temps la volonté politique exprimée par les grandes puissances industrielles de résister aux mesures protectionnistes: barrières tarifaires et non tarifaires. D'autant plus qu'une telle évolution ne manquera pas de perturber dramatiquement les secteurs traditionnels de l'industrie canadienne.

Dans cette optique, le premier ministre Trudeau se propose de suggérer au sommet de Bonn la mise sur pied de mécanismes d'étude en profondeur et à long terme des problèmes structuraux qui découleront immanquablement d'une plus grande libéralisation du commerce international. Pour donner un exemple facile à comprendre, mais dont la solution n'est pas encore à portée de la main, cela veut dire qu'un pays comme le Canada doit se donner les moyens et les échéanciers pour évacuer des secteurs traditionnels comme les textiles au profit des pays en voie de développement et faire évoluer dans la même mesure son économie vers les secteurs de technologie avancée pour protéger ses emplois. Si Bonn ne permettait qu'une mince ouverture dans cette direction, il y aurait bien des soupirs de soulagement au Québec, en Colombie-Britannique et dans les Maritimes.

économie
ET FINANCES

la presse

performances

Pressions de Tokyo

Le premier ministre japonais Takeo Fukuda attribue l'inflation américaine et l'opposition du Congrès au projet de législation du président Carter sur l'énergie à la chute du dollar américain, principalement face au yen. Prenant la parole à la première réunion d'un organisme chargé par le gouvernement de superviser les mesures visant à réduire l'énorme excédent de la balance commerciale nippone, M. Fukuda a indiqué qu'il demanderait aux Etats-Unis de prendre des mesures en vue de stabiliser le dollar lorsqu'il rencontrera le président Carter à l'occasion du Sommet économique de Bonn, les 16 et 17 juillet. Le dollar qui a perdu jusqu'ici environ 36 pour cent de sa valeur par rapport au yen japonais depuis le début de l'an dernier, a clôturé à 203,30 yens, hier, sur le marché des changes de Tokyo, contre 202,20 yens à la clôture de la veille.

CHÔMAGE

Le taux de chômage aux Etats-Unis a enregistré une baisse spectaculaire en juin, passant de 6,1 pour cent à 5,7 pour cent, chiffre le plus bas depuis près de quatre ans, a annoncé, hier, le département du Travail. Les jeunes représentent près de la moitié des 400,000 chômeurs de moins en juin, leur taux de chômage étant tombé de 16,5 à 14,2 pour cent. Une économie en reprise a fourni en juin 710,000 emplois nouveaux. Par ailleurs, le secrétariat au Travail signale que les prix de gros ont augmenté de 0.7 pour cent, même chiffre qu'en mai. Ces hausses sont moins fortes que celles de l'hiver dernier, mais elles pourraient maintenir l'inflation à 8,4 pour cent si elles se poursuivaient toute l'année.

TRANSPORT

Le ministère fédéral des Transports envisage, par mesure d'économie, de réduire les opérations des tours de contrôle aérien dans un certain nombre d'aéroports durant les heures calmes. Un haut fonctionnaire du ministère a fait remarquer «nous ne fermons pas les aéroports. Nous proposons uniquement d'utiliser les centres de communications aéronautiques régionaux plutôt que les contrôleurs, de minuit à 6h du matin. Il estime à $1 million par an les économies qui pourront être ainsi réalisées.

PROGRESSION DES VENTES

Les ventes des grands magasins au Canada ont progressé de 11,7 pour cent totalisé en mai, $603 millions. Toutes les régions du Canada ont suivi la même tendance. En Ontario, les ventes ont atteint $220 millions, en hausse de 12,7 pour cent pendant qu'au Québec, elles ont totalisé $119,9 millions, une augmentation de 12,5 pour cent.

LA CHINE INVESTIT

Quand la Chine rouge joue le jeu capitaliste, les marchés financiers de Hong Kong s'énervent. La banque centrale de Chine vient en effet d'acheter par l'intermédiaire de la Bourse de Hong Kong des actions, des obligations, de l'or, de l'argent, des devises étrangères et des immeubles, pour un montant non spécifié. Mais les transactions ont remué fortement le parquet de Hong Kong et la secousse s'est même fait sentir à la Bourse de Londres.

SIMPSON'S À SAINT-JEAN

Simpson's-Sears s'apprête à ouvrir à **Saint-Jean,** son douzième magasin au Québec. D'une étendue de 86,000 pieds carrés, ce magasin va constituer la cheville du nouveau contre commercial régional situé au croisement de la route 35 et de la rue Pierre-Caisse.

VENTE DE $6,5 MILLIONS AU SOUDAN

La Dominion Bridge, de Montréal, vient de conclure une vente de $6,5 millions au **Soudan.** Il s'agira pour elle d'aménager une usine d'engrais qui sera intégrée au complexe agrochimique érigé près de Kharthoum. Le gouvernement du Canada a consenti un prêt pour appuyer ce contrat.

Il faut également se méfier du nombre de carats

Une chance sur deux d'acheter un bijou en or d'origine frauduleuse

par Jean-Guy DUGUAY

Plus de la moitié des $270 millions de bijoux en or mis en circulation au Québec annuellement proviennent de sources frauduleuses ou illégales. Les gouvernements sont ainsi privés de revenus importants et les consommateurs sont trompés sur la qualité de la marchandise à laquelle ils sont en droit de s'attendre.

«Espérer en avoir pour son argent lors de l'achat d'un bijou au Québec aujourd'hui est presque un coup de chance», prétend le président de la Corporation des bijoutiers du Québec, Edgar Charbonneau. «Le consommateur est à la merci des filous et escrocs à cols blancs qui profitent à plein de l'engouement des Québécois pour tout ce qui brille et ressemble à de l'or.»

«Bargain»

Le phénomène a pris des proportions telles au cours des dernières années, que le montant des ventes effectuées par le biais du réseau parallèle de revendeurs à la sauvette opérant à la vue de tous dans les tavernes, les brasseries, détenteurs d'un permis ou pas, est aussi sinon plus important que le total des ventes effectuées dans les boutiques des bijoutiers, joailliers et commerçants en règle.

«Quel consommateur québécois peut résister à l'attrait d'un bon bargain?», explique M. Charbonneau.

Tellement peu peuvent résister en fait qu'à l'exception du commerce de la drogue, celui de la bijouterie frauduleuse est devenu le plus important d'après les autorités policières de la Communauté urbaine de Montréal.

Le phénomène est tellement important que le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce a réuni un groupe d'experts de la police et du monde des affaires le 16 mai dernier afin d'explorer les facettes de ce fléau. Le ministère a chargé un de ses experts d'examiner à fond ce secteur de l'activité commerciale québécoise. La monographie sur le commerce de la bijouterie qu'a déposée M. Marcel Laverdière en novembre 1977 tient beaucoup plus de l'étude de moeurs du monde interlope que de l'analyse commerciale ou du profil de marché.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada, l'Office de la consommation, le ministère de la Justice, le ministère du Revenu (taxes et accise, taxe de vente et impôt), la Corporation des bijoutiers du Québec de même que les corps policiers de la CUM, de la SQ et de la GRC étaient représentés à la réunion du 16 mai dernier.

Sensibilisation

Une première manifestation découlant des discussions parrainées par le MIC québécois aura lieu d'ici une dizaine de jours, a appris LA PRESSE. Le MIC compte convoquer les media afin de leur faire part de ses découvertes dans l'espoir de sensibiliser les consommateurs et de les mettre en garde contre les fraudeurs de tout acabit.

photo René Picard, LA PRESSE

Un agent de la GRC vêtu de la veste taillée spécialement pour importer frauduleusement des bijoux et que portait un contrebandier arrêté à Mirabel récemment. Le malfaiteur transportait ainsi 13 kilos de bijoux.

Contrebande, contrefaçon, vol qualifié, vols avec effraction, fraude pure et simple, le vocabulaire est étendu pour décrire les sources d'approvisionnement des «spécialistes» de ce commerce.

Les détectives Gilles Longpré et Fernand Villeneuve de la Sûreté de la CUM ont enquêté pendant cinq ans dans ce secteur de l'activité criminelle. Gilles Longpré évalue à $12 millions, pour la seule année 1976, le montant de bijoux volés dans les demeures des citoyens et recyclés sur le marché noir. Et cette somme n'inclut que les vols avec effraction d'un montant supérieur à $1,000 rapportés à la police.

Quoi voler?

Les voleurs ont acquis une telle connaissance de ce «marché», qu'ils savent exactement quoi et où voler. Certains spécialistes cambrioleurs délaissent maintenant les appareils stéréophoniques coûteux et encombrants, pour filer dans la chambre à coucher y chercher les bijoux en or... habituellement cachés dans le tiroir de gauche en haut du bureau de madame.

Les bijoutiers sont une autre source d'approvisionnement. Un vol de banque, avec tous les risques qu'il comporte, ne rapporte que $2,000 à $3,000 en moyenne, alors qu'un vol de bijouterie, où le personnel est beaucoup plus docile et plutôt doux, rapporte sans trop d'efforts, ni précipitation, facilement $50,000 en bijoux pouvant s'emporter facilement dans une serviette, un sac à provisions en papier.

Le butin ainsi volé prendra bientôt le chemin d'une ville de province ou d'une autre grande cité canadienne où il sera écoulé en vitesse. A moins qu'il n'aboutisse dans le creuset d'un grossiste peu scrupuleux. Le Bas du fleuve est le lieu par excellence pour receler et passer toute marchandise volée de même que les faux bijoux. L'or véritable est même repassé en bas du prix coûtant du manufacturier à certains bijoutiers de la région, selon les enquêteurs de la CUM. Bien souvent et les bijoutiers et les clients ne s'en rendent même pas compte.

Prix de l'or

Dès l'augmentation du prix de l'or, qui est passé de $45 l'once à $125 avant les fêtes de 1973 (il vaut plus de $200 aujourd'hui), il y eu recrudescence de hold-up dans les bijouteries et de vols avec effraction dans les maisons privées notent les policiers et le président de la Corporation des bijoutiers du Québec.

La recrudescence de vols a pris une telle ampleur qu'il est pratiquement impossible de s'assurer, disent les bijoutiers. Les primes d'assurance ont presque quintuplé au cours des cinq dernières années. Cette augmentation n'est pas surprenante, expliquent les assureurs. Pour chaque dollar de prime payé par les bijoutiers en 1974, ceux-ci ont dû débourser $2.12 de dédommagement à leurs clients bijoutiers.

Quantité de bijoutiers ne sont pas assurés et la visite d'un cambrioleur pourrait signifier leur faillite. Certaines compagnies d'assurance obligent les bijoutiers à prendre des précautions inouïes, comme la construction de chambres fortes à toute épreuve, trop onéreuses bien souvent.

Se méfier des carats

Quantité de manufacturiers de bijoux peu scrupuleux trichent aussi sur la qualité, n'hésitant pas à estampiller 10 ou même 18 carats sur des bijoux qui n'en contiennent bien souvent que 6 ou 7. L'inspecteur Gaston Guay, de la section des douanes et taxes d'accise de la Gendarmerie royale à Montréal souhaiterait une législation semblable à celle passée en Angleterre il y a plusieurs années qui oblige les joailliers à indiquer le contenu exact d'or sur toutes les pièces de joaillerie et d'orfèvrerie, sous peine d'amendes sévères.

Certains distributeurs vendent «sous la table», selon l'expression utilisée dans la monographie qu'a faite M. Laverdière. Ils évitent ainsi les taxes fédérales de fabrication et d'accise, ce qui leur permet de vendre à des prix beaucoup plus bas. Le cas de la compagnie Regal contre qui une poursuite de $2.5 millions vient d'être intentée pour taxes non remises, en est un exemple.

D'autres importateurs réussissent aussi à importer certains lots illégalement, évitant cette fois la taxe d'accise: 25 pour cent, plus 12, plus 10... plus 8 pour cent de taxe de vente provincia'

Peu scrupuleux

Ces marchandises sont ensuite revendues aux consommateurs, également sous la table, par des vendeurs itinérants ou même des bijoutiers peu scrupuleux. Le client n'ayant pas payé la taxe de vente provinciale de 8 pour cent, l'écart avec les prix légitimes est élargi d'autant.

Les agents de la GRC ont saisi plus de $2 millions de bijoux de contrebande, l'an dernier. Un agent de ce corps policier, le sergent Al Lockwood, de la section spécialisée de la GRC, admet que ces accises ne représentent que la pointe de l'iceberg. Le sergent Lockwood avance le chiffre de $100 millions de contrebande au Canada annuellement. «Peut-être un peu conservateur», reconnait son supérieur.

Un coup de chance a conduit les agents de la GRC de Mirabel à fouiller un individu louche il y a quelques semaines. Il transportait 13 kilos de bijoux en or (28 lb.) dans une veste taillée spécialement pour l'opération. Les agents ont évalué la valeur de son «chargement» à $40,000 à son point d'origine. La valeur de cette marchandise de contrebande est de $160,000, au bas mot, au détail. Selon le passeport de l'individu, il en était à son troisième voyage en autant de mois.

Cet or acheté légalement à Zurich avait été camouflé dans la veste du contrebandier à bord de l'avion. «Combien de fois nous a-t-il fait le coup?», se demande l'inspecteur Guay?

Du Pont déménage 90 employés à Toronto

par Maurice JANNARD

La compagnie Du Pont Limitée du Canada va muter 90 employés de son siège social de Montréal à Toronto, à compter du premier octobre prochain. La raison invoquée est d'ordre économique.

«La croissance de nos marchés est plus forte actuellement dans le sud de l'Ontario et le personnel concerné par le transfert a décidé lui-même de se rapprocher de cette région», a déclaré à LA PRESSE M. Jean-Louis Deschênes, directeur des relations publiques de la compagnie.

La division entière de la recherche en marketing sur les plastiques et les pellicules, cadres et employés de soutien, déménagera dans la ville-reine.

La compagnie Du Pont emploie présentement 1,100 personnes au Québec, dont 600 au siège de Montréal et 500 à l'usine de Shawinigan.

Quant à l'usine de Coteau-du-Lac, a cause d'une insuffisance dans la demande mondiale de polyester, la société ne prévoit pas la mettre en opération avant un an. «D'ailleurs, a souligné M. Deschênes, aucune décision n'a encore été arrêtée quant à la date d'ouverture».

Optimisme raisonnable de l'Europe des Neuf en matière monétaire

par Michel LELEU

BRÊME, (AFP) — Pour la première fois depuis longtemps, peut-être depuis la crise de 1973, les neuf pays de la Communauté européenne ont donné l'impression à Brême qu'ils pouvaient, en matière monétaire, sortir du tunnel.

A l'issue d'un nouveau conseil européen, la mise en place d'une zone de relative stabilité des taux de change des monnaies de la Communauté peut, de l'avis des observateurs, être envisagée avec un optimisme raisonnable.

Une accalmie sur les places financières, en ce qui concerne tout au moins les monnaies européennes, a encouragé les Neuf dans leurs efforts, mais également la conviction que tout le monde était dans le même bateau.

Même les Anglais, au départ les plus opposés à une relance spectaculaire de l'Europe monétaire et traditionnellement méfiants à l'idée de la mise en place de nouveaux mécanismes communautaires, ont été convaincus en fin de compte qu'un nouveau système monétaire intra-communautaire pourrait avoir notamment le mérite de venir en aide aux monnaies en difficulté, c'est-à-dire éventuellement à la livre sterling.

En tout cas, sans s'associer et après avoir hésité entre les maux et les avantages d'un système contraignant, les Anglais ont paru adopter, au moins sur le principe du schéma proposé, une attitude positive.

Les Hollandais également, encore qu'ils paraissent fort bien se satisfaire du serpent et considèrent que ceux qui médisent d'un mécanisme paré naguère de toutes les vertus sont en réalité incapables d'y entrer, ou d'y rentrer.

Tout n'est donc pas joué et l'heure n'est pas au triomphalisme, mais la rencontre de Brême, de l'avis des observateurs, reste tout de même à marquer d'une petite pierre blanche. C'est vrai, même si le nouveau système envisagé (la mise à disposition d'un fonds monétaire européen d'un pourcentage considérable des réserves monétaires des Neuf (les chiffres varient de 15 à 20%) afin de soutenir éventuellement les monnaies éclopées et de garantir aux frontières commerciales des Neuf des eaux tranquilles) va poser des problèmes techniques considérables et de longues études sur les différentes contributions. Et même si l'Europe des Neuf n'est pas près d'avoir une monnaie commune, qu'il s'agisse de l'europa ou de l'écu, innovation qui exigerait non seulement une stabilité, mais en réalité un immobilisme des taux de change, ce qui dans l'immédiat apparait assez peu réaliste.

On a discuté fort à Brême, même entre les réunions officielles. Parmi les chefs de gouvernement présents à ce sommet, on aperçoit MM. Valéry Giscard d'Estaing, James Callaghan, Helmut Schmidt et Gaston Thorn.

Sans doute instruit par les précédentes déconvenues de l'Europe en la matière, le président Giscard D'Estaing a été prudent dans sa déclaration à la presse, en conclusion des travaux de Brême. Le conseil européen, a-t-il dit, a fait un pas dans la direction d'une zone de stabilité monétaire. Certains de nos partenaires ont souhaité s'associer au projet présenté. D'autres ont donné leur approbation de principe a ajouté le président Giscard D'Estaing.

Il va de soi, a-t-il poursuivi, que chaque pays pourra apporter des amendements à la conception d'un tel dispositif.

C'est donc une oeuvre de longue haleine. Il serait souhaitable d'avancer plus vite que nous le faisons, a dit encore le chef de l'Etat français, ajoutant: «Le ralentissement économique et le chômage se précisent ... Des efforts hardis sont souhaitables.» M. Giscard D'Estaing a indiqué qu'il n'était pas obligatoire que les Neuf entrent tous dans le système proposé.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF

Monsieur Léopold Marquis, président du Conseil d'administration, est heureux d'annoncer l'entrée en fonction de Monsieur Claude Blanchet comme directeur général de la Société de développement coopératif.

La Société de développement coopératif est un organisme constitué en vertu de la loi 44 sanctionnée le 26 août 1977. L'administration de cette société est confiée à un conseil composé de (11) membres nommés par le gouvernement dont la majorité, sur la recommandation du Conseil de la coopération du Québec.

La société a pour objet d'apporter à certaines entreprises coopératives une aide financière et les services susceptibles de stimuler leur création et leur développement.

Monsieur Blanchet, 32 ans, est diplômé des sciences de l'administration de l'Université Laval, M.B.A., avec option en finance. Jusqu'ici vice-président exécutif de la Corporation Campeau, il assumait la responsabilité des investissements et du développement de la compagnie au Québec.

Monsieur Blanchet est donc prêt à aborder avec dynamisme, efficacité et competence la tâche de stimuler et d'encourager la création et le développement d'entreprises coopératives québécoises.

Claude Blanchet

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre; Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, no 92, $1.26, no 93, $1.27; prix de vente, $1.27; prix de gros moyen aux détaillants, $1.34⅝.

Fromage cheddar: blanc, $1.263ÇQP; coloré, $1.26⅝.

Poudre de lait écrémé: no 1, sacs de 50 lb., $0.72 à $0.76; pour nourrissage, $0.43-$0.47.

Lait de beurre en poudre: $0.49 à $0.50.

Oeufs: prix moyens de grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine, A-extra gros, $0.97⅝; A-gros $0.93⅝; A-moyens, $0.86⅝; A-petits, $0.62⅝.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, $0.95; A-gros, $0.90; A-moyens, $0.83; A-petits, $0.60; A-peewee, $0.32.

l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats a terme de l'or en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

Contrats de 400 onces:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Juil 78	185.00	185.50	185.00	185.50
Oct 78	187.70	189.00	187.60	188.90
Jan 79	191.80	193.40	191.80	193.30
Avr 79				197.40
Juil 79				201.70

Volume de jeudi: 15 contrats

Contrats de 100 onces:

Août 78				186.00
Nov. 78	188.30	189.90	188.30	189.90
Fév 79				194.00
Mai 79				198.10
Août 79				202.20

Volume de jeudi: aucun contrat.

les devises

PAR LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

All. Ouest	Mark	$0.5455
Arabie Saoudite	Rial	$0.3260
Bahamas	Dollar	$1.1250
Suède	Couronne	$0.2465
Venezuela	Bolivar	$0.2625
Afrique du Sud	Rand	$1.2994
Allemagne	Mark	$0.5452
Angleterre	Livre	$2.1030
Argentine	Peso	$0.0015
Australie	Dollar	$1.2926
Autriche	Schilling	$0.0756
Belgique	Franc	$0.0345
Brésil	Cruzeiro	$0.0641
Danemark	Couronne	$0.1996
Espagne	Peseta	$0.0144
France	Franc	$0.2517
Hollande	Florin	$0.5050
Italie	Lire	$0.001323
Japon	Yen	$0.005540
Mexique	Peso	$0.0512
Etats-Unis	Dollar	$1.1250
Norvège	Couronne	$0.2075
N.-Zélande	Dollar	$1.1655
Suede	Couronne	$0.2468
Suisse	Franc	$0.6160

gâtez-vous
AVEC UNE ANNONCE ENCADREE
sous la rubrique
carrières ET PROFESSIONS
DANS
la presse
285-7320

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme étant une offre publique dans quelque province du Canada des valeurs mobilières mentionnées aux présentes.

Nouvelle émission

DEB Canadian Explorations 1978

Emission d'un maximum de 1,000 Unités d'une Société en Commandite

Prix de souscription: $5,000 l'Unité

Payable comme suit: $2,500 au moment de la souscription et le solde de $2,500 représenté par un billet à ordre sans intérêt payable le 30 mars 1979.

DEB Canadian Explorations 1978 sera une société en commandite visant à permettre à ceux qui investissent dans les Unités de participer avec Dome Petroleum Limited à l'exploration pour des réserves de pétrole et de gaz dans l'ouest du Canada et de bénéficier d'importantes déductions pour fins fiscales.

L'offre n'est faite qu'au moyen d'un prospectus dont des copies peuvent être obtenues auprès des soussignés et d'autres courtiers qui peuvent légalement offrir ces valeurs mobilières dans cette province.

Wood Gundy Limitée

Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée

Dominion Securities Limitée

A. E. Ames & Cie Limitée

Nesbitt Thomson Valeurs Limitée

Houston Willoughby Limited

Westfield Securities Limited

Juillet 1978

GAGE DE SUCCES

avec une annonce encadrée

SOUS LA RUBRIQUE

carrières ET PROFESSIONS

dans la presse

COMPOSEZ: 285-7320

banque provinciale

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Dividende régulier

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de vingt-sept cents par action sur le capital-actions versé de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1978.

Ce dividende, portant le numéro 322, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 1er août 1978, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque au 30 juin 1978, à la fermeture des guichets.

Les nouvelles actions souscrites participeront à ce dividende en proportion du montant acquitté au 30 juin 1978 sur le prix d'achat de $12.00 par action souscrite.

Par ordre du conseil d'administration,

LE VICE-PRESIDENT ET SECRETAIRE GENERAL,
R. Cousineau.

Montréal, le 14 juin 1978.

A VENDRE

MAISON DE REPOS ET CONVALENCENCE DANS LA REGION DE «GREATER MIAMI» IMPORTANT COMPTANT NECESSAIRE. REPONSE RAPIDE ASSUREE A TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

R. RICE
7801 N. Bayshore Drive
Miami, Florida 33138

AVOCAT

Avocat s'occupant du recouvrement de comptes commerciaux

désire se joindre à un cabinet juridique

qui désire accroître sa clientèle dans le domaine de la perception.

La Presse, réf. 18639
C.P. 6041, succ. "A"
Montréal, H3C 3E3

FAITES D'UNE PIERRE, DEUX COUPS!

• VENEZ PASSER UNE FIN DE SEMAINE DANS LES MONTS POCONOS

à prix vraiment spécial $55 par couple

Incluant le séjour dans un hôtel luxueux et les repas.

• DEVENEZ PROPRIETAIRE D'UN TERRAIN AUX ETATS-UNIS

Vous pouvez posséder le terrain seulement ou vous faire construire un chalet. Pour seulement $19,890 vous pouvez avoir un chalet de 3 chambres à coucher.

Profitez de votre séjour pour visiter Penn Estates sans aucune obligation de votre part.

Pour renseignements à Montréal, tél. à 767-1875

ou écrire à Penn Estates, 3600, av. du Parc, Suite 2610 A, Montréal, Qué. H2X 3R2

SYSTÈME D'ENREGISTREMENT AUTOMATIQUE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES

SANYO

3 MODÈLES

- économique
- facile à opérer
- enregistrement de vos messages sur cassettes régulières
- INSTALLATION COMPRISE

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Montréal, Québec
270-1141

Numéros gagnants du tirage spécial du 7 juillet

CONSERVEZ VOS BILLETS ET CETTE ANNONCE JUSQU'AU TIRAGE DU 4 AOÛT.*

Les numéros des billets gagnants du tirage spécial du 7 juillet 1978, ont été désignés par le hasard. Parmi chacune des 68 séries émises, un prix de $7 000, deux prix de $5 000 et dix prix de $500 sont offerts. Pour faciliter le repérage, les numéros des billets gagnants sont publiés dans l'ordre.

68 PRIX DE $7 000 À GAGNER

1035556	1100496	1236288	1353450	1479461	1597842	1671567	1797451	1868713	1955798	2076926	2125334	2297609
2300139	2414005	2533602	2662346	2733950	2876102	2935070	3003997	3193838	3279045	3349608	3450544	3521404
3626031	3774296	3868787	3988856	4077304	4129247	4294714	4399654	4449630	4572108	4669767	4726181	4873877
4915604	5080050	5140421	5294684	5313029	5474731	5521242	5617630	5709103	5873304	5994037	6086796	6179215
6288460	6369629	6415756	6574360	6652400	6740082	6866303	6984730	7019368	7149804	7207246	7312494	7470330
7562268	7665158	7705935										

136 PRIX DE $5 000 À GAGNER

1008152	1016460	1133803	1133949	1271877	1276750	1382641	1392750	1407194	1443446	1504643	1562832	1658639
1689765	1723768	1785184	1824644	1899924	1906836	1921481	2013659	2024128	2101656	2175505	2207608	2253354
2313064	2394049	2439944	2464210	2534806	2562705	2637168	2693820	2718696	2767174	2818066	2838652	2911478
2959217	3005297	3029342	3104891	3190158	3241727	3284858	3337787	3399561	3441985	3487081	3554697	3555393
3611859	3666640	3739262	3751674	3867374	3896271	3969783	3977047	4021563	4026439	4131319	4136453	4242453
4246062	4307999	4364368	4416915	4474677	4542156	4571539	4660617	4696160	4717104	4759657	4812519	4852353
4904294	4994700	5001174	5068498	5108081	5123210	5237113	5296835	5367274	5397930	5460977	5533679	5513480
5520544	5665645	5683788	5705982	5780567	5827777	5878759	5910831	5913931	6044362	6072391	6105454	6144062
6240450	6265571	6319162	6386702	6422285	6481059	6536496	6560478	6631489	6685521	6776545	6796380	6830645
6880117	6963317	6982970	7007814	7019639	7103405	7117589	7251102	7255040	7355081	7386851	7427328	7467886
7538432	7580304	7628001	7651424	7711677	7772919							

680 PRIX DE $500 À GAGNER

1020482	1020797	1034223	1052827	1060763	1062028	1063837	1069895	1086725	1090931	1100469	1118003	1119483
1151695	1155408	1155657	1157928	1164389	1177380	1179733	1200815	1214708	1216138	1217209	1228739	1243622
1257028	1259356	1275894	1292852	1312613	1324147	1327541	1338740	1349668	1372590	1376657	1386671	1394642
1397027	1413609	1430238	1448545	1460293	1461593	1462577	1463922	1473125	1474655	1477807	1517426	1523560
1529838	1535318	1550540	1552705	1560900	1563688	1583669	1593330	1615220	1617999	1637201	1660503	1681085
1682102	1687206	1695318	1695795	1697177	1710620	1713658	1722969	1743610	1745194	1757832	1761330	1769925
1775360	1776808	1806383	1817276	1818687	1829046	1845203	1846452	1857674	1886025	1890256	1898366	1908893
1914004	1928517	1934045	1939531	1944494	1971795	1971856	1975589	1984750	2025789	2026081	2034831	2049409
2068678	2074329	2075657	2083830	2086269	2087497	2102500	2104312	2113956	2124218	2127516	2145100	2145874
2156474	2162609	2178121	2203976	2207442	2211718	2220837	2238180	2246865	2274668	2284590	2292413	2292704
2329701	2345543	2352316	2357393	2368510	2374434	2374809	2377059	2397888	2398595	2405467	2407271	2410558
2420167	2440253	2443840	2444588	2453198	2457228	2473124	2503655	2510047	2536237	2546934	2560082	2563944
2565553	2571987	2594591	2597208	2618406	2622142	2632604	2635386	2635685	2639180	2654580	2675384	2686219
2687268	2708624	2726101	2734060	2734194	2738498	2744030	2756915	2765115	2777788	2777903	2814630	2817188
2826740	2833480	2842391	2859889	2861061	2861166	2863590	2889279	2906678	2907804	2912195	2917765	2924457
2936961	2937952	2952164	2983267	2997952	3012957	3023906	3030738	3045964	3057663	3059330	3077745	3092068
3096566	3098982	3114296	3131877	3132916	3155465	3156390	3159295	3167927	3186206	3191782	3192744	3203657
3208326	3209115	3215857	3217586	3218191	3236569	3265750	3268778	3282932	3307202	3311814	3320308	3327267
3371887	3373937	3376661	3382862	3387414	3398218	3415521	3429146	3430644	3452627	3452760	3463813	3476972
3482790	3484237	3485345	3507022	3526133	3532544	3554216	3568439	3570072	3575496	3576038	3578595	3593706
3607192	3621167	3633015	3657814	3665778	3666037	3667011	3678670	3691435	3695149	3708203	3712740	3719690
3726064	3729543	3731652	3738089	3757665	3763087	3776408	3801080	3806102	3806168	3811659	3832253	3835074
3838979	3855344	3866413	3868554	3901963	3931783	3932679	3950177	3958199	3959331	3967582	3974627	3978881
3998114	4000425	4021532	4037667	4060252	4068526	4076186	4081209	4088842	4092697	4097372	4131318	4132265
4138493	4138546	4148797	4162379	4172137	4181878	4186862	4187202	4231935	4253173	4258285	4268842	4273847
4277377	4277557	4285307	4287525	4292228	4302045	4316778	4319441	4342085	4342092	4363483	4375057	4378360
4383076	4398837	4406510	4406860	4418041	4436643	4434427	4439874	4445420	4456816	4490115	4485448	4511421
4515579	4566894	4575218	4577115	4578409	4586216	4581262	4591048	4591372	4619263	4632843	4634774	4636006
4643078	4644278	4646290	4659230	4661420	4675646	4712579	4727433	4731929	4734486	4762372	4766891	4768113
4770316	4777676	4794333	4805271	4806741	4834551	4838449	4839042	4848771	4856211	4872044	4874312	4879767
4904912	4913846	4916229	4917668	4924576	4925966	4941339	4942445	4950398	4996925	5008840	5016836	5048745
5052924	5056852	5059400	5062109	5064685	5082712	5085959	5103080	5111659	5124555	5134223	5147975	5181901
5184604	5192095	5196749	5198799	5201767	5221923	5228986	5237832	5253038	5254057	5254235	5266830	5282144
5288342	5301041	5317954	5336927	5339668	5355425	5365931	5370475	5383244	5393903	5398715	5411883	5416583
5431589	5436603	5439864	5451592	5452413	5471652	5481568	5495014	5502143	5506697	5512846	5519301	5525196
5527206	5535006	5551558	5561874	5599128	5650396	5666914	5668725	5670363	5671620	5677716	5678842	5679395
5680481	5681604	5709959	5724222	5734421	5735533	5749639	5757790	5773349	5777642	5779568	5792519	5805379
5807227	5824035	5839715	5845933	5857376	5857542	5872080	5878165	5884565	5940868	5941411	5946422	5949793
5954271	5956124	5959191	5959545	5973154	5980657	6001813	6016408	6026364	6027991	6039617	6045042	6086293
6088470	6091874	6093353	6101943	6113793	6119071	6157140	6163099	6169251	6186315	6191108	6192433	6193161
6204358	6217799	6219467	6250352	6271587	6273714	6280603	6281652	6285111	6291999	6305318	6314455	6325485
6332514	6339425	6339489	6357542	6379513	6384760	6386206	6421197	6427759	6432282	6438182	6440657	6454746
6462521	6475596	6488213	6493247	6512231	6527565	6528696	6539378	6539539	6547071	6554922	6571518	6576097
6581519	6629225	6630474	6644434	6648511	6649511	6681782	6689232	6691222	6693669	6699848	6700029	6713329
6715086	6716381	6720205	6729389	6753849	6755283	6763148	6789632	6810878	6817941	6822007	6835570	6846563
6879976	6880241	6885617	6888423	6890447	6908710	6933792	6949914	6950563	6961232	6965537	6971651	6985681
6994075	6996990	7009168	7010916	7022268	7025183	7032875	7033966	7035672	7041997	7073204	7075143	7106918
7127594	7157120	7162596	7164628	7176834	7180974	7184565	7186979	7189650	7206747	7207218	7211599	7239387
7233464	7235745	7246566	7250644	7254441	7275526	7308044	7310884	7322589	7334371	7360849	7361924	7382033
7382514	7386726	7389682	7417189	7442469	7450378	7460420	7466359	7466867	7472159	7477099	7487607	7491761
7511902	7517576	7520827	7523666	7547088	7547658	7548089	7593828	7594991	7599744	7606713	7608242	7625867
7645132	7645133	7655428	7668573	7677893	7689692	7690458	7702560	7707507	7734349	7737696	7742517	7760405
7770171	7775545	7789933	7797064									

Si la liste ci-dessus et la liste officielle des numéros gagnants provenant de l'ordinateur ne concordent pas, celle de l'ordinateur prévaudra.

Tous les billets contenus dans les sachets chanceux bleus, blancs, rouges émis pour le tirage du 4 août demeurent valides après le tirage spécial du 7 juillet. Même un billet gagnant à ce tirage spécial.

*Il y a peut-être encore sur le marché des sachets qui contiennent certains numéros chanceux. En ouvrant votre sachet, vérifiez bien la liste ci-dessus, vous pourriez gagner un prix de $7 000, de $5 000 ou de $500.

LES BILLETS DEMEURENT VALIDES POUR LE TIRAGE DES 12 MILLIONS DU 4 AOÛT.

EDMONTON 1978

SI VOUS DÉTENEZ UN BILLET GAGNANT:

1. Remplissez le talon à l'endos du billet.

2. Expédiez-le par courrier recommandé à Loto Canada Inc., case postale 1 000 000, Ottawa, Canada K1G 3Z3, ou présentez le talon au bureau de Loto Canada le plus près de chez vous, où l'on vous remettra un reçu officiel.

3. Vous recevrez un chèque au montant de votre prix dès que la validité du talon de votre billet aura été reconnue par Loto Canada.

4. Conservez l'autre partie de votre billet. Rappelez-vous qu'il est toujours valide pour le tirage du 4 août 1978.

5. Si le numéro de ce billet gagnant était à nouveau tiré au sort lors du tirage du 4 août, Loto Canada, grâce au talon que vous aurez déjà envoyé, s'assurera que votre prix vous soit immédiatement expédié après ce tirage du 4 août.

Loto Canada
La loterie nationale

les faits saillants de la Bourse

MONTREAL

Volume:

Vendredi	491,200
Jeudi	458,900

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	142	173
Gains	53	56
Pertes	67	78
Inchangées	22	39
Hauts 78	8	13
Bas 78	17	25

TORONTO

Volume:

Vendredi	3,842,000
Jeudi	3,626,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans	671	653
Gains	288	211
Pertes	173	219
Inchangées	230	223
Hauts 78	36	30
Bas 78	10	6

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
89,316	Toronto-Dom Bnk	19¾	+ ¼
82,345	Kaiser Res	14½	– ¼
55,073	Ashland Canada	29¾	– ¼
52,700	Murphy Oil	11¼	+¼
51,880	Inco (A)	17¼	–¼
195,316	Asamera	19¾	+ ¼
130,765	Trinity Res	4.05	+ .20
81,990	Merland Expl	7¾	+ ¼
80,500	Calvert Gaz	.66	– .02
71,280	Precambrian	2.85	+ .06

NEW YORK

Volume:

Vendredi	23,470,000
Jeudi	24,970,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	1,866	1,884
Gains	964	600
Pertes	447	849
Inchangées	455	435
Hauts 78	18	15
Bas 78	28	43

Indices Dow Jones:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Var.
30 ind.	808.39	816.18	805.79	812.46	+5.29
20 Tr. F.	216.60	219.08	213.46	218.25	+1.95
15 Ser. P.	105.14	105.65	104.70	105.35	+0.28
65 Comp	279.64	282.22	278.55	281.08	+1.80

fonds mutuels

PAR LA PRESSE CANADIENNE

AGF Group		Acrotund	1.43	Guaranty Trust Gr		Cda Cumul	7.59	vRovFund	6.70	vObligatns	5.22	vnJones Hewrd	4.92	vPooled	31.93
Amer Grwth	5.13	Banner Fund	5.34	vninv Equity	8.07	vPld Resourc	5.08	vRoyFd Inc	5.04	vQuebec	4.10	Keystone Gr		nyRRSP	14.09
Cdn Gs Egy	18.90	CIF	4.56	vninv Income	4.34	vTsurus	8.13	Universal Group		vPEP	2.15	Cus K-2	5.19	PMF Managmnt	
Cdn Sec Gth	6.27	Cambridge Group		vnMortgage	10.10	Pret et Revenu Gr		Equity	10.13	nySpec	6.50	Cus S-1	17.12	nPension Mu	7.24
Cdn Trusteed	4.62	Intl Energy	2.78	Guardian Group		American	10.45	Income	5.13	Dixon Krog Gr		Cus S-4	4.72	nXanadu Fd	4.91
Corp Invest	6.16	Intl Growth	5.01	Enterprise	.98	Canadien	6.72	Resource	5.19	Dixon. Krog	7.29	Polaris	3.43	nPutnam	10.51
Corp Inv Stk	6.24	xdIntl Incm	3.68	GIS Comp	12.45	vFonds H	4.99	Non-Members		Heritage	2.26	xLex Rsrch	14.46	Sterling Group	
Gwth Equity	9.34	Nat Res Gth	4.44	GIS Income	3.41	Retraite	7.26	Assoc Inv	6.20	Vanguard	7.64	xManhatn	2.59	Equity	6.07
Japan	13.72	Univest	6.22	vGwth Fnd	11.70	Principal Gr		vBeaubran	4.23	Dreyfus Group		Maritime Eq	2.53	yMortgage	5.11
nMoney Mkt	10.00	Growth	7.71	North Amer	4.67	vCollective	7.80	CSA Mgmt Gr		Inc	12.20	Marlborough	6.12	xTech	8.06
Special	4.80	Clag Inv Group		Mutual Acu	6.65	vGrowth	5.19	Goldfund	4.56	Internatnl	15.32	Natrusco	13.62	Temple Gth	17.27
All Canadian Grp		vnCo-opera	10.50	Mutual Inc	4.98	vVenture	4.50	Goldtrust	2.82	vDomin Comp	8.30	vNA Trust-BT	10.00	Trans Canada Gr	
Compound	6.75	vnLdmk GF	10.90	Sec Income	9.53	Prudential Gr		Canagex Gr		nExecutv Can	6.68	NW Group		A	5.26
Dividend	7.18	Confed Group		World Equity	6.74	Growth	6.05	vBond	9.56	nExecutv Intl	1.64	vCanadian	4.98	C	10.86
Northn Egy	4.34	Dolphin Eqty	5.26	Investors Group		Income	5.25	Fund	10.88	xFid Trend	22.85	vEquity	8.70	Special	4.28
Revenue Gth	4.22	vDolphin Inc	5.14	vDividend	7.00	Savings Invest Gr		Internatnl	8.38	nFst Cn Mtg	10.40	xOne Wm St	14.20	United Group	
4000	4.74	Eaton-Bay Group		vGrowth	11.05	American	10.45	vMortgage	10.26	Fiscon Fund	5.71	xOppenhmr	5.89	yAccumula	3.93
Bolton Tremblay		Commwth	18.11	vInternatnl	6.63	Canadian	6.72	tCapital Gth	11.85	nHarvard	8.61	Pehberton Gr		yAccumul R	4.41
Cda Cumul	7.59	Growth	11.01	vJapan	13.70	vH Fund	4.99	xChase	6.28	Industrial Gr		nPacific Div	6.00	yAmerican	1.66
vEquity	5.88	Income	4.55	vMortgage	5.01	Retiremnt	7.26	vnComCp Mg	10.10	Indust Amer	2.82	nPacific Ret	5.11	yCont Mortg	5.19
Internatnl	7.79	Internatnl	11.90	vMutual	5.39	Scotiafund Gr		Desjardins Gr		Indust Div	5.68	nPacific US	5.24	yHorizon	2.81
vPld Resourc	5.08	Leverage	5.51	vProvidt Stk	5.33	Scotiafund	.96	vCanadian	8.15	Indust Eq	8.41	PHN Group		ySecurity	4.64
vTaurus	8.13	Venture	5.47	vRetiremnt	5.96	Scotiafd Mtg	1.01	vHypotheq	4.38	Indust Gth	5.41	vBond	10.81	yVenture	2.96
Calvin Bullock Gr		Viking	5.37	Planned Invest Gr		United Bond Share		vInternatnl	8.76	Indust Incm	10.77	vCanadian	9.64	yVenture Ret	4.56
										vIndst Pens	29.42	vFund	18.68	Western Grth	5.37

MONTRÉAL

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

	300 Composé	Ser. fin.	Ser. pub.	Banques	Comp.	Pap.
Var. 7 juil.	+0.84	+0.75	−1.32	+0.60	+1.21	
Fer. 7 juil.	180.96	171.32	272.38	189.78	115.19	
Hauts 78	185.19	188.30	281.86	194.16	117.36	
Bas 78	162.70	158.65	228.01	170.78	90.88	
Hauts 77	185.72	172.67	249.41	187.99	114.67	
Bas 77	157.48	131.74	209.20	165.02	88.30	

A and B

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1978 Haut	1978 Bas
Abitibi	3560	$13	12⅞	13	+ ⅛	13⅛	10¼
Abit pr b	939	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛	5⅝	5⅜
Alta Gas T	16815	$14½	14¼	14½		16	14⅛
Alcan	19453	$30½	29½	30⅛	– ⅛	33⅜	24⅛
Alcan pr	100	$25	29	29	– ⅛	29⅜	29
Algoma St	300	$20¼	20¼	20¼		22	14⅛
Aquitaine	3370	$17	16⅞	16⅞	– ⅛	19¾	15
Asbestos	412	$43½	43	43	– ⅛	45⅜	35¼
Ashland	16100	$30⅛	23¾	29¾	+6⅜	30⅛	16⅛
Astral	900	128	127	128	– 6	145	115
Atco a	800	$13¼	13	13		14½	12
Bank Mtl	45333	$22½	22	22¼	– ⅛	22½	17¾
Bank NS	21867	$20¾	20½	20½		23½	18½
Banq CN	48022	$16¼	15¾	15⅞	– ⅛	17⅜	14¼
BCanNat r	365668	42	30	32	– 9	200	30
Bq Epargne	300	$18¾	18½	18½	– ½	19½	17½
Banque Pro	10179	$15¼	15	15¼	+ ¼	15⅝	12⅞
Baton	1900	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛	11⅜	10
Bell Canad	14928	$56½	56⅛	56⅜	– ⅛	58¾	52
Bell F pr	2000	$23¾	23½	23⅝	– ⅛	23⅞	21¾
Bell G pr	2900	$26¼	26	26¼	+ ¼	26⅝	25¾
BM RT u	1550	$15⅜	15¼	15¼		15¾	14¼
Bomb Mtw	705	$8⅛	8⅛	8⅛		8½	5
BP Can	2190	$15⅜	15	15⅜	+ ⅜	17⅜	13⅛
Brcan a	12941	$16⅛	15⅜	16⅛	+ ⅛	17⅛	14⅛
BCFP	500	$28	28	28	+ ¾	29¼	20¼
BC Phone	5575	$157⅛	154	154¼	+ ⅛	167⅛	144¼
Brinco	200	460	460	460	+ 40	460	375

C and D

CAE A	253	$16¼	15⅞	15⅞	– ⅜	16¼	11½
Cal P a	2683	$38¼	37⅞	37⅞	– ⅜	38½	34⅜
Cal 93-4	30	$111	111	111	+ ¼	111½	108½
CCemL a	2897	$11	10½	10½	– ½	11¼	10
Can Devip	85	$106¾	106½	106¾	+1¾	106¾	103¾
Can Perm	200	$17½	17½	17½	+ ⅜	18¾	16¼
Can Perm a	200	$26	26	26	+ ¼	27	25¾
C P un	100	$8½	8½	8½		9	8¼
CSouth	30	$44¼	44¼	44¼	+ ¼	44¼	35½
CTrst a	886	$26	26	26	+ ⅜	29	25½
CTrst c	1000	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅜	22½	21
C Cel	1500	$6½	5¾	6	– ½	7½	5¼
C Hydro	1200	$10	10	10	+ ⅛	10¾	9¼
C Imp Bank	22291	$28½	27¾	27¾	– ⅜	29⅝	23¾
CIL	3850	$20¼	20⅛	20⅛		20¼	18⅝
C Marconi	2010	$6¼	6	6	– ¼	7¼	4.60
CP Inv	2590	$19½	19⅛	19½		21⅛	17
CPRty u	2388	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛	8¼	7¼
Cdn Tire A	1536	$24¾	24¼	24¼	– ¼	26	20
C Util	4425	$16	15⅞	16		16¼	14⅜
Cantol	100	240	240	240	– 10	250	210
CPLtd	23867	$18⅞	18¼	18¼	+ ⅜	19½	16⅜
CP A p	15225	$10½	10⅛	10½	+ ¼	10½	9¾
Carena B	330	$9¾	9¾	9¾	– ¼	11	9½
Carl Ok	10300	$5½	475	480	– 20	5¼	305
Carl Ok a	625	$27¼	27⅛	27¼	+ ¼	27¼	23¾
Celanese	1464	345	340	340	– 10	375	265
Cent East a	4710	$14¼	14⅛	14¼	+ ¼	14½	11½
Chieftain	800	$20½	19¾	20½	+ 1½	21⅜	17⅜
CHUM B	15838	$11½	11	11⅛	+ ⅜	11⅝	9
Cominco	1325	$27½	26¾	26¾	– ¾	29¼	23½
Cominco a	200	$27⅜	27⅝	27⅝	– ⅜	28½	26¼
C Holiday I	200	$7¾	7¾	7¾		8⅛	5
Con Bath	4359	$28¼	27⅛	28¼	+ ⅛	30¼	21¼
C Text	1100	275	270	270		295	185
Con Gas	2465	$17¾	17⅜	17⅜		18⅜	16
Con Glass	309	$19	19	19	+ 1	19	12½
C Daisyf	200	350	350	350		350	225
Crush Int	200	$15	14¾	14¾		15½	9⅞
Dome Pete	1550	$62⅛	62	62	+ ⅜	69¼	53
D Bridge	1390	$24¾	24¼	24¾	+ ¼	25½	21⅝
Dofasco a	826	$25¾	25½	25⅝		26¾	22
Domilm a	200	$13½	13½	13½	– 2	15½	10¼
Domilm pr	100	$19	19	19		19	18½
Domco	600	355	330	355		390	300
Dom Store	1075	$16¾	16¼	16½	+ ¼	16⅞	14¾
D Tex a	9845	$11¾	11½	11¾	+ ¼	12¼	8⅛
Domtar	3465	$17⅜	17½	17½	– ¼	18¾	14
Donohue	1900	$12½	12	12		12½	8¼
Du Pont	100	$14⅜	14⅜	14⅜	– ⅛	15¾	12
Dylex	1000	$13	13	13		13	7½
Fal Nck	215	$21⅜	21⅜	21⅜	– ¼	25½	16⅜
FCA Inter	6100	280	265	275	– 1	295	190
Francana	3300	$9¾	8¾	8¾	+ ⅛	9⅝	6¾
Gaz Metr	300	$5½	5½	5½	– ⅛	6¾	490
Genstar L	5982	$29¾	29⅛	29¾	+ ⅛	30⅝	25½
Gulf Can	5954	$27½	26⅝	27¾	+ ⅝	30¼	26⅛
Hawker A	150	$7⅞	7¾	7⅞	– ⅛	8⅜	5¾
Holl a	600	$38	37	37	– 1	38	29¼
Home A	1600	$41	40¾	40½	– ¾	44¾	36½
Huds Bay a	2945	$17¾	17¼	17⅝		18½	15¼
H Bay Co	12850	$22⅜	21¼	22⅛	+ 1½	22⅞	16⅛
HB Oil Gas	2580	$44	43½	44	+ ½	47	40¼
Husky Oil	4675	$41⅞	37½	41¾	+ 3⅝	53⅛	24⅞
Husky E w	900	$19½	18¼	18¼	+ ¾	29¾	11¾
IAC	3755	$19½	19¼	19½		19½	17
Imp Oil a	40060	$18¾	18⅜	18¾	+ ⅛	21½	18⅛
Imasco A	1470	$33¾	33	33		35	27⅞
Imasco pr d	400	$34¼	34¼	34¼	– 176	34¼	34¼
Inland Gas	200	$10¾	10¾	10¾	– ¼	11½	10
Inco a	53633	$18⅛	17	17⅜	– 1⅛	21¼	15⅛
IU Int	1500	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛	13¾	10¾
IPL a	8325	$15⅛	14⅞	15		15½	13¾
Inv Grp 5 p	400	$21	21	21		21	15½
Ivaco a	1500	$11	10⅞	11	+ ¼	11	6½
Jnock b	5850	$19	18½	19	+ ½	19	11¾
Kaiser Re	25350	$15	14⅜	14⅝	– ⅜	15⅜	13⅛
Labatt a	2150	$21¼	21	21	– ¼	22½	18½
Labatt pr a	100	$21¼	21¼	21¼	– 1¼	22½	20
La Veren	2805	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅜	10⅜	8
Lob Co A	716	415	405	405	– 15	460	325
MB Ltd	3058	$19½	18½	19⅛	+ ½	20¼	15½
Maislin	300	385	360	360	+ 20	385	260
Mrt El a	100	$11	11	11	+ ¼	11⅝	9⅞
Maritime	1720	$22¾	22½	22¾	+ ¼	23⅝	21
Mrtm b	1500	$11	11	11		11	10
Mrtm c	1523	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ¼	11⅝	10½
Mass Fer	4796	$12	11¾	11¾	– ¼	16	9½
Mercantl	614	$13¾	13⅝	13¾		14⅝	11⅛
Micc Inv	450	$11½	11½	11½	+ ½	11½	7¾
Micc a	320	$27½	27½	27½		28	26
Molson A	10775	$18½	18¼	18⅜	– ⅛	19¾	15
Molson B	540	$16½	16½	16½	– ¼	17¾	13⅞
Monenco A	400	$12	11½	12	+1	12	8¼
Mnt Trst	236	$18	18	18	– ¼	20⅜	13¾
Moore	6970	$37⅜	37	37	– ⅜	38⅜	28¾
NB Tel	405	$20¼	20¼	20¼	– ¼	22	19½
Nfl cl a	250	$16	16	16		17	15½
Nfld pr e	1000	$11	11	11	+ ¼	11	10¼
Nfld tel	300	$9¼	9⅛	9⅛	+ ⅛	9⅜	8¼
Nfl T a	100	$19	19	19	+ ¼	19	17½
Nfl T b	100	$22¾	22¾	22¾		22⅞	22
Normick	3000	420	420	420	+10	425	320
Noran a	6338	$26⅜	25¼	25⅞	– ⅞	28½	20⅜
Nordair a	300	$10	10	10	– ⅛	10⅛	7⅞
Norcen	6715	$15⅞	15	15⅞	+ ½	19⅛	14¾
Nor Tel	6121	$31¼	31	31¼	+ ½	33	25
Nor T w	1300	$10¼	10	10¼	+ ⅜	11½	6¾

O to S

Ogil 7pr	200	$21⅜	21½	21½	– 2½	24	20½
Oshawa A	3362	$7⅛	7	7	– ¼	7½	450
Pac Pete	10750	$38⅛	35¼	38⅛	+ 2½	43⅜	33⅞
Petrofina	100	$18½	18½	18½	– 2½	22¾	18½
Placer	1200	$21½	21¼	21½	+ ¼	24⅞	19½
Pop S	1450	$6⅛	6¼	6⅛	– ⅛	8	5¾
Popular	200	300	265	300	+40	300	225
Pow C a	979	$16⅝	16	16¼	– ½	17	9⅞
Price Com	812	$14¼	14	14	– ¼	14¾	10¼
Provigo	635	$18½	18	18	– ½	19	13½
Que Tel	511	$22¾	22½	22½	– ¼	23	20½
Qt 73-4	300	$19¼	19¼	19¼		19¼	17¾
Reed P a	700	$7⅞	7¾	7⅞	– ⅛	8¾	6
Redd Sten	1900	$10¼	10¼	10¼		10⅜	8¾
Relchold	500	$8⅞	8⅞	8⅞	– 1⅛	8⅞	8⅞
Reitman	250	$15½	15½	15½	– ½	16½	14
Reitman A	1350	$16¼	16	16	– 1	17	13⅞
Res Ser	400	261	256	256	+6	294	166
Rolland	1000	$6⅝	6⅜	6⅜	– ⅛	7½	450
Rothm B p	450	$18⅞	18⅞	18⅞		19	16
Royal Bank	12150	$32⅜	32	32⅛	– ½	34¼	25⅜
Ry Trt a	2384	$18½	17½	17⅞	– ¾	19½	15⅜
Russell	500	$10¼	10¼	10¼	– ½	10¼	8¾
Seagram c	10800	$25⅞	25⅜	25⅝	– ⅜	28⅞	22½
Seco p A	1000	$9⅜	9⅜	9⅜		9⅝	8¾
Shell Can	3802	$13⅞	13½	13¾	+ ¼	17¾	13¼
Simpsons	147832	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ⅛	5⅜	440
Simpsons S	3200	$7¾	7⅜	7⅜		7⅞	6⅜
Stham a	100	$24½	24¼	24½	+ ¼	24¾	19⅞
Stelco a	8275	$25¼	24¾	24¾	– ¼	26¾	22¼
Steinbg A	1145	$19½	19	19	– ½	20	16

T to Z

Tele C	600	$11½	11½	11½	+1	11½	7¾
Tele Met b	1450	$12½	12	12½	+ ¼	12½	8½
Texaco	530	$40	39¼	40	+1	43	34
Texasgulf	250	$20½	20¼	20½	– ¼	24¾	16⅞
Thom A	1000	$14	14	14	+ ⅛	14¼	11½
Tiw Ind a	200	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜	15⅜	14
Tor Dm Bk	5173	$19⅜	19⅜	19⅜		20⅜	16½
TD Rlt un	2880	$27	26¾	27	+ ¼	27¼	24⅝
Torstar b	125	$16	16	16	– ⅜	17½	13
Tot Pet A	5613	$11	10½	11	+ ⅜	13⅛	10
Trd a	100	$18½	18½	18½		18¾	16¾
Tr Can PL	18948	$15⅞	15½	15½		16	14⅛
Trans Mt a	360	$9	9	9	– ⅛	10	8¾
Tr G C	1206	$20¾	20¾	20¾	+ ¼	21	18½
Ultrmar	501	$5	5	5		5¾	450
Uniqesco a	4200	250	250	250		265	175
Uniqesco b	500	225	225	225		235	125
Union G a	3950	$11⅛	11	11		11¼	9⅞
Union Oil	2200	$15¾	15½	15¾	+ ¼	17	14
UAP In A	100	$19	19	19		19	16⅛
Velcro	1305	$10⅝	10¼	10⅜		11	9¾
Wiax a	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛	10½	9¼
Walk a	2750	$32½	31½	32½	+ ½	33⅞	28⅜
Walk b	200	$31½	31½	31½	– 1¼	32¾	31½
Webb Knp	1050	45	45	45	– 6	58	45
Weldwod	200	$16½	16¼	16½	+ ¾	16½	10⅜
Westcst	1216	$11⅛	11	11	– ⅛	11⅜	10½
Wstbourne	2000	$25¾	25⅜	25⅜	– ⅛	28½	18½
Weston	712	$17¼	17	17¼	+ ¼	17¼	13¾
Zellers a	2900	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ¼	9⅛	6⅜

Junior Industrials

Crawfd Al	1100	$6½	6	6½	+1¼	7½	350
Delt Pan	600	188	188	188	– 22	250	188
Magnetic	4600	155	152	155	+15	155	80
Mid Ind	2000	41	41	41		52	41
Nocana	30700	163	152	159	+4	180	115
Phoenix wts	3280	95	85	85		100	72
SparCap	4000	4	4	4	– 1	5	3½
Wabasso	300	$10½	10	10½	+2⅛	10½	8¾

Mines and Oils

Abitib Asb	3500	85	80	80	– 1	122	53
Aldona	44765	102	80	96	+16	102	52
Basic Res	8600	495	450	485	+35	7⅜	435
Baker Tlc	18509	16	15	16	+2	16	12
Bluewtr	11000	$12	11	11	– 1¼	14¼	5¾
Bruneau	500	16½	16½	16½	+ ½	27	12
Cadillac Ex	9500	64	57	57	– 7	89	52
Chesbar Iron	900	135	131	135		149	60
Chsbr w	500	35	35	35		35	9
Conuco	5100	350	330	350	– 10	490	305
Durngml	9500	235	205	210	– 32	245	110
Dyn Min	8500	128	120	120	– 10	155	97
East Mal	2200	370	360	365	+ 5	395	295
Goldex	2000	44	44	44		50	30
Kiena	45800	225	191	224	+34	225	145
Ladubor	4500	28	26½	26½	– ½	40	25
Lynx CEx	2000	33	33	33	– 2	50	30
Mt Laur U	44600	15	10	15		20	10
Mt Jamie	68554	48	43½	48	+7	52	21½
M Pleas	14025	20	19½	20	+2	24	12
N Inisco	7500	45	44	45	+2	54	29
N Ungava	3000	10	10	10		15	8
Phoenix	1880	405	380	380	– 20	500	325
Proto Ex	700	46	46	46	+7½	46	27
Que Cobit	1100	85	85	85	– 4	89	70
Queenstn	3900	49	47	47	– ½	60	40
Sil Stack	8500	130	121	130	– 1	170	101
Stafrd	72000	87	76	80		87	28

H to L

HCI Hldg	1200	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛	6⅛	360
Halifax D	300	186	186	186	– 4	215	145
Hambro C	3578	$6⅜	6¼	6¼	– ⅛	6½	5⅜
H Group A	400	495	485	485	– 10	5½	350
Hardee	8200	79	75	75	– 3	100	63
Hard Crp A	6040	360	330	340	– 5	380	260
Hard Crp C	1270	300	280	280	– 20	330	250
Harlequin	30571	$11⅛	10½	10¾	– ⅜	13⅜	7¾
Harris J A	6000	$6⅞	6½	6¾	+ ¼	7	345
H Wood	1900	123	116	123	– 2	133	60
Hawker A	8751	$8⅛	7¾	8		8¾	5¾
Hawker pr	450	$67	66½	67	+ ½	67	59
Hayes D A	9455	$8½	8¼	8⅜		8¾	5⅜
Highmont	500	85	85	85		113	85
Hollnger A	5635	$38	37	37		38	29
Home A	10229	$41⅜	40½	41¼	– ¼	46⅜	36½
Home B	6020	$39½	38½	39½	+ 1½	43½	34½
Horne Pit	350	$12⅜	12½	12⅜	– ¼	13	6¾
H Bramor	300	390	390	390		390	130
Howdn DH	125	$11½	11½	11½		12⅝	7
Hud Bay A	6358	$17½	17¼	17¼	– ¼	18⅜	15⅛
H Bay Co	53255	$22¾	21½	22⅜	+ 1½	23	16½
HB Oil Gas	11680	$44⅞	43¼	44	+ ½	47½	40⅛
Husky Oil	70966	$43¼	37½	43¼	+4⅜	53⅛	24⅞
Husky A pr	25	$38½	38½	38½		40	39
Husky B pr	295	$39⅛	38¾	38¾		42	37½
Husky E w	42540	$22½	17¾	22½	+ 4	32	9
Hydra Ex	7510	47	45	45	– 1	60	32
Hy's Ltd	6400	280	280	280	+ 5	295	151
IAC	31931	$19⅝	19¼	19⅜	+ ⅛	19⅝	16⅞
ITL Ind	2975	425	385	425	+ 40	465	325
ITL Ind pr	250	$17½	17½	17½		19⅛	15
IU Intl	13534	$12⅞	12⅜	12⅝		13⅞	11⅜
Imasco A	3495	$33½	32½	33¼		35	27½
Imasco A p	2727	380	375	380		400	350
Imasco S p	495	$34¼	34¼	34¼		34¾	34
Imp Gen	5035	$19	18½	18¾

VANCOUVER

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Aaron	650	250	250	250	
Agassiz	9000	122	119	119	+1
Amber	72650	61	56	60	+5
Avino	3500	36	35	35	+1
Azure	5200	105	105	105	+4
Barier R	20000	48	45	45	
Bath N	1000	39	39	39	
Bimori	6500	135	133	135	
Benpel	2500	31	31	31	
Betina	25400	73	70	72	+3
Bow Rvr	6500	17	15	15	
Brent	2700	144	140	144	- 1
Bucnr	2500	51	50	50	- 1
CDR R	3333	13	12½	13	+ ½
BX Dev	5325	490	480	490	+10
Caldnia	2400	115	111	111	- 3
C Barr	2600	195	190	195	
Carolin	38300	255	240	255	+15
Caspan	z25	345	345	345	
Casino	5250	15	14	15	
Celico R	1700	265	262	265	+5
Charltn	5000	58	53	58	+3
Cheyen	3010	325	320	325	+5
Cima	4187	40	38	40	
Claymr	3000	52	52	52	+2
Colby	1100	120	110	110	- 10
Clman A	z1	150	150	150	
Clman B	114	200	200	200	
Clonial	17000	120	110	120	
Cmaplx	13900	275	265	275	
Comet	500	35	35	35	
Con Am	5000	36	35	36	
C Bound	z333	16	16	16	
C Five St	5000	130	130	130	+10
Cns Klco	10500	45	43	44	+1
Cons But	15700	15	13	13	
C Silver	4020	57	55	55	- 1
Coralta	5500	54	53	54	+1
Coynex	1000	50	50	50	
Cree Lk	500	300	300	300	+15
Cube Re	3500	37	36	36	- 2
Dankoe	900	200	200	200	
David	40500	105	95	105	+11
Dav Kys	1200	15	15	15	
Delte	1700	104	95	104	+9
Dora Ex	10500	30	28	29	- 3
Dual res	1500	95	95	95	
Dusty M	500	28	28	28	
Eagle R	1000	20	20	20	
Erly Brd	5000	17½	17½	17½	+ ½
Focus R	14100	650	610	630	+ 5
Forum	1000	58	58	58	
Futurty	1000	30	30	30	+1
Galaxy	4000	17½	15½	17½	
Galvstn	29000	92	85	92	+5
Gentry	1500	33½	33½	33½	
Glamis	6334	23	22	23	
Goldblt	3200	60	60	60	
G Gate	z100	40	40	40	
Gdn Gnt	5000	27	27	27	- 1
G Hercul	39900	70	59	68	+10
Hecate	1050	57	57	57	
Hilnd Cr	3000	82	81	82	+2
Holofl	5000	25	25	25	
Host	4000	56	80	80	- 5
Imp Met	2000	25	25	25	
Intrcp	400	205	205	205	- 3
Intgold	4267	73	70	73	+8
Int Baltr	5200	685	665	665	+ 5
Itl Bmc	1500	46	46	46	+2
IShasta	10500	120	120	120	
Kndahr	48500	70	65	70	+6
Kent E	1000	27	27	27	
Klndx	9000	20	19	19	
La Teko	6667	105	90	105	+15
Lion Mn	27000	70	62	69	+4
Logtng	25500	225	200	225	+38
LP Ind	19500	30	28	30	+1
MCP R	6600	122	117	122	+7
Malor	600	101	100	101	+1
Makao	14000	40	39	39	- 1
Mark V	2800	110	109	110	
Mvrck	7500	119	115	116	+1
Mconel	8900	51	50	50	- 1
Mi - Lo	100	120	120	120	
Mirmit	5000	50	50	50	+1
Mt Grnd	20300	203	195	203	+8
Mos Crk	1500	67	67	67	- 1
Mt Slck	1000	18	18	18	
Mtn Stat	4800	360	345	345	- 20
Musto E	18700	190	181	190	+10
NW G p	z26	213	213	213	
N Cinch	2710	140	135	140	
Nwcst	5000	17	17	17	+1
N Frontr	3425	290	280	280	- 5
N Nadna	1000	35	35	35	
Nl Cal	18400	$16	12	14¼	- 2¾
Norex	3000	48	48	48	
Nthair	33600	300	285	300	+15
N Atlant	9999	10	10	10	
N Hart re	12200	19	18	19	
Nu Engy	2100	310	300	310	+5
Nuspar	16000	38	37	38	
Oxbow	500	95	95	95	
Pac Cas	2000	37	37	37	- 1
Pac Cyp	10100	91	90	91	+1
P Acher	303600	94	72	85	+11
Pthfndr	7000	36½	36½	36½	
Pegsus	1000	95	95	95	- 10
Perry R	500	155	155	155	- 5
Peso Slr	z200	17	17	17	
Piper	13200	490	460	480	
Plains P	1590	38	38	38	- 2
Prism	184200	325	218	300	+79
QC Exp	2200	41	40	40	- 1
Qtsino	2500	40	40	40	
Rainier	200	145	145	145	- 1
Ramco	5500	39½	37	39	
Ramm	18000	58	55	58	+2
Redfrd	7800	155	151	155	
Rhodes	6000	59	57	59	+2
Rimrck	10000	95	93	95	+2
Rio Plat	16500	43	40½	42	- 2
Robert	7003	74	73	74	+1
Rosmc	500	21	21	21	
Sna Res	3500	32	31	31	+1
S Jclnto	3000	34	34	34	+1
Seafrth	8500	33	32	32	- 1
Secrtrt	5000	15	15	15	+ ½
Seneca	5300	80	78	80	
Shield	8500	53	51	51	
Silmil	2000	20	20	20	
S Christl	1000	35	35	35	
S Spring	1000	25	25	25	
S Stndrd	1200	50	45½	50	+3
Skat Res	300	130	130	130	+10
Slocan	5000	45	40	45	
Stall Lak	12000	60	58	60	
Stampd	600	460	450	450	- 20
Suzie	9200	67	56	65	- 2
Sydney	1000	90	88	90	
Syn trc	2000	108	105	105	- 3
Tcoma	2020	66	66	66	
Terra	200	425	415	415	- 15
Thor Ex	1250	235	235	235	
Tint Slv	6000	62	60	60	
Torngn	2700	103	100	100	- 1
Trnsclt	2500	64	63	63	
Tricor	5000	22	20	20	- 2
UFC	2000	14	14	14	+1
U Hrne	11400	200	175	200	+25
Un Ravn	5000	49	46	46	
U Wstld	375	150	150	150	
Vntor R	6200	135	130	130	- 1
Vestor	1000	33½	33½	33½	- 1½
Wlcm N	2000	145	140	140	- 5
W Adera	z125	44	44	44	
Wn Wrn	5200	70	65	70	+7
Wharf	1500	30	30	30	
Ykn Rev	4500	25	25	25	
Yukn Gd	5000	39	38	38	- 1

Warrants and Rights

Ambr wt	34500	25	21	22	+2
Betina w	13000	24	20	23	+3
Caldn wt	7300	23	21	21	- ½
Cube Wt	10000	5¼	5¼	5¼	- ¼
I Baltr w	7200	100	100	100	
Lion Wt	15100	11	9	10	+1
Mc pl w	8000	9	8	8	- 3
MCP Wt	9800	65	60	65	
mlrmt w	5000	8	8	8	
P Cyp w	20000	12	11	12	+3
Rhod wt	3000	9	9	9	- ½
Suzie wt	25500	15	12	14	- ½

INDUSTRIALS

Allied V	200	115	115	115	
Ambsd	z250	87	87	87	
BBC Un	1000	$16¼	16¼	16¼	
Balco	1200	$7¼	7¼	7¼	
Bell	200	$56¼	56¼	56¼	
Block Br	225	$9	9	9	
Cdn Cell	6000	$6	6	6	
Canfor	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Daon Dv	400	$9	9	9	
Doman	100	495	495	495	- 5
H Roach	200	110	110	110	
Kaiser	2000	$14½	14¾	14¾	
M B	300	$19½	18⅞	19½	
Q Bdcst	700	$15¼	15	15¼	

AMÉRICAINE

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
tAeronca	37	10	6⅝	6½	6⅝	
Alask A	6	11	5⅞	5¼	5¼	
Alleg A	3	2	35¼	35¼	35¼ + ¼	
Alld Ar		659	3	2⅞	3 + ¼	
A Israel	3	17	3¾	3½	3½ - ¼	
ASafe E	10	25	10⅛	10⅛	10⅛	
Anglo C	9	39	10⅞	10⅝	10⅞	
Anthon	5	8	8	7⅞	7⅞ - ⅛	
Apld Dv	27	109	9⅞	9½	9¾ + ⅛	
Aquit Ca	9	54	15¼	14⅞	15 - ¼	
Asamer	25	2205	u17¾	16½	17 + ⅝	
Ashld Oil	12	1973	26½	26⅛	26½ + ⅛	
Atco Ind		1	15-16	15-16	15-16	
Avemc	7	36	6⅝	6½	6½	
Banistr	6	12	8⅞	8⅞	8⅞ + ⅛	
Barnes	15	24	7⅜	7	7⅛ - ⅜	
Barnwl	43	5	11¼	11¼	11¼ + ¼	
Bartons		2	3⅝	3⅝	3⅝	
Beverly	13	222	6¼	5½	6⅛ + ⅛	
Blc Pen	8	3	8⅝	8½	8½	
Bow Vall	17	173	u28⅜	27⅝	27⅝ - ⅛	
Bradf Cm	10	32	9½	9⅛	9⅜ + ⅛	
Brascan	2	267	14¼	14	14¼ + ⅛	
Breeze C	14	3	6	6	6	
Brwn F	11	10	25⅞	25½	25⅝ + ¼	
Calcomp		30	7½	7⅜	7½	
Camp Ch		54	5⅝	5½	5⅝ + ⅛	
Cdn Hom	16	163	7⅞	7⅝	7⅞ + ⅛	
Cdn Hydr	8	10	9	9	9 + ¼	
Cdn Mer	12	96	u17¾	15¼	17¼ + 2¼	
Cdn Oc	8	2	18¼	18¼	18¼ + ¼	
CSup Oil	9	6	53	52½	53 + ¾	
Chmp Ho		257	u 23¾	21¼	21¼ - ¼	
Chief Dv	18	227	18⅛	17	18⅛ + 1⅛	
Christn	5	7	6¼	6⅛	6¼ + ⅛	
Cineram	26	21	4⅜	4⅜	4⅜ - ⅛	
Colemn	8	132	18¼	17¾	17¾ - ¼	
Cominc	8	51	24	24	24	
Comdint	15	185	27½	26	27⅛ + ¾	
Condec	4	28	11	10⅝	10⅞ + ⅛	
Con OG	10	54	11	10¾	10¾ + ⅛	
Cont Ma	wi8	4	5⅞	5¾	5⅞ + ⅛	
Cook I	4	12	8⅜	8½	8½ + ⅛	
Crystl O	9	x29	24½	24¼	24½ + ⅜	
Data Pd	9	188	19⅞	19⅜	19⅝	
Dev Am	5	24	10	10	10	
Dev Cpa	5	24	10	10	10	
Documat	16	75	22⅛	21½	22⅛ + 1⅛	
Dome P	6	38	55¾	55¼	55½ + ¼	
Dur Tst	12	7	11	10¾	11	
Dynalec	13	72	4⅞	4⅝	4¾	
Fed Re	35	32	6¼	6⅛	6¼ + ⅛	
Fin Gen	8	40	13¼	13⅛	13⅛ - ⅛	
Ford Cn	15	z160	65½	65½	65½	
Forest L	86	6	6	6	6	
Front A	8	10	13⅝	13½	13½	
Gnt Yel	12	18	11⅞	11⅝	11⅞	
Great Am	4	27	7⅜	7¼	7¼ + ⅛	
HartzM	8	26	10½	10¼	10½ + ¼	
Hasbro	7	5	7¼	7¼	7¼	
HBab O	7	11	39¾	38½	39⅜ + ⅛	
Hfmn.05e	4	6	6¾	6¾	6¾ - ⅛	
Husky O	9	1405	38½	35⅜	38½ + 3½	
Hycel	19	36	6	5⅝	5⅝ - ⅛	
Imp Oil	8	208	16⅞	16⅝	16¾	
Instr Sy	28	602	1⅛	1	1⅛ + ⅛	
Int Bnkn	13	45	3¼	3⅛	3¼	
Int Str		4	1	15-16	1 +1-16	
Intrpool	9	22	39½	39½	39½	
Intrwy	4	57	23	22¾	22⅞ - ¼	
Irow Bd	8	19	19½	19⅛	19½	
Jetronic	6	4	2	2	2	
Kin Ar	11	32	2⅝	2⅜	2⅜	
Lafvrd		27	4⅛	4⅛	4⅛	
Lake S	43	5	2 9-16	2 9-16	2 9-16 - 1-16	
Lloyd E		10	4⅜	4⅜	4⅜ + ⅛	
Lodge S	11	3	2⅛	2⅛	2⅛	
Loews wt		201	15½	14⅞	15⅛ + ⅛	
Marmda		22	3¼	11-16	¾ +1-16	
McCul	17	225	4⅛	4	4⅛ + ⅛	
Mo PRr	6	1	45¼	45¼	45¼ + ¼	
Mite Cp	6	11	12⅜	12½	12⅜ - ⅛	
Nat Hlt	7	6	10¼	10⅛	10¼ + ⅛	
Nt Pat		96	9⅜	9⅛	9¼	
N Idria	7	15	1⅜	1½	1⅜ + ⅛	
Norin	6	6	9⅞	9¾	9¾ - ⅛	
Nortek	23	52	6⅛	5⅞	5⅞ - ⅛	
NCdn O	9	24	9	8¾	9	
Numac	21	10	31¾	31½	31½ - ½	
OOkiep		z150	26¾	26¼	26¾ + ¼	
Outdr S	10	7	7½	7½	7½	
Pac Hold	13	23	31	30⅝	31 + ⅛	
Pato C	4	24	7⅛	7	7⅛ + ⅛	
Phoenix		29	4½	4⅜	4⅜	
Pionr S		17	1¾	1⅝	1¾ + ⅛	
Plac Dv	14	2	19⅜	19¼	19¾ + ⅜	
Plant In		154	6⅞	5¾	6⅛ + ⅛	
Poloron	34	2	27⅛	23¼	23¼ - 1⅛	
Prairie	15	35	14⅜	13¼	14⅜ + 1⅜	
Presley	2	234	12¼	11⅜	11⅞ - ⅜	
Preston	8	2	14¾	14¾	14¾ + ⅛	
Ranger	35	93	28½	28	28¼ + ¼	
Rath		2	3	2⅞	3 + ⅛	
Res Ctl	10	124	22⅛	21⅜	22 + ⅛	
Resrts A	101	1135	84⅞	79	84 + 2½	
Rest Asc	30	26	2¼	2⅛	2⅛ - ⅛	
Rexnor	85	250	7⅜	7¼	7⅜ + ⅛	
Salem C	7	10	14	13⅞	14 -	
Sheltr	5	129	o¾	5⅞	6¾ + ¾	
Solitron	39	22	2⅞	2¾	2¾ - ⅛	
Sonder	9	22	20⅞	20¾	20⅞ + ⅛	
Soundsn	4	13	10⅞	d10⅝	10⅝ - ¼	
Sundnc	20	456	31¼	28¾	31 + 2⅜	
Susahan	o	29	8¾	8⅝	8⅝ - ⅛	
Synalov	9	23	6	5⅝	6 + ⅜	
Syntex	13	1049	31⅛	30¼	31 + ⅝	
Syst En	21	157	16½	15⅝	16½ + ½	
Terra C	9	23	8⅞	d 8⅜	8⅝ - ⅛	
Total pf		5	19¾	19¾	19¾ + 1	
Tran Lux	9	5	5	5	5	
Twin Fr	6	11	4⅞	4¾	4¾ + ⅛	
UNat C	2	3	23¼	23¼	23¼	
US Filt	8	44	13⅜	12⅞	13¼ + ⅛	
Vernit	11	382	9⅜	9	9⅛ + ⅛	
Vulc Inc	5	3	12⅛	11⅞	12⅛ + ¼	
Walnoco	19	277	16⅝	15⅝	16⅛ - ⅛	
Wang	18	25	22⅛	21½	21¾ - ¼	
WarC pf		83	10	9¼	10 + ⅜	
Wstburn	5	73	23¼	22⅞	23¼ + ⅜	
Work W	7	8	7⅞	7⅞	7⅞	
Wr Her	94	6	15-16	15-16	15-16 - 1-16	

Total sales: 3,266,000.

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Abacus	900	$5¾	5¾	5¾	
Acroll	753	130	120	125	+9
Barons	1000	16	16	16	+1
Cdn Obas	4000	245	240	240	+10
Clearport	26100	250	220	240	+25
Cochrane	400	400	400	400	- 20
Commercl	6000	60	59	59	
Concept	3800	365	340	365	+20
Conventur	39936	$7	6¾	7	+ ¼
Flin Flon	500	35	35	35	
Helgena	5100	130	100	125	- 10
Highfield	2000	320	315	320	
Kinita	8200	135	120	125	- 10
Lariat	2500	100	93	100	- 2
Missi	3500	90	82	82	- 10
NRG	2000	400	395	395	- 5
NFF	240	56	6	6	- ¾
New Gatewy	4400	200	195	195	- 10
Northrim	4138	110	105	106	- 4
Peregrine	700	120	120	120	+ 4
Rio Alto	1000	315	310	310	- 10
Savanna	4700	140	140	140	
Seagull	225	350	340	340	- 10
Sparrow	800	100	100	100	- 10
Troy	9281	220	220	220	- 10
Univ Expl	5800	185	175	185	+ 10
Westn Resrs	500	110	110	110	+9

Total sales: 138,863.

le dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la dévise canadienne était en baisse hier de 1-10 à $1.1230 et la livre sterling était en hausse de 1 à $2.1096.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en hausse de 2-25 à $0.8905 et la livre sterling de 1.05 à 1.8785.

marché des options — CHICAGO

Option	Prix	Juil.	Oct.	Janv.	Dern. Trans.	Ferm. du Titre
Alcoa	40	1¼	3	4½	40⅞	
Alcoa	45	1-16	1	2¼	40⅞	
Alcoa	50	a	7-16	1	40⅞	
Am Exp	35	1 1-16	2	a	35⅞	
Am Exp	40	a	½	a	35⅞	
Am Tel	60	5-16	1	1½	58⅞	
Am Tel	65	1-16	3-16	7-16	58⅞	
Atl R	45	3½	a	5¾	48⅛	
Atl R	50	7-16	1¾	2⅝	48⅛	
Atl R	60	a	5-16	11-16	48⅛	
Avon	45	9⅜	9⅝	9⅝	54½	
Avonp	45	a	5-16	1 1-16	54½	
Avon	50	4¾	5½	6⅜	54½	
Avonp	50	⅛	1 5-16	2 7-16	54½	
Avon	60	1-16	1 1-16	2	54½	
Avonp	60	5½	6½	a	54½	
BankAm	20	2¾	3⅝	4⅛	22½	
BankAm	25	1-16	9-16	1 1-16	22½	
BankAm	30	a	3-16	a	22½	
Beth S	15	7⅞	b	b	22⅝	
Beth S	20	2⅞	3⅝	4¼	22⅝	
Beth S	25	⅛	1⅛	1⅞	22⅝	
Bruns	10	4¾	a	a	14¾	
Bruns	15	⅜	1 3-16	1¾	14¾	
Bruns	20	1-16	5-16	½	14¾	
Burl N	35	a	3⅞	a	37½	
Burl N	40	3-16	1 11-16	2½	37½	
Burl N	45	a	⅛	b	37½	
Burrgh	60	13	14¾	a	72¾	
Burrgh	70	3¾	7¼	a	72¾	
Burrgh	80	⅛	2⅞	a	72¾	
Citicp	20	3	3⅝	4	23	
Citicp	25	⅛	⅜	1 9-16	23	
Delta	35	10½	a	b	46	
Delta	40	6⅛	7	a	46	
Delta	45	1⅝	3⅝	a	46	
Delta	50	b	1¾	2¾	46	
Dig Eq	40	6½	7	8⅝	46⅛	
Dig Eq	45	1 13-16	4⅛	5½	46⅛	
Dig Eq	50	¼	2¼	3¾	46⅛	
Disney	30	a	1½	b	41⅛	
Disney	35	5⅜	7⅛	a	41⅛	
Disney	40	1¾	3¾	4½	41⅛	
Disney	45	b	1¾	2¾	41⅛	
Dow Ch	20	4¼	4½	b	24	
Dow Ch	25	¼	1¼	2	24	
Dow Ch	30	1-16	5-16	¾	24	
du Pnt	100	12⅞	14	b	112¾	
du Pnt	110	3⅜	7	9	112¾	
du Pnt	120	¼	2 9-16	4½	112¾	
Eas Kd	40	13	12⅝	b	53⅛	
Eas Kdp	40	1-16	3-16	b	53⅛	
Eas Kd	45	8⅛	8¾	9⅞	53⅛	
Eas Kdp	45	1-16	9-16	1 7-16	53⅛	
Eas Kd	50	3¾	5⅞	6¼	53⅛	
Eas Kdp	50	⅛	1⅞	2⅞	53⅛	
Eas Kd	60	1-16	1 7-16	2 7-16	53⅛	
Eas Kdp	60	7	8	9¼	53⅛	
Exxon	40	4⅛	5	b	44⅞	
Exxon	45	⅝	2	2⅛	44⅞	
Exxon	50	1-16	⅜	1 1-16	44⅞	
F N M	15	2 5-16	2¼	2⅝	17⅜	
F N M	20	a	3-16	9-16	17⅜	
Fluor	30	6⅝	a	b	36⅜	
Fluor	35	1½	2¾	3¾	36⅜	
Fluor	40	1-16	1	1¾	36⅜	
Ford	40	6⅜	6⅝	b	46¾	
Ford	45	1 15-16	3¼	3½	46¾	
Ford	50	⅛	15-16	1⅜	46¾	
Gen El	45	6	5⅞	a	50⅝	
Gen El	50	1 5-16	2⅝	3¾	50⅝	
Gen El	55	1-16	15-16	1⅝	50⅝	
G M	50	8⅜	8⅞	b	58¾	
G M p	50	a	5-16	b	58¾	
G M	60	7-16	1⅞	2⅝	58¾	
G M p	60	1½	3	4⅞	58¾	
G M	70	a	¼	b	58¾	
G M p	70	11¼	11⅞	13⅝	58¾	
Gt Wst	20	8⅛	8⅛	a	28¼	
Gt Wst	25	3¼	3¾	4⅜	28¼	
Gt Wst	30	3-16	1¼	2	28¼	
Gt Wn	10	4¼	4¼	4⅜	14¼	
Gt Wn	15	1-16	⅜	1 5-16	14¼	
Halbtn	50	11¾	12	13¼	61¾	
Halbtn	60	2¼	4¼	5	61¾	
Halbtn	70	1-16	⅜	2	61¾	
Homstk	30	5	5¾	a	34⅝	
Homstk	35	11-16	2½	3⅜	34⅝	
Homstk	40	1-16	15-16	b	34⅝	
Homstk	45	a	3-16	b	34⅝	
Hou OM	20	2 1-16	3½	4⅜	22	
Hou GM	25	⅛	1⅜	2¼	22	
Hou OM	30	1-16	7-16	b	22	
Hou OM	35	1-16	a	b	22	
I N A	35	a	6⅝	a	413⅜	
I N A	40	1¼	2¼	3¼	413⅜	
I N A	45	1-16	9-16	1	413⅜	
I B M	240	20¾	24¾	29	260½	
I B Mp	240	3-16	2⅜	6½	260½	
I B M	260	3¾	11⅜	15⅞	260½	
I B Mp	260	3¼	9¼	13½	260½	
I B M	280	¼	4¼	8¼	260½	
I B Mp	280	19⅞	22⅞	24½	260½	
In Har	25	10⅛	a	a	35	
In Har	30	5⅛	5½	a	35	
In Har	40	b	13-16	1 5-16	35	
In Min	35	1 3-16	2⅞	3⅜	36⅛	
In Min	40	1-16	⅝	1⅛	36⅛	
In Min	45	1-16	a	a	36⅛	
In Pap	35	a	a	6¼	39¼	
In Pap	40	½	2⅛	a	39¼	
In Pap	45	1-16	¾	1⅛	39¼	
I T T	25	5⅝	a	6¾	30⅝	
I T T	30	13-16	1 13-16	2 7-16	30⅝	
I T T	35	a	⅜	13-16	30⅝	
John J	70	11½	11¼	a	81¼	
John J	80	1⅜	4½	6¼	81¼	
K mart	25	7-16	1 7-16	2 5-16	24⅜	
K mart	30	1-16	⅜	¾	24⅜	
Kenn C	20	2 1-16	3¼	3⅞	21⅞	
Kenn C	25	⅛	1	1⅝	21⅞	
Kenn C	30	1-16	5-16	11-16	21⅞	
Kerr M	40	3½	5¼	a	43¼	
Kerr M	45	9-16	2 7-16	3¾	43¼	
Kerr M	50	a	1⅛	2⅛	43¼	
Kerr M	60	a	a	⅝	43¼	
Loews	30	a	14	b	44⅛	
Loews	35	9	9	b	44⅛	
Loews	40	3¾	5¼	b	44⅛	
Mc Don	40	13⅜	b	b	52¾	
Mc Don	45	8	9	a	52¾	
Mc Don	50

l'or

Le prix de l'once d'or hier à Londres, etait cité en dollars americains à $184.20 — à Paris à $185.11 — a Francfort a $183.67 — à Zurich à $184.125 — à Hong Kong à $181.12.

l'argent

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de 2.7 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

VENDREDI: $5.240 tonnes

MONTREAL — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent canadien à $5.971 l'once de Troyes.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américian à $5.215.

denrées agricoles

(PC) — **Cours des denrees** transmis à **Montreal** par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, no 92, $1.26, no 93, $1.27; prix de vente, $1.27; prix de gros moyen aux detaillants, $1.34½.

Fromage cheddar: blanc, $1.26½, coloré, $1.26½.

Poudre de lait ecrème: no 1, sacs de 50 lb, $0.72 à $0.76; pour nourrissage, $0.43-$0.47.

Lait de beurre en poudre: $0.49 a $0.50.

Oeufs: prix moyens de grossistes aux detaillants, en boites d'une douzaine, A-extra gros, $0.97½; A-gros $0.93½; A-moyens, $0.86½; A-petits, $0.62½.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fedération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, $0.95; 1-gros, $0.90; A-moyens, $0.83; A-petits, $0.60; A-trés petits, $0.32.

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING PAR TONNE METRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (fils et barres)

comptant	687.50-688.00
à terme	707.00-707.50
ventes	17,475 tonnes

ETAIN (qualité ordinaire)

comptant	65.40-65.50
à terme	64.60-64.70
ventes	700 tonnes

ETAIN (qualite supérieure)

comptant	64.40-65.50
à terme	64.80-64.95
ventes	15 tonnes

PLOMB

comptant	301.50-302.00
à terme	311.00-311.50
ventes	1,700 tonnes

ZINC

comptant	306.50-307.00
à terme	316.50-317.00
ventes	2,100 tonnes

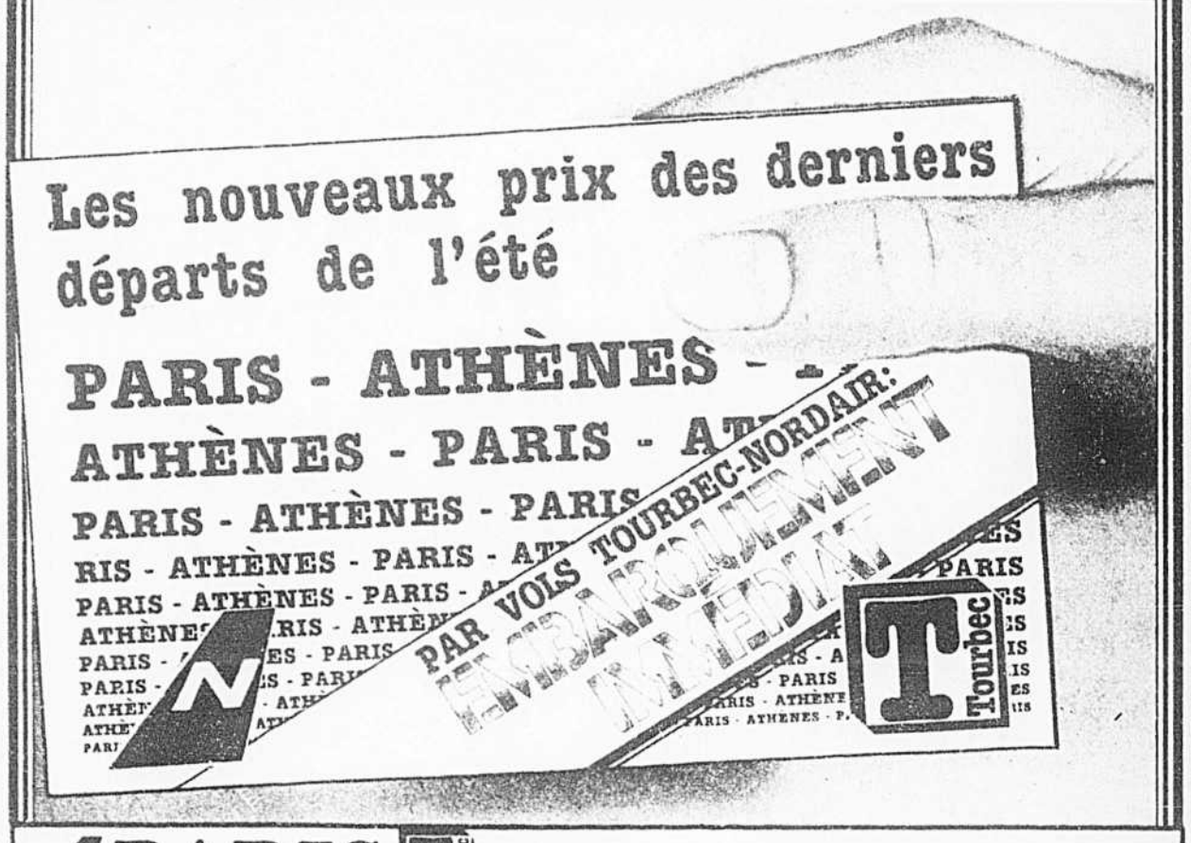

PARIS

DATE DÉPART	CHOIX DE DATES DE RETOUR 2 sem.	3 sem.	4 sem.	6 sem.	8 sem.	DERNIÈRE DATE DE RÉSERVATION	PRIX
04 août	19 août	26 août	02 sept.	—	—	05 juillet	$389.
04 août	—	—	—	16 sept.	30 sept.	05 juillet	$369.
11 août	26 août	02 sept.	09 sept.	23 sept.	07 oct.	12 juillet	$339.
13 août	28 août	—	11 sept.	25 sept.	09 oct.	14 juillet	$339.
18 août	02 sept.	09 sept.	16 sept.	30 sept.	14 oct.	19 juillet	$339.
25 août	09 sept.	16 sept.	23 sept.	07 oct.	21 oct.	26 juillet	$319.
27 août	11 sept.	—	25 sept.	09 oct.	23 oct.	28 juillet	$319.
01 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.	14 oct.	28 oct.	02 août	$319.
08 sept.	23 sept.	30 sept.	07 oct.	21 oct.	04 nov.	09 août	$319.
10 sept.	25 sept.	—	09 oct.	23 oct.	06 nov.	11 août	$319.
15 sept.	30 sept.	07 oct.	14 oct.	28 oct.	—	16 août	$319.
22 sept.	07 oct.	14 oct.	21 oct.	04 nov.	—	23 août	$319.
24 sept.	09 oct.	—	23 oct.	06 nov.	—	25 août	$319.
29 sept.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	—	—	30 août	$319.
06 oct.	21 oct.	28 oct.	04 nov.	—	—	06 sept.	$299.
08 oct.	23 oct.	—	06 nov.	—	—	08 sept.	$299.
13 oct.	28 oct.	04 nov.	—	—	—	13 sept.	$299.
20 oct.	04 nov.	—	—	—	—	20 sept.	$299.
22 oct.	06 nov.	—	—	—	—	22 sept.	$299.

ATHÈNES

DATE DE DÉPART	CHOIX DE DATES DE RETOUR 2 sem.	3 sem.	4 sem.	6 sem.	8 sem.	10 sem.	DERNIÈRE DATE DE RÉSERVATION	PRIX
01 août	16 août	23 août	30 août	13 sept.	27 sept.	11 oct.	02 juillet	$499.
08 août	23 août	30 août	06 sept.	20 sept.	04 oct.	18 oct.	09 juillet	$499.
15 août	30 août	06 sept.	13 sept.	27 sept.	11 oct.	25 oct.	16 juillet	$479.
22 août	06 sept.	13 sept.	20 sept.	04 oct.	18 oct.	01 nov.	23 juillet	$479.
29 août	13 sept.	20 sept.	27 sept.	11 oct.	25 oct.	08 nov.	30 juillet	$479.
05 sept.	20 sept.	27 sept.	04 oct.	18 oct.	01 nov.	—	06 août	$469.
12 sept.	27 sept.	04 oct.	11 oct.	25 oct.	08 nov.	—	13 août	$449.
19 sept.	04 oct.	11 oct.	18 oct.	01 nov.	—	—	20 août	$449.
26 sept.	11 oct.	18 oct.	25 oct.	08 nov.	—	—	27 août	$449.
03 oct.	18 oct.	25 oct.	01 nov.	—	—	—	03 sept.	$449.
10 oct.	25 oct.	01 nov.	08 nov.	—	—	—	10 sept.	$449.
17 oct.	01 nov.	08 nov.	—	—	—	—	17 sept.	$449.

Note: Vols nolisés avec Nordair. Réservations 30 jours à l'avance.

● **En Grèce:**
Nous disposons de villas équipées dans l'Ile de Crête.

● **Location de voitures à Paris:**
Toute la gamme Renault est disponible de 1 à 6 semaines

	2 sem.	3 sem.	4 sem.
R5	$257.	$365.	$499.
R14	$435.	$596.	$695.

● **La R5 camping:**
Une voiture toute équipée pour le camping (2 personnes)
2 sem.: $247.
3 sem.: $343.

Bureau de Montréal
347 est rue St-Paul
Montréal
H2Y 1H3
Tél.: (514) 866-2872

Bureau de Québec
29 rue d'Auteuil
Québec
G1R 4B9
Tél.: (418) 694-0424

Bureau de Sherbrooke
74 Wellington nord
Sherbrooke
J1H 5B6
Tél.: (819) 563-3355

Tourbec

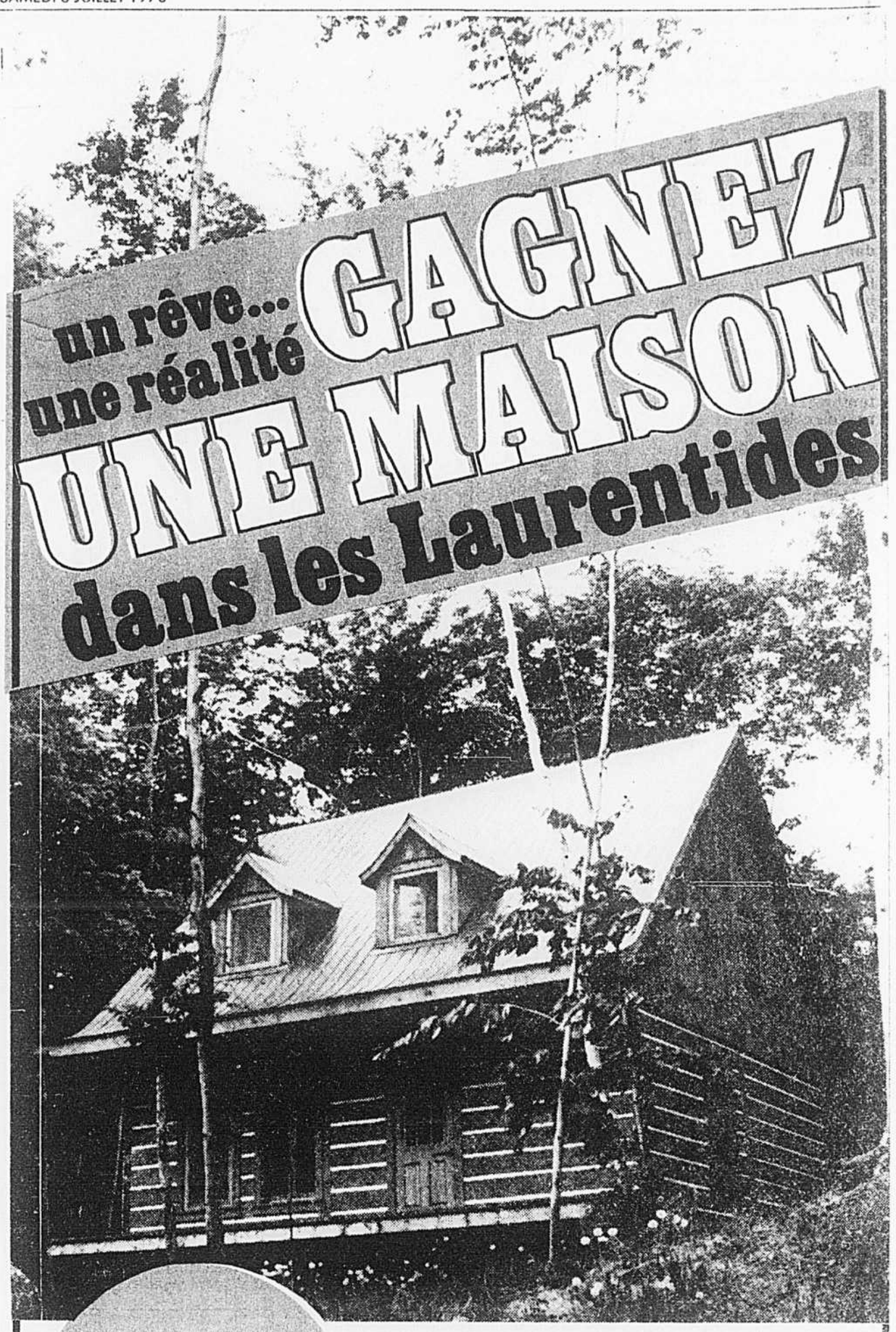

MONTREAL MATIN

en collaboration avec

le Complexe Desjardins

... vous offre la chance de gagner une maison conçue par Les Maisons d'Autrefois du Québec Inc.. Nous avons choisi un terrain boisé de sapins, à Sainte-Agathe-des-Monts pour y construire cette maison «de chez nous». L'été, le gagnant pourra profiter de la rivière qui borde son terrain, ou encore se rendre au lac qui est à quelques pas de chez lui. L'hiver, sa maison étant située au coeur même des Laurentides, tous les centres de ski du Nord peuvent être atteints en un rien de temps.

Une véritable maison de rêve, finition complète et soignée, système de chauffage électrique, il lui manque seulement un propriétaire. Un grand prix de $40,000!

Un autre gagnant méritera, comme deuxième grand prix, une Toyota Celica GT Liftback 1978.

«LA MAISON QUI DURE DES SIECLES!»

Ces maisons bâties de pièces de pin, inspirées par la façon de construire qu'utilisaient nos ancêtres, sont conçues pour allier le cachet et la solidité d'antan, au confort d'aujourd'hui. Vous pouvez voir la maison à gagner en cours de construction au Mont Castor à Ste-Agathe des Monts. Le Mont Castor est situé à l'extrémité de l'autoroute des Laurentides.

Le représentant de «Les Maisons d'Autrefois du Québec Inc.», sur les lieux, se fera un plaisir de vous la faire visiter.

AU COMPLEXE DESJARDINS: UNE MAISON DANS UNE MAISON!

On sait que le Complexe Desjardins est vaste mais quand même, y construire une maison complète, identique à celle que nous faisons tirer, demeure un spectacle assez unique. Il y a toujours beaucoup à faire et à voir au Complexe Desjardins. Pendant toute la durée du concours, venez y voir la maison et y déposer vos coupons de participation dûment remplis.

2e GRAND PRIX

UNE TOYOTA CELICA GT LIFTBACK
«la voiture importée de l'année»
— *le magazine Motor Trend*

Avec raison. Cette voiture économique vous étonnera par sa robustesse, sa qualité et sa beauté. Son équipement «standard» comprend à peu près tout ce qu'on trouve «en option» dans d'autres marques. Venez la voir au Complexe Desjardins et allez l'essayer chez un concessionnaire Toyota. D'un pare-chocs a l'autre, c'est une voiture de grande qualité.
AUJOURD'HUI, C'EST TOYOTA!

PROCUREZ-VOUS LE MONTREAL-MATIN
POUR OBTENIR VOTRE COUPON DE PARTICIPATION ET CONNAITRE LES AUTRES DETAILS DE CETTE PROMOTION

le monde

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 8 JUILLET 1978

dépêches

LE COMMISSAIRE principal (chef du gouvernement) de Guinée-Bissau, le commandant Francisco Mendes, est mort hier dans un accident de voiture, a annoncé un porte-parole de l'ambassade de Guinée-Bissau à Lisbonne. M. Mendes était l'un des fondateurs du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) qui, jusqu'à l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise en septembre 1974, a lutté contre le pouvoir colonial.

●

LE CONSEIL épiscopal latino-américain (CELAM) a terminé ses travaux hier à Bogota en dénonçant la crise politique, sociale, économique et religieuse sur le continent. Les 65 prélats réunis ont fait une espèce de radiographie de la situation en Amérique latine. Les évêques chiliens, peu avant la fin des travaux, ont condamné les régimes militaires latino-américains et les ont accusés de bafouer les droits de l'homme.

●

LES ELECTIONS législatives qui se dérouleront aujourd'hui en Malaysie verront probablement la victoire du Front national actuellement au pouvoir, bien que les partis d'opposition s'efforcent de mettre fin à ce qu'ils appellent la tyrannie de l'actuelle majorité. Le premier ministre, Datuk Hussein Onn, dirige une coalition comprenant des Malais (environ 60 pour cent de la population du pays) ainsi que des représentants des minorités chinoise (environ 10 pour cent) et indienne (10 pour cent). Le front national détient actuellement les deux tiers des sièges gouvernements des différents Etats composant la Fédération malaise.

●

LES MEMBRES du parti national-socialiste d'Amérique pourront vraisemblablement défiler demain comme prévu, à Marquette Park, au sud-ouest de Chicago. Le juge William Brennan, de la Cour suprême des Etats-Unis, a rejeté une requête présentée pour faire ajourner cette marche. Les autorités de Chicago avaient demandé que la manifestation soit remise jusqu'à ce que le tribunal compétent décide si elle pouvait ou non avoir lieu. Le juge Brennan n'a pas précisé les motifs de son refus.

●

LE COMITE directeur du Parti socialiste français, secoué par une crise profonde depuis son échec aux élections législatives de mars dernier, se réunit à Paris ce week-end. Cette crise menace le leader du parti, M. François Mitterrand, et entraîne de vives tensions parmi les militants, divisés en tendances allant du centre-gauche aux marxistes. La situation sera examinée par une centaine de membres du comité directeur élus en fonction des principaux courants.

●

LE PARTI réformiste dominicain a remporté 16 sièges au Sénat contre 11 seulement pour le Parti révolutionnaire (PRD - opposition) au cours des élections générales du 16 mai dernier, a annoncé hier soir la junte centrale électorale (JCE). MM. Antonio Guzman et Jacobo Majluta, appartenant au PRD ont virtuellement remporté la présidence et la vice-présidence de la République, mais en revanche leur parti a vu lui échapper le Sénat.

●

LE PRESIDENT Siad Barre, chef de l'Etat somalien, sera reçu mardi à déjeuner par le président Valéry Giscard d'Estaing, a déclaré hier un porte-parole de l'Elysée. Par ailleurs, le vice-président Kenyan, M. Daniel Arap Moi, pourrait venir dans les semaines à venir à Paris de même qu'une importante délégation éthiopienne.

●

L'EGLISE catholique doit être expressement mentionnée dans la constitution espagnole, a décidé hier le Congrès des députés (chambres basse) qui examine depuis mardi à Madrid l'avant-projet de loi fondamentale de l'Espagne. Les députés réunis en session plénière ont en effet repoussé un amendement socialiste qui exigeait la suppression de toute mention à l'Eglise catholique. Ainsi, en vertu de l'article 15 voté hier par le Congrès, l'Etat espagnol, bien que non confessionnel, maintiendra des relations de coopération avec l'Eglise catholique, ainsi qu'avec les autres confessions. Ce texte énonce en outre la liberté religieuse.

(téléphoto AP)

Le président Anouar Sadate est arrivé hier tout souriant à Vienne, où il a été accueilli par son homologue autrichien, M. Rudolf Kirchschlaeger. Le chef de l'État égyptien s'entretiendra notamment avec le leader de l'opposition israélienne, M. Shimon Peres.

Sadate rencontre Peres en Autriche

d'après PA, Reuter, AFP

VIENNE — A son arrivée hier à Vienne, quelques heures avant le président Anouar Sadate, le leader de l'opposition travailliste israélienne, M. Shimon Peres, a déclaré qu'il poursuivra le «dialogue» avec le chef de l'Etat égyptien, mais n'engagera pas de «négociations».

Le président Sadate, qui est accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. Mohamed Ibrahim Kamel, et de quelque 80 autres collaborateurs, a été salué par M. Rudolf Kirchschlaeger, chef de l'Etat autrichien. Il s'est borné à exprimer son optimisme quant à l'évolution des négociations sur le Proche-Orient et a démenti une nouvelle fois les bruits qui ont couru touchant une rencontre avec le président Carter en Autriche ou en Allemagne fédérale.

Le président égyptien s'entretiendra non seulement avec M. Peres, mais aussi avec le chancelier d'Autriche, M. Bruno Kreisky et M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, organisateur de cette rencontre consacrée au Proche-Orient.

Il recevra en outre, en marge de ces conversations, l'ex-président du Congrès juif mondial, M. Nahum Goldman. Aucun programme précis n'a été établi pour ce week-end.

M. Peres, qui a démenti être le messager du premier ministre israélien, a précisé qu'il s'agira d'un simple échange de vues qu'il souhaite constructif. Il compte expliquer au président Sadate pourquoi son parti juge inacceptable le plan de paix égyptien.

Italie: Pertini élu chef d'Etat

d'après AFP, Reuter, PA

L'élection de M. Sandro Pertini, 82 ans, socialiste, à la présidence de la République italienne est désormais acquise. Dans le but d'éviter la rupture de la politique nationale qui a porté le parti communiste dans la majorité gouvernementale, la Démocratie-Chrétienne a décidé, la nuit dernière, de soutenir la candidature de M. Pertini qui avait déjà reçu l'appui de toutes les formations de la gauche italienne.

Il aura donc fallu 16 tours de scrutin en 11 jours pour que les partis politiques italiens se mettent d'accord sur le nom d'un candidat commun. La Démocratie-Chrétienne s'était résignée au choix d'un chef d'Etat qui ne sorte pas de ses rangs, mais avait opposé des vétos répétés aux noms proposés par le Parti socialiste. La situation s'est brusquement débloquée, hier, quand M. Benigno Zaccagnini a reconsidéré la candidature de M. Pertini en la jugeant comme la seule capable de réunir le plus vaste consensus.

En se conformant strictement aux consignes de vote de leurs partis, les Grands électeurs devraient élire, ce matin, à 11 heures, au Palais de Montecitorio, le siège de la Chambre des Députés, le septième président de la République italienne en la personne de M. Sandro Pertini. Les suffrages qui se porteront sur M. Pertini devraient atteindre 915 voix (il en faut 596 pour être élu), ce qui constituerait un record absolu pour une élection présidentielle italienne.

Le vide politique qu'a entraîné cette consultation contraste une nouvelle fois avec la reprise du terrorisme en Italie. En 24 heures, les Brigades Rouges ont revendiqué les attentats commis à Milan, Turin et Gênes contre des dirigeants d'entreprise. D'ailleurs, d'après la section Problèmes de l'Etat du Parti communiste, 1487 attentats dont le bilan est de 23 morts et 318 blessés ont été perpétrés en Italie pendant le premier semestre de 1978. Selon le document du PCI publié hier soir, 42 groupes terroristes agissent à Rome, 18 à Milan, 17 à Bologne, 14 à Padoue et 13 à Turin.

L'élection présidentielle a été aussi caractérisée par le désintéressement des Italiens. Deux millions de personnes ont suivi, en effet, à la télévision la retransmission en direct du premier tour de scrutin alors que chaque rencontre de la Coupe du Monde de football mobilisait, le mois dernier, 25 millions de téléspectateurs.

M. Sandro Pertini (téléphoto PA)

Carter n'est pas terrorisé

WASHINGTON (Reuter) — L'action terroriste des Brigades Rouges n'est pas la raison principale de la décision du président Carter de ne pas se rendre en Italie, à l'occasion de son voyage en Europe la semaine prochaine, déclarait-on de source autorisée, hier.

M. Carter, qui assistera au sommet économique de Bonn, les 16 et 17 juillet, quittera Washington jeudi prochain pour l'Allemagne fédérale. Le président songerait à se rendre dans d'autres pays d'Europe occidentale, dont l'Italie. Mais il a décidé d'écourter son voyage, son emploi du temps étant trop serré, précisait-on de même source.

«Le problème du terrorisme en Italie a été soulevé mais ne constituait pas une raison majeure» de ne pas y aller, déclarait-on, se refusant à commenter un article de l'hebdomadaire «Newsweek» affirmant que même un trajet en hélicoptère de Rome au Vatican avait été exclu de crainte qu'un terroriste, armé d'un lance-roquettes, puisse l'abattre en vol.

Les Boliviens vont aux urnes dimanche

d'après AFP, Reuter

LA PAZ — Les troupes boliviennes ont été placées en état d'urgence pour les élections générales de demain qui permettront, pour la première fois depuis douze ans, à 2,000,000 de Boliviens de choisir un président de la République, un vice-président, 27 sénateurs et 11 députés.

Le général Hugo Banzer, qui transmet maintenant le pouvoir de son propre gré, aura battu un record: sept ans à la présidence. Il lui restera la possibilité de présenter sa candidature dans quatre ans.

Le scrutin doit conduire la Bolivie à une démocratie dont elle ne jouit pas depuis 1964. Détenteur du record mondial de coups d'Etat, ce pays a vu se succéder 63 présidents en 153 ans. Neuf seulement ont pu achever leur mandat constitutionnel.

Bisbille à l'OUA

KHARTOUM (AFP, Reuter) — La conférence ministérielle de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a été ajournée peu après son début, hier soir, à la suite de divergences sur le problème des interventions étrangères en Afrique ainsi que sur le plan idéologique.

Le président du Soudan, Gaafar el Nimeiry, a condamné toutes les interventions étrangères, d'où qu'elles viennent, préconisant des solutions africaines et la formation d'une force africaine.

Mais le représentant de la Libye, M. Triki, s'en est pris aux ingérences du colonialisme occidental, ce qui a provoqué la suspension de la séance après une vive réaction du délégué zaïrois. On ignorait si les travaux reprendraient en plénière, ou s'ils se poursuivraient à huis clos.

Le Canada met l'URSS en garde

OTTAWA (Reuter) — Le procès d'Anatoly Chtcharansky aura un effet néfaste sur les relations entre le Canada et l'Union soviétique, a averti hier M. Don Jamieson, ministre fédéral des Affaires extérieures.

Plusieurs proches du dissident soviétique vivent au Canada et le gouvernement fédéral a offert de l'accueillir comme immigrant, mais Moscou n'a pas répondu à cette offre.

Dans sa déclaration, M. Jamieson souligne que le procès va directement à l'encontre de l'esprit de l'Acte final d'Helsinki par lequel tous les signataires se sont engagés à respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Les relations canado-soviétiques se sont détériorées au début de l'année après que le Canada eut expulsé ou déclaré indésirables 13 membres du personnel de l'ambassade soviétique à Ottawa, accusés d'espionnage.

téléphoto PA

Anatoly Chtcharansky

Procès de Chtcharansky

Moscou défie Carter

d'après Reuter, AFP, AP, UPI

Passant outre à l'avertissement de Washington, selon lequel le sort réservé à Anatoly Chtcharansky pourrait porter un coup à la détente, l'Union soviétique a annoncé hier que le procès pour trahison et espionnage de ce dissident juif s'ouvrira lundi matin à Moscou.

L'accusation portée contre Chtcharansky, 30 ans, ingénieur-informaticien, est passible de la peine de mort.

Le procès d'un autre dissident bien connu, l'écrivain Alexandre Guinzbourg, autre membre du Groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki, commencera également lundi. Guinzbourg est accusé d'agitation et de propagande antisoviétiques.

L'annonce de ces deux procès est considérée par les diplomates occidentaux comme un défi aux Etats-Unis et à d'autres gouvernements qui ont pris la défense des accusés.

Il est notamment reproché à Chtcharansky d'avoir livré des secrets d'Etat aux Etats-Unis. Tout indique que la sévérité des accusations portées contre lui s'explique par la liaison qu'il assurait entre les différentes tendances de la dissidence au sein du Groupe d'Helsinki. Depuis son arrestation, il y a quinze mois, il a été détenu à la prison de Lefortovo, à Moscou.

Cette affaire pourrait compromettre la rencontre que le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, et son homologue soviétique, M. Andrei Gromyko, doivent avoir mercredi à Genève sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Le président Carter a démenti les allégations selon lesquelles Chtcharansky aurait déjà été au service de la CIA.

L'accalmie demeure précaire au Liban

d'après Reuter, AFP, PA

La menace de démission du président Elias Sarkis semble avoir été la principale cause de l'accalmie relative qui a régné à Beyrouth, hier. Cependant, le renforcement des positions israéliennes le long des frontières avec le Liban et la Syrie a également, estiment les observateurs, amené Damas à mettre fin au pilonnage systématique des quartiers chrétiens de la capitale libanaise.

L'évolution de la situation a été accueillie avec soulagement à Washington, qui n'en poursuit pas moins ses effots diplomatiques pour désamorcer la crise, indiquait-on hier au département d'Etat. Une reprise des combats, ajoutait-on, entrainerait inévitablement des conséquences catastrophiques sur les négociations de paix au Proche-Orient.

Cependant, le calme demeure précaire à Beyrouth, où des francs-tireurs sont toujours à l'oeuvre et peuvent provoquer l'étincelle qui relancerait les affrontements. Les forces syriennes sont en état d'alerte, tout comme les forces israéliennes.

En dépit des appels qui lui ont été lancés à l'étranger et au Liban même, le président Sarkis avait toujours, hier, l'intention de démissionner, a déclaré le premier ministre libanais, M. Selim al Hoss. Selon certaines sources, M. Sarkis fera part de sa décision définitive aujourd'hui. M. Camille Chamoun, président du Parti national libéral, dont les miliciens ont été très actifs dans les combats, a souligné que la démission du président, maintenant, créerait un dangereux vide politique et conduirait à une catastrophe.

D'autre part, les chrétiens libanais parlent à voix haute de prendre les armes pour instaurer leur propre Etat, séparé du reste du Liban. Cette idée couve depuis la fin de la guerre civile, il y a vingt mois. Aujourd'hui, la colère des chrétiens est telle qu'ils en font leur objectif absolu. La plupart des quelque 200 personnes tuées à Beyrouth ces jours derniers appartiendraient à leur camp.

Bien que les armes lourdes se soient tues hier à Beyrouth, des francs-tireurs échangeaient des coups de feu dans différentes parties de la ville. Depuis le début des attaques syriennes, samedi dernier, les chrétiens auraient eu 184 tués et 615 blessés. (télephoto AP)

Différents «appels au secours» en faveur des chrétiens ont été lancés hier. «Nous en appelons à l'opinion internationale, à la conscience humaine», a déclaré à Paris M. Charles Hélou, ancien président du Liban. Il a réclamé que les «forces internationales voient leur rôle étendu jusqu'à l'intérieur du Liban avec des consignes précises.»

De son côté, M. Raymond Eddé, chef du Bloc national libanais, en exil lui aussi à Paris, a déclaré que la France devrait intervenir auprès du Consei de sécurité de l'ONU pour qu'il envoie des Casques bleus à la frontière libano-syrienne et dans tout le reste du Liban.

Les Libanais établis en Argentine — ils sont plus de 1,000,000 — ont demandé aux présidents Carter et Giscard d'Estaing leur médiation directe afin d'éviter l'extermination des chrétiens libanais. A Genève, le Conseil oecuménique des Eglises a prié le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, d'user de toute son influence pour parvenir à un cessez-le-feu durable.

Le gouvernement de Damas n'a publié aucune déclaration, hier, mais son ambassade à Paris a affirmé que les récentes initiatives syriennes au Liban constituent une riposte aux actions des Phalangistes (chrétiens conservateurs) contre la Force arabe de dissuasion (à majorité syrienne).

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 8 JUILLET 1978

Trudeau poursuit sa conquête de l'Ouest au Stampede de Calgary

par Mario FONTAINE
envoyé spécial de LA PRESSE

CALGARY — Le premier ministre du Canada n'aurait pu trouver façon plus cavalière de procéder au lancement, hier, de l'édition 1978 du Stampede de Calgary. C'est en effet monté sur un fougueux étalon que M. Trudeau a participé à la parade marquant le début des festivités, devant une foule de plus de 200,000 personnes.

En costume de ville sur une selle de $20,000, M. Trudeau arborait toutefois chapeau, foulard et bottes western, et répondait complaisamment aux vigoureux Yahoos qu'on lui lançait de toutes parts. Car c'est un accueil chaleureux que les Albertains lui ont reservé, malgré quelques huées éparses.

Tout en ayant assisté au défilé d'ouverture, au rodéo l'après-midi et à la course de chariots en soirée, M. Trudeau a joué un rôle effacé hier, comme d'ailleurs ses homologues ontarien et albertain, MM. Davis et Lougheed, également présents.

Les cowboys gardent le contrôle

La raison: depuis 56 ans que le Stampede existe, les cowboys et leurs admirateurs se le sont approprié, et n'entendent pas céder leurs places aux politiciens. Il n'est pas question ici de discours ni de poignées de main, mais bien de lassos et de records à battre.

Sur le million de spectateurs qui assisteront à l'une ou l'autre des compétitions au cours des huit prochains jours, certains prennent la chose vraiment au sérieux, et compilent même des statistiques sur les performances de leurs cowboys favoris. Car il n'y a pas que les fermiers des environs qui se rendent au Stampede de Calgary.

On y trouve aussi des professionnels du rodéo, qui se déplacent d'un stade à l'autre durant toute la saison estivale. Les plus doués peuvent ainsi gagner environ $100,000 par année, sans parler de l'estime de milliers de femmes. Ce qui explique peut-être que dans des villes comme Calgary, on dirait qu'il sort des cowboys de partout.

Toutes sortes de cowboys. Des petits, des gros, des verts; des mauves, des couverts de paillettes, des qui-font-semblant, d'autres qui roulent les mécaniques devant la galerie.

Une galerie tout aussi hétéroclite, composée de petits, de gros, de verts, de mauves, de couverts de paillettes, etc. Ces amateurs viennent de partout. Des provinces de l'ouest évidemment, mais aussi des Etats américains voisins, comme l'Utah, le Colorado, le Montana, la Californie, l'Etat de Washington.

Québécois

On y trouve même un millier de Québécois, lesquels profitent pour la plupart d'un voyage organisé à travers le Canada pour s'arrêter à Calgary et se retremper dans l'ambiance du Far West. Une ambiance tellement «kitch» qu'elle en devient presque sympathique.

Il faut en effet beaucoup de conviction pour se promener avec des chapeaux de trois, cinq ou même dix gallons sur la tête, et de grandes bottes à bout pointu aux pieds. Mais tout le monde le fait, de sorte que la ville se met à vibrer au rythme western, ce qui lui confère un cachet très particulier.

Hier matin, à partir de sept heures, des haut-parleurs installés dans les rues se sont mis à débiter du Johnny Cash, du Wilf Carter et du Hank Snow, sans oublier les deux vedettes de l'heure, Waylon Jennings et Dolly Paston.

Signal du début des festivités. Les grands hôtels se mettent à servir gracieusement le petit déjeuner dehors, les tavernes ne dérougissent pas malgré la grève des brasseurs, et une multitude de Yahoos envahissent une

(Telephoto PC)

atmosphère fébrile et bon enfant.

Pour la plupart des habitants de l'Ouest, cela ne fait pas partie du folklore, mais exprime au contraire une façon de vivre, une manière d'appréhender le monde, de sorte qu'ils participent à toutes les manifestations non pas par principe, mais par amour.

Contre une telle frénésie la raison n'a plus cours, et c'est sans allusion politique trop évidente que M. Trudeau a officiellement donné le coup d'envoi au Stampede hier soir. En période préélectorale, l'important était plutôt d'y être présent, comme il l'avait été en 1971, quelques mois avant les élections qui devaient avoir lieu l'année suivante. M. Trudeau devait reprendre l'avion ce matin pour Ottawa.

en bref

Rodrigue blâme le gouvernement

La décision du gouvernement du Québec de geler pour l'instant le salaire minimum à $3.37 l'heure est «une nouvelle capitulation devant les gros brasseurs d'affaires» a déclaré le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue.

«Nous comprenons pourquoi la Chambre de commerce et d'autres organisations du même genre ont intérêt à garder le salaire minimum le plus bas possible mais nous ne pensions pas que le gouvernement céderait aux pressions de ces groupes dont le but principal est de réaliser des profits de plus en plus gros» a-t-il dit.

Construction: baisse prévue de 12% en 78

L'activité dans l'industrie de la construction au Québec devrait fléchir d'environ 12 pour cent. C'est ce qui ressort de l'analyse statistique de l'industrie de la construction, en 1977, publiée aujourd'hui par l'Office de la construction du Québec.

Selon l'O.C.Q., cette baisse anticipée affectera essentiellement le secteur du bâtiment, alors qu'au contraire, l'activité liée aux travaux de génie se maintiendra en 1978, surtout à cause des travaux de construction à la Baie James. Le secteur de l'habitation, qui s'était tout de même assez bien comporté en 1977, connaîtra une année difficile en 1978. En effet, l'on constate actuellement que de nombreux logements neufs demeurent inoccupés.

L'Office de la construction du Québec ajoute que la situation générale, en 1978, s'inscrit dans le cadre d'un mouvement de baisse déjà amorcé l'an dernier, et qui s'apparente à ce que l'on a connu après le boom de l'Expo 67.

L'I.-P.-É. reste muette

CHARLOTTETOWN (PC) — Le ministre provincial du Travail, M. George Proud, a déclaré hier que l'Ile-du-Prince-Edouard n'avait pas encore pris position sur la loi québécoise visant à empêcher les travailleurs de la construction de travailler au Québec.

Il a cependant ajouté qu'il s'inquiétait du précédent ainsi créé. Il aimerait que la Cour suprême du Canada se prononce sur l'affaire comme l'a demandé l'Ontario.

Si la Cour suprême approuvait les règlements, alors, dit-il, l'Ile-du-Prince-Edouard prendrait position.

Des relations diplomatiques avec les Iles Salomon

— Le secrétaire d'état aux Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui, à l'occasion de l'accession des îles Salomon à l'indépendance, l'établissement de relations diplomatiques entre nos deux pays ainsi que l'échange de représentants diplomatiques au niveau de haut-commissaire.

M. J. Alan Beesley, haut-commissaire du Canada en Australie, sera accredité auprès de ce pays. Les îles Salomon décideront à une date ultérieure de l'accréditation d'un représentant au Canada.

M. Francis Fox (Telephoto PC)

Droits linguistiques

Fox en faveur d'un référendum

OTTAWA (PC) — L'ancien solliciteur général, M. Francis Fox, a suggéré hier que l'on tienne un référendum sur la question de la garantie des droits linguistiques dans la constitution.

Parlant à un déjeuner d'un club social, M. Fox s'est dit d'accord avec l'idée de garantir ces droits, mais il ne croit pas que les provinces devraient être libres d'emboîter le pas ou non.

Il ne faut pas, dit-il en résumé, que la citoyenneté canadienne soit différente, dans les faits, selon la région du pays où l'on se trouve.

M. Fox a signalé que le comité parlementaire chargé d'étudier les réformes constitutionnelles comprenait des «personnalités aussi éminentes et raisonnables» que l'ancien chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, et il espère que ce comité étudiera en profondeur la question des droits linguistiques.

M. Fox, député libéral de Deux-Montagnes, résignait son poste de solliciteur général en janvier. Il prononçait hier son premier discours public en dehors de sa circonscription.

Selon le ministre Campagnolo

Le conflit sur les loteries risque de durer

OTTAWA (PC) — Le conflit entre le gouvernement fédéral et les provinces au sujet des lucratives affaires de loteries pourrait durer une autre année, a déclaré hier le ministre des Sports, Mme Iona Campagnolo.

Elle a mentionné dans une interview que l'on pourrait finir par s'entendre sur le partage des revenus.

Toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse, s'opposent au maintien de Loto-Canada qui, disent-elles, réduira leurs profits estimés à $200 millions et davantage, provenant de leurs sept loteries.

On pense que cette question sera soulevée à la conférence des premiers ministres en août.

Les provinces soutiennent que le gouvernement fédéral viole sa promesse de ne plus tenir de loterie après 1979, tandis que le pouvoir central soutient qu'il ne s'était engagé qu'à mettre fin à sa formule de distribution des revenus à cette date.

À l'heure présente, 82.5 pour cent des revenus nets de Loto-Canada servent à réduire le déficit des Jeux olympiques de 1976 à Montréal et à aider les Jeux du Commonwealth de cette année à Edmonton.

Les provinces touchent 12.5 pour cent des revenus nets et 5 pour cent servent au gouvernement fédéral à subventionner le sport amateur, la récréation et la santé physique.

Mme Campagnolo dit que le partage devra être modifié parce qu'une loterie nationale ne peut bénéficier indéfiniment à seulement une ou deux villes.

Seule la Nouvelle-Écosse a accepté une offre récente de partager moitié les revenus de Loto-Canada.

À une conférence des ministres responsables des loteries, le mois dernier, les provinces ont fait observer qu'elles s'étaient lancées dans ce champ parce que le gouvernement fédéral devait l'abandonner à la fin de 1979.

Loto-Canada doit poursuivre son exploitation de $10 le billet pour des prix de $1 million et doit même instaurer un autre «jeu» qui permettre d'acheter un billet d'un dollar et de choisir son propre numéro gagnant. Les gains, à ce nouveau jeu, peuvent s'élever jusqu'à $50,000.

Mme Campagnolo a rendu les provinces et les partis d'opposition furieux, le mois dernier, quand elle a admis que Loto-Canada s'était empressée de devancer le Québec et l'Ontario en installant des jeux par ordinateurs.

DRAGAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

s'est bien passé. A rencontré M. David Thompson, qui semble être l'adjoint exécutif de M. Regan. S'est dit intéressé par les photos de Come-by-Chance, et à un projet conjoint à cet endroit.»

La mention de M. Davis apparaît dans les annotations de novembre 1971 et juin 1972:

«5 novembre 1971 — Cooper a parlé à Davis en notre faveur au sujet d'Arnprior. Semble prometteur.»

«27 juin 1972 — Ai vu Bill Kelly à son bureau et obtenu son appui pour faire en sorte que la Commission des ports négocie avec nous. Il doit parler à Davis et me consulter sur la meilleure façon d'agir.»

Une annotation datée de 1971 mentionne une entrevue avec les représentants de l'Hydro-Ontario:

«3 novembre 1971 — Rencontré des gens de l'Hydro-Ontario au sujet du tunnel Bruce. Duncan et moi-même d'ici, McDonald, Bradley et Roush de Pitts. Ai rencontré Reiner à Keele Lumber, en même temps que Bull et MacTavish.»

La mention de Bill Kelly, ou simplement Kelly, apparaît dans d'autres annotations:

«4 novembre 1971 — Ai parlé à Bill Kelly au sujet de Bruce. Il doit se renseigner discrètement et me rappeler.»

«15 novembre 1971 — Ai parlé à Bill Kelly et Charlie MacNaughton parce que j'étais dans le bureau de Paul quand Bill a appelé. Il n'a pas pu obtenir les renseignements sur Bruce, mais il a déclaré partager notre point de vue sur Madawaska. Charlie a ensuite rappelé et déclaré qu'il était également en faveur si l'idée peut se concrétiser.»

«30 novembre 1971 — Appel de Bill Kelly: Foundation bien plus bas que nous sur le tunnel de Bruce. Ne pas ébruiter pour l'instant.»

«8 décembre 1971 — Appel de Hugh: Brennan Foundation essaye de relever un prix; ils disent qu'ils auraient commis une erreur dans les coûts de main-d'oeuvre.»

«11 septembre 1972 — Ai discuté de la visite de Rindress avec Sid, ainsi que de Madawaska. Il est d'accord pour que nous parlions ensemble avec Kelly.»

«2 octobre 1972 — Ai parlé à Cooper au sujet de Madawaska. Il est allé voir MacNaughton. Tous deux pensent que nous devrions approcher séparément l'Hydro et Kelly.»

«31 octobre 1972 — Ai passé une heure avec Sid. Il dit que l'Hydro est maintenant prête à négocier Madawaska avec lui. Veut participer au dragage en invitant Can. Dr. et nous. Lui ai dit qu'il ne pouvait tout avoir, mais que nous pourrions peut-être organiser quelque chose, selon ce que C. fera. Vais essayer de nouveau avec Kelly.»

«6 novembre 1972 — Retournant à vendredi dernier, 3 novembre: ai parlé à Kelly au sujet du dragage du port et de Madawaska. Lui ai dit de laisser tomber et que nous allions courir notre chance avec une soumission.»

Madawaska a déjà été mentionné antérieurement, le 27 octobre 1971: «Sid a eu une discussion avec Charlie McNaughton, puis avec Hugh Rynard, en vue de négocier le barrage de Madawaska pour Pitts. McN pourrait réussir. George Gathercole est d'accord, mais il désire obtenir des instructions du cabinet. Nous agirons avec prudence.»

Le journal mentionne également des emplacements situés au Québec, et les noms de Marchand et Filion apparaissent pour les mois de juillet et août 1971:

«28 juillet 1971 — Quinlan avise que le dragage du canal nord devrait être passé par le Trésor vendredi. Marchand espère qu'il y aura une cérémonie à Québec, à laquelle Filion veut que je sois présent, ainsi que J. Bull s'il le désire. Quinlan, White et Powell y seront pour Marine.

«12 août 1971 — Parti ce matin pour Québec avec JSB, pour assister à l'inauguration officielle des travaux du canal nord, cet après-midi. Marchand, Gérard Lévesque (ministre du Commerce du Québec), Pierre Camus et Gérard Filion se sont occupés de l'aspect politique.»

REGAN

t-il dit. Je suis virtuellement certain qu'il n'y en a pas eu depuis que je suis premier ministre. Il est possible toutefois que quelqu'un m'ait recommandé cette compagnie, car je reçois constamment des appels de présidents de compagnies ou au sujet de présidents de compagnies désireux de faire connaître les

McNamara

qualifications de leurs entreprises au gouvernement.

«Néanmoins, nos dossiers ne mentionnent aucune entrevue de ce genre avec cette compagnie. Quoi qu'il en soit, notre politique est de demeurer en bons termes avec tout le monde, à moins que nous n'ayons de sérieuses raisons d'agir autrement.»

De toute façon, a souligné M. Regan, tous travaux que pourrait effectuer McNamara Construction en Nouvelle-Écosse devraient l'être par soumission publique.

À la suite d'une nouvelle vérification de ses dossiers, le premier ministre a déclaré par ailleurs qu'à sa connaissance, ni McNamara Construction ni l'un de ses représentants n'avaient fait don de $5,000 au comité chargé de financer le projet de patinoire.

«Si McNamara Construction a fait une contribution à la patinoire communautaire en question, je ne me souviens aucunement d'en avoir été mis au courant, et de toute façon, les contributions à ce projet charitable n'étaient en rien reliées au gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

M. Regan a conclu en déclarant qu'il avait entendu parler pour la première fois d'un soi-disant lien entre lui-même et McNamara Construction lorsque les journalistes l'avaient contacté, hier.

L'affaire Marion

Deux femmes libérées sous caution

SHERBROOKE (PC) — Jeanne Gaudreau-Valence et Louise Beaubien ont été libérées sous cautionnement en attendant leur procès, moyennant un dépôt de $20,000 et $10,000 et d'autres conditions. C'est la décision rendue hier par le juge Jean-Louis Péloquin de la Cour supérieure.

Mme Valence, âgée de 43 ans, de Fleurimont, et Mlle Beaubien, 26 ans, de Sherbrooke, attendent leur enquête préliminaire sur des inculpations de conspiration, enlèvement et séquestration de M. Charles Marion.

On se rappellera que Michel De Varennes, Jean Valence et René Chalifoux sont détenus sans cautionnement sur des chefs semblables dans cette affaire.

Le juge Péloquin a expliqué que, comme citoyen, il avait été révolté et peiné du crime odieux commis à l'égard de M. Marion, mais que, comme juge, il devait appliquer la loi et la jurisprudence.

Selon les notes du juge Péloquin, la preuve a révélé que:

- Mlle Beaubien n'a pas de dossier judiciaire, n'aurait appris l'affaire de l'enlèvement de M. Marion que dans la troisième semaine de septembre, ne connaissait pas l'identité véritable de son concubin De Varennes et ignorait qu'il s'agissait d'un évadé;
- Mme Valence aurait peut-être eu une implication plus grande dans cette affaire, mais elle ne possède pas de casier.

Le juge Péloquin a émis l'opinion que la détention sous garde des inculpées n'est pas absolument nécessaire pour assurer leur présence à l'enquête préliminaire. Il a toutefois assorti leur remise en liberté provisoire de conditions sévères.

Tragédie du lac Témiscamingue

Le jugement sera rendu public jeudi

QUÉBEC (PC) — Le coroner Stanislas Déry rendra public jeudi prochain à Québec son jugement en rapport avec la tragédie qui a coûté la vie à 13 personnes, le 11 juin sur le lac Témiscamingue.

Ce jugement comportera quelques recommandations destinées aux autorités gouvernementales.

Me Déry, à l'issue d'une enquête tenue les 28 et 29 juin à Ville-Marie, avait prononcé un verdict de mort accidentelle sans responsabilité criminelle et avait promis alors un jugement écrit détaillé, comprennent des recommandations sur les mesures additionnelles de sécurité que devraient prendre les responsables d'expéditions de canotage.

L'expédition fatale, à laquelle participaient 27 garçons âgés de 12 à 14 ans et quatre adultes de la St. John's School, une école privée de Claremont, Ontario, devait se rendre jusqu'à la Baie James, un périple de 400 kilomètres.

CUISINES ET RENOVATIONS

Directement de notre atelier

ARMOIRES DE CUISINE

RABAIS JUSQU'A 30%

PLUS DE 100 MODELES D'ARMOIRES DE CUISINE.
Choix de modules ou sur mesure.

OUVERT Dimanche et lundi de 10h à 5h

Avant d'acheter... comparez nos prix

CUISINES
Votre cuisine est-elle fonctionnelle?
FOYERS ET SOUS-SOL

Estimation gratuite à domicile
382-6842

rénovation
la maison d'aujourd'hui
au 8905, boul. SAINT-LAURENT, Montréal Tél.: 382-6842
RABAIS DE 20 A 40% SUR ACCESSOIRES DE CUISINE

OUVERT AU PUBLIC Lundi, mardi et mercredi de 9h à 6h; Jeudi et Vendredi 9h à 8h; Samedi et Dimanche 10h à 5h

Rde Résidence des Écores

1½-3½-4½ à partir de $239.
Pour retraités et semi-retraités

CARACTERISTIQUES:
- Service d'infirmieres 24 heures (7 jours)
- Médecin
- Service d'urgence
- Réceptionniste et gardien 24h (7 jours)
- Grande salle communautaire
- Piscine-bain sauna
- Salle de billard
- Salle de menuiserie
- Salle de bricolage
- Chapelle, aumônier résident
- Jardin potager
- Jeux de croquet, galets, etc.
- Terrasses et jardins longeant la riviere (avec bancs)
- Adjacent a un parc
- Cuisine et réfrigerateur
- Grand balcon
- Tout électrique (thermostat individuel)
- Caisse Populaire
- Depanneur
- Salon de coiffure
- Salle a manger
- Service d'autobus a la porte

COMMENT S'Y RENDRE: Par le Pont Papineau, première sortie boul. Levesque, vers l'Ouest, par la suite a votre gauche sur la premiere rue (J.J. Joubert) (500 pieds a l'ouest du pont Papineau.)

POUVONS ALLER VOUS CHERCHER POUR VISITER

Pour renseignements
1800, boul. Cartier
Duvernay, Laval
Tél. 667-5003 — 667-2140

TAXE de vente 4%

Sur toutes les piscines hors-terre, sur tous les équipements de piscines, sur le chlore, algécide, tout, tout, tout au dept. des piscines Faucher.
(Excepté les piscines creusées).

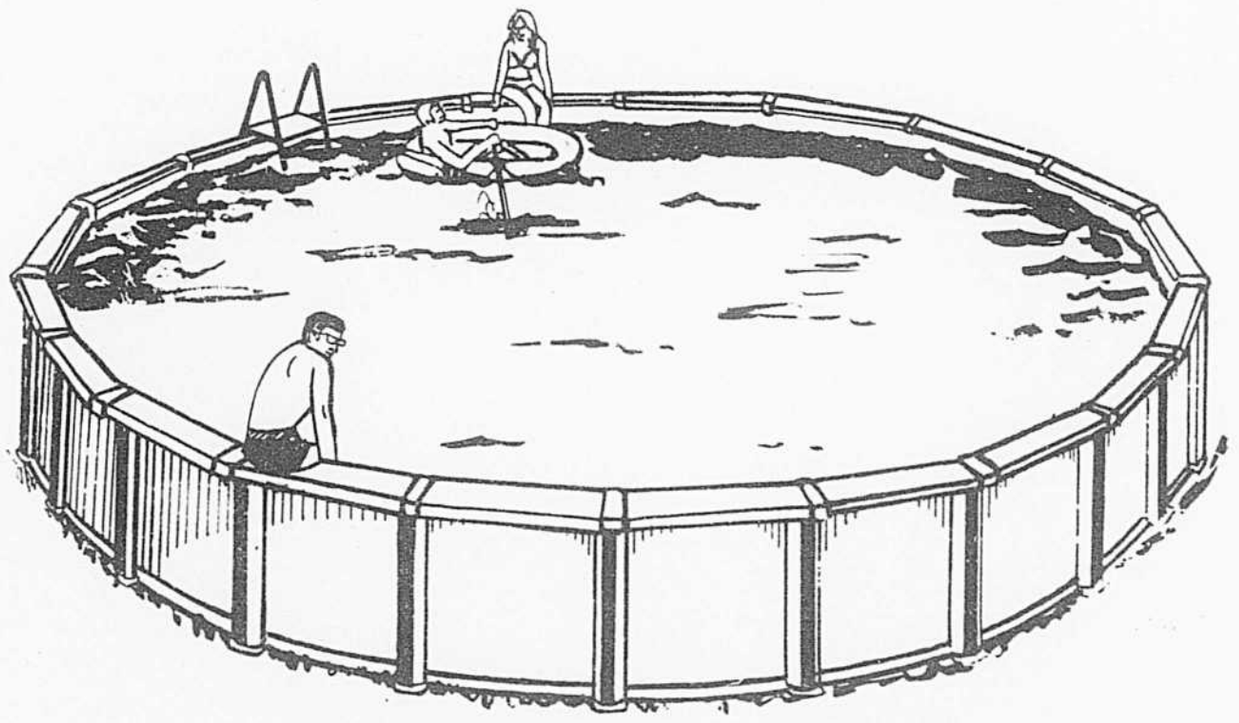

OUVERT: Dimanche 11h à 17h

Faucher dept. PISCINES SEULEMENT

5811 boul. Taschereau, Brossard 656-1051 866-0085

488 boul. des Laurentides Pont-Viau, Laval 3884-7340

1400 boul. de Montarville, Boucherville 527-1349 655-2348

Roi DES BAS PRIX

LES NAUFRAGÉS

BOZO

CANDIDE

FERDINAND

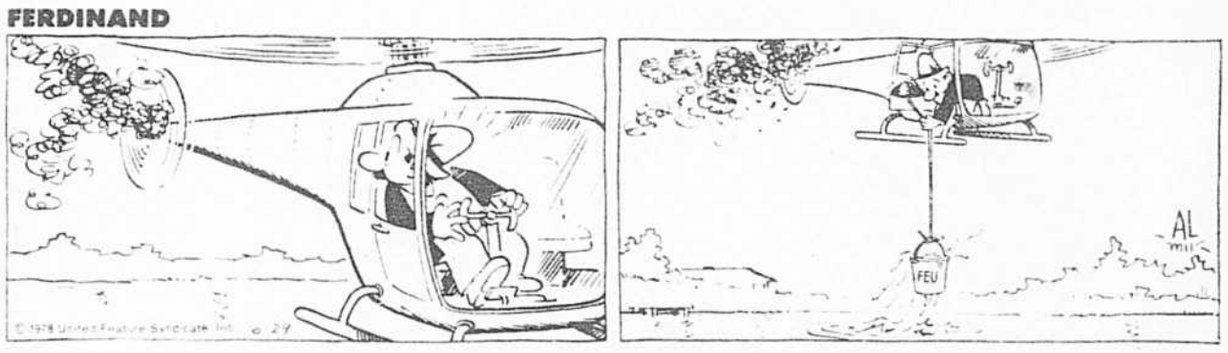

PEANUTS

PHILOMÈNE

BASILE

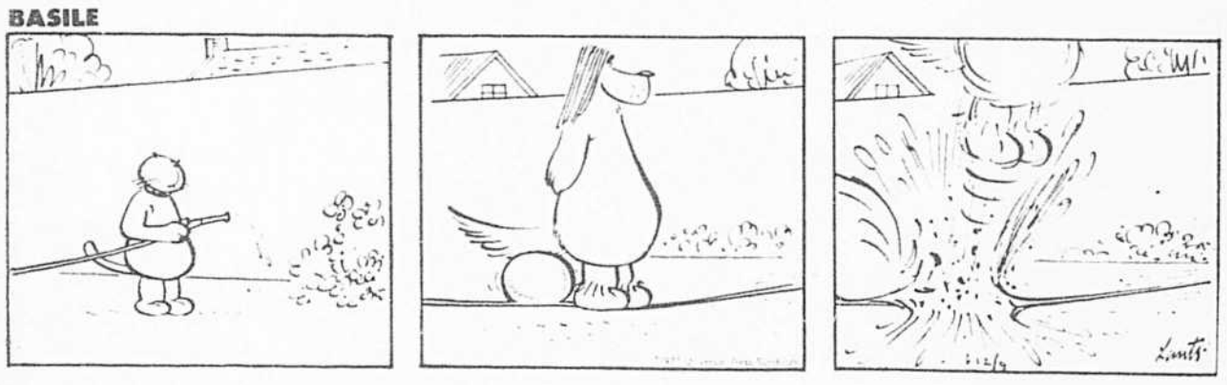

MON ONCLE

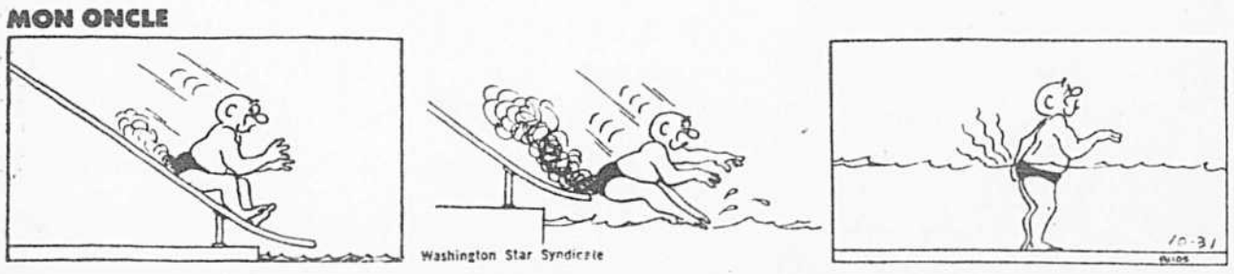

Votre horoscope

Les aspects lunaires aiguiseront votre esprit critique et vous verrez mieux ce qu'il faut changer autour de vous. Le parallèle Soleil-Jupiter vous incitera à donner une plus grande extension à vos entreprises, veillez à rester diplomate. Chance avec 4 et 82.
ANNIVERSAIRES: Ceux du samedi: *Ayez plus d'esprit critique envers vous-même.* Ceux du dimanche: *Certaines tensions tendent à s'aplanir, acceptez les concessions utiles.*
NAISSANCES: Celles du samedi *donneront des enfants curieux de toute chose, amicaux et généreux.* Celles du dimanche *donneront des enfants critiques, intelligents, confiants*

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Généralités: Ne comptez pas trop sur le succès de vos démarches et attendez-vous à devoir faire cavalier seul. **La chance:** Vous pouvez augmenter vos mises. Plaisirs! Consacrez-vous à vos enfants. **Santé:** Ne buvez pas trop.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Généralités: Vous ferez preuve d'un esprit créateur qui vous vaudra beaucoup de succès. **La chance:** Fiez-vous à votre intuition. **Plaisirs:** Goûtez les joies tranquilles de la famille. **Santé:** Mangez plus de crudités.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Généralités: Agissez avec diplomatie pour ne pas éveiller des rivalités dans votre groupe. **La chance:** Préférez les chevaux résistants et qui finissent bien. **Plaisirs:** Ne négligez pas vos enfants. **Santé:** Bon tonus.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Généralités: Vous disposerez de nouveaux éléments pour affirmer votre personnalité. **La chance:** Ne cherchez pas la grosse cote. **Plaisirs:** Occupez-vous de votre intérieur, décorez votre maison. **Santé:** Evitez les aliments acides.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Généralités: Vous éprouverez un vif désir de vous libérer du passé, mais vous devrez agir avec délicatesse. **La chance:** Etudiez aussi la forme des jockeys. **Plaisirs:** Organisez une soirée avec vos amis. **Santé:** Bonne.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Généralités: Assurez-vous bien de vos sentiments avant de vous engager plus avant. **La chance:** Documentez-vous sérieusement avant de jouer. **Plaisirs:** Montrez vos qualités de maître de maison. **Santé:** Purifiez-vous.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Généralités: Faites un effort de compréhension envers votre entourage et évitez les discussions. **La chance:** Réduisez vos mises. **Plaisirs:** Consacrez-vous à l'être cher que vous aimez. **Santé:** Attention aux douleurs dorsales.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Généralités: En agissant impulsivement vous risquez de commettre une fausse manoeuvre. **La chance:** Ne restez pas sur votre première impression. **Plaisirs:** Changez d'ambiance. **Santé:** Ménagez votre foie.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Généralités: Vous gagnerez à vous montrer plus souple avec votre entourage. **La chance:** Tenez compte du poids des chevaux. **Plaisirs:** Organisez-vous de façon à être plus disponible. **Santé:** Soignez-vous par les plantes.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Généralités: Vous serez irritable et nerveux, vous devrez essayer de vous contrôler. **La chance:** Préférez les chevaux les plus réguliers. **Plaisirs:** Rendez visite à votre famille.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Généralités: Votre dynamisme s'emploiera utilement à trancher les problèmes de vos proches. **La chance:** Préférez les favoris. **Plaisirs:** Une idylle naissante vous comblera de bonheur. **Santé:** Mangez plus légèrement.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Généralités: Vos sentiments ne sont pas forcément de bons guides pour les objectifs que vous voulez atteindre. **La chance:** Tenez compte des entraîneurs. **Plaisirs:** Allez à la campagne. **Santé:** Bonne vitalité.

MOTS CROISÉS

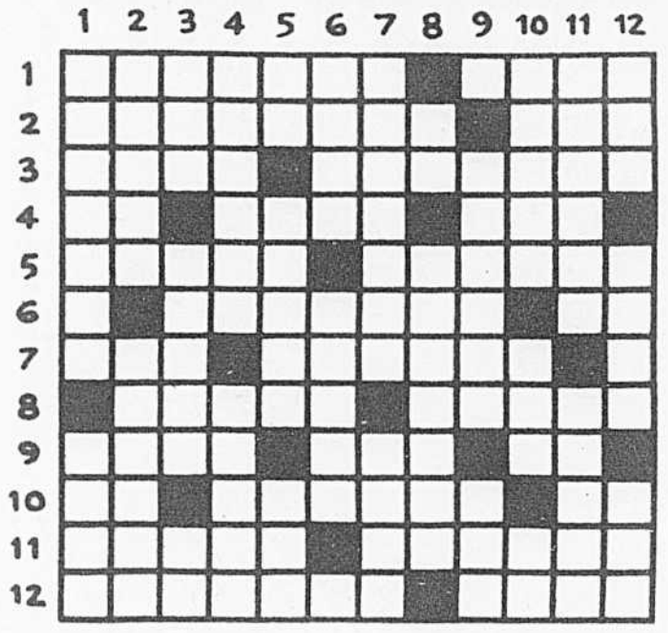

HORIZONTALEMENT

1—Rider — Gardien de but.
2—Homme de savoir éminent — Urus.
3—Cheville — Manque d'énergie.
4—Usages — Cocaïne — Condiment.
5—Dire des choses extravagantes — Défaut d'un fil qui se tortille sur lui-même.
6—Peu fréquentées — Devant Goléa.
7—De très près — Animal d'un cheval et d'une ânesse.
8—Mamans — Extraordinaire.
9—Chef d'une suite de descendants — Plateau de cinéma — Tour.
10—Altesse Royale — Filles de la soeur — Négation.
11—Déjeuner ou diner — Qui sont en usage.
12—Reculées — Abattu à ras de terre.

VERTICALEMENT

1—Se développer — Contrat aléatoire.
2—Une langue slave — Qui ont une saveur rude et désagréable.
3—Organisation mondiale de la santé — Chercher à atteindre — Coule en Italie.
4—Parentes — Qui a rapport aux reins.
5—Démonstratif — Gesse — Baie des côtes d'Honshu.
6—Prénom masculin — Fatiguée.
7—Donner une nouvelle forme — Richesse.
8—Un des points collatéraux — Répétitions fréquentes.
9—Motif — Titre anglais.
10—Un marteau, par exemple — De bonne heure — Tantale.
11—Tégument qui entoure la graine de l'if — Servent à recueillir les bulletins de vote.
12—Chef sudiste — Patron des orfèvres — Baie sur laquelle est située Nagoya.

Solution au prochain numero

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	R	E	F	F	E	R	■	R	A	T	E
2	O	U	T	I	L	L	A	G	E	■	E	L
3	U	S	■	D	A	I	N	E	■	U	N	I
4	R	E	V	E	■	T	I	R	E	T	T	E
5	D	R	I	L	L	E	■	A	T	■	E	■
6	I	■	T	E	E	■	A	N	E	S	S	E
7	N	E	E	■	S	E	N	T	I	E	■	S
8	■	T	S	E	T	S	E	■	N	U	E	■
9	L	I	S	T	E	S	■	A	T	L	A	S
10	O	R	E	E	■	O	S	T	■	E	U	E
11	G	E	■	T	A	R	E	■	O	S	■	M
12	E	R	R	E	M	E	N	T	S	■	N	E

Solution du dernier problème

MOT-MYSTÈRE

AUTOMOBILE — Un mot de 6 lettres

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	S	S	E	R	V	I	T	C	N	O	D	I	B	J
2	F	C	S	I	E	G	E	O	E	O	U	A	E	E	O
3	I	C	O	R	S	R	G	P	R	L	U	N	E	R	N
4	T	A	T	L	E	S	A	A	I	E	I	P	E	L	I
5	I	I	D	P	E	N	A	C	T	P	P	D	E	I	R
6	D	S	U	R	I	R	A	H	L	O	O	A	F	N	O
7	D	S	U	T	O	L	D	A	C	R	A	R	R	E	T
8	A	E	S	I	E	B	O	R	N	E	E	C	L	E	O
9	L	U	M	R	R	A	K	G	A	I	E	N	A	Y	D
10	A	L	G	A	Z	U	S	E	N	F	J	A	U	N	E
11	N	A	C	I	R	C	T	A	G	I	F	O	F	L	P
12	G	N	R	U	E	R	G	N	R	R	E	U	I	D	R
13	I	C	E	I	A	E	E	P	E	E	U	U	A	N	O
14	S	I	M	C	A	M	A	R	O	V	H	R	T	H	T
15	N	A	I	D	A	C	A	A	N	I	T	R	O	C	C

ACADIAN, ADDITIF, AIR, ALPINE, ARRET, AUSTIN, BERLINE, BIDON, BORD, BORNE, CAISSE, CALER, CAMARO, CAPOT, CAPRI, CARTE, CHARGE, CHASSIS, CHAUFFARD, CLE, CORTINA, COUPE, CRIC, DART, DEMARRER, DERAPER, DYANE, EAU, ECOLE, FEU, FIAT, FREINARE, GAZ, HUILE, IVRESSE, JAUNE, JEEP, JOINT, LANCIA, LOTUS, OPEL, RODER, RUE, SIEGE, SIGNAL, SIMCA, SKODA, SUPER, TIRE, TORINO, TORPEDO, VENTURI, VERIFIER, VERT

Solution du dernier problème: CULTURE

Explication du jeu

Eliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous resteront composent le mot-mystère.

LA PHOTO/ La photo rapprochée

© Chancerel Editions 1976

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 8 JUILLET 1978

Après 10 mois de grève

Le Soleil revient aujourd'hui

QUÉBEC (PC) — Le quotidien québécois Le Soleil qui reprend aujourd'hui sa publication, après 10 mois d'absence causés par la grève de ses journalistes et employés de soutien à la rédaction, consacre deux articles de sa première page à des commentaires de la direction de l'entreprise.

Dans le premier, le président et directeur général, M. Paul A. Audet, indique que la grève du Soleil a coûté trop cher en tensions, frustrations et en argent pour que des leçons n'en soient pas tirées. «Mais, poursuit-il, la réflexion qui s'impose n'est pas nécessairement du domaine public. Qu'il suffise de dire que cette grève de 10 mois aurait pu mettre en péril l'existence même d'un de nos organes de presse les plus solides et les plus prestigieux».

Tableau nostalgique

M. Audet exprime ensuite l'espoir que les lecteurs et les annonceurs du Soleil ne bouderont pas le retour de leur quotidien.

De son côté, le rédacteur en chef et éditeur adjoint du journal, M. Claude Beauchamp, brosse en tableau nostalgique des événements de l'actualité qui n'ont pu être rapportés dans Le Soleil pendant les 10 mois de grève, puis il affirme que le lecteur constatera sans peine, que Le Soleil est revenu plus fort que jamais avec un tirage de 146,000 exemplaires dès sa première édition.

Esprit positif

M. Beauchamp estime que la reprise de la publication du Soleil se fait dans un esprit positif. «Dès les premières semaines d'un arrêt de travail qui devait finalement en durer quarante-deux, la direction du journal, poursuit-il, avait décidé de ne pas ressasser, à la rentrée, le conflit. C'est pourquoi il fut aisé de confirmer cette politique au président du syndicat des journalistes de Québec lorsqu'il a demandé au rédacteur en chef, dans les rencontres sur le protocole de retour au travail, de lui donner quelque chose à présenter à son assemblée générale.»

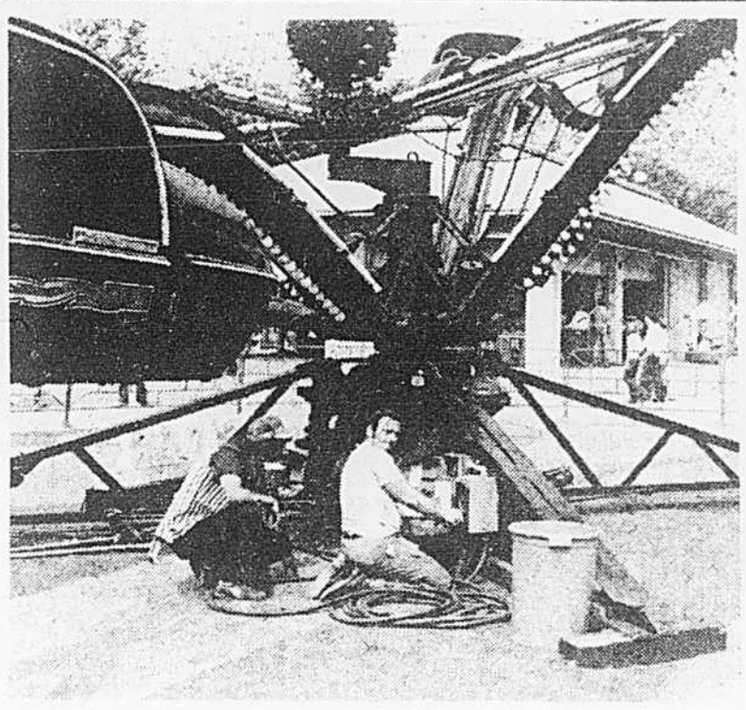

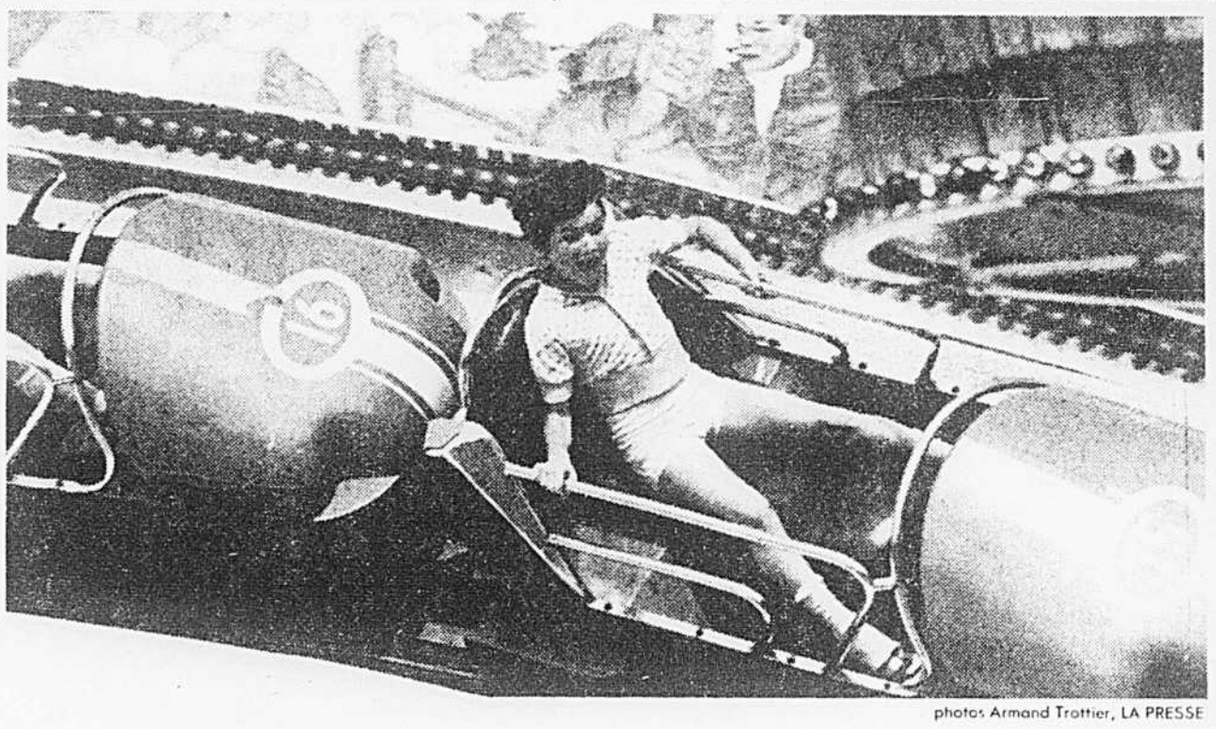

photos Armand Trottier, LA PRESSE

Selon le président du Parc Belmont

Il y a moins de danger dans une grande roue que de prendre l'avion à Toronto ou le bateau à Percé

par François FOREST

Il pourrait être moins dangereux de «roucouler» dans une grande roue de parc d'amusement, à 30 pieds d'altitude, que de prendre, par exemple, un avion à l'aéroport de Toronto ou de louer une embarcation de plaisance pour touristes étrangers à Percé.

C'est, en tout cas, un peu comme cela que pense Jacques Gauvreau, président du Parc Belmont, emplacement de détente par excellence qu'ont connu au moins deux générations de Québécois.

«Les trains déraillent, les avions plongent, les bateaux coulent, les autoroutes font des hécatombes . . . Quand un parc d'amusement fait un blessé, on dénonce . . . On ne sait en vertu de quoi», affirme M. Gauvreau.

C'est qu'il faut distinguer entre les parcs d'amusement permanents — comme ceux du Parc Belmont ou de la Ronde, à Terre des Hommes — et les parcs d'amusement itinérants, moins importants, peut-être, mais omniprésents en été au Québec.

Inspections

«Pas de problèmes de sécurité en 55 ans d'opération chez nous, proclame M. Gauvreau du Parc Belmont. Nous avons un inspecteur de la ville de Montréal qui vérifie nos installations, plusieurs aussi du ministère du Travail, en plus de nos propres services de sécurité et d'entretien. Quotidiennement, je le répète, tous les jours, deux personnes (un mécanicien et un menuisier) inspectent tous les jeux du complexe.»

A Terre des Hommes, sensiblement la même chose: «Nous subissons, indique Luc Fragano, les vérifications du ministère du Travail: escaliers mobiles, manèges. Nous n'avons jamais eu d'accidents, précise-t-il. La ville de Montréal fournit les inspecteurs et quotidiennement on scrute les appareils. Il faut dire que chez nous, tous les manèges doivent être neufs. Nous faisons des examens avec des charges fictives», conclue-t-il.

La ville de Montréal se charge aussi — via un escadron d'inspecteurs — de vérifier toutes les installations des concessionnaires de manèges à Terre des Hommes.

On peut donc se croire en pleine sécurité dans ces endroits à moins, bien sûr, d'erreurs humaines comme celles qui font tomber les avions et percuter les voitures.

Les itinérants

C'est plutôt dans les parcs d'amusement itinérants — ceux qui se déplacent et font sourire les enfants de province et de villages éloignés — que le problème est plus délicat.

«Je doute beaucoup que les mesures de sécurité y soient aussi strictes que celles que nous établissons, pense M. Fragano. Plusieurs de ces parcs d'amusement ambulants risquent d'avoir acheté des installations provenant d'autres parcs qui renouvelaient leur propre matériel. Donc de l'usagé.»

De plus, le vandalisme existe là comme ailleurs, les «déviés» ont beau jeu de débloquer un boulon et de faire s'écrouler le chapiteau.

L'accident de Lachine

Lachine, municipalité qui a accueilli au cours de la semaine un parc d'amusement, «Amusement spectaculaire», a déploré, jeudi, deux blessées, dans le carambolage de deux cabines de «l'araignée». La municipalité avait émis le permis sous réserve du dépôt d'une police d'assurance (Royal Insurance Company), mais ne s'occupait de rien d'autre.

«Le club Optimiste s'est chargé de la venue du parc d'amusement, la polyvalente locale a prêté le terrain. Nous n'avions rien à voir dans l'installation de cette patente-là. Nous avons tout simplement exigé la remise d'une police d'assurance (no 577-67-39) contre émission du permis d'exploitation», nous a dit le greffier.

Des parcs d'amusement de la sorte pullulent partout au Québec (il y en avait un à Sainte-Anne-des-Monts la semaine dernière et un Cap-Chat cette semaine) mais aussi partout au Canada avec un foyer central sur la côte est des Etats-Unis. Si les accidents y sont effectivement peu nombreux, il n'existe cependant au Québec, aucune régie s'occupant de la sécurité de ces foires ou de l'entretien des installations.

A tout événement, la Royal Insurance Company, assureur de Amusement spectaculaire, confirmait, hier, qu'elle avait reçu une réclamation en dommages de la part des deux victimes de la kermesse de Lachine, blessées assez gravement, mais qui devraient quitter l'hôpital dans quelques jours. La compagnie d'assurance mène son enquête pour connaître la cause de l'accident de jeudi.

Même s'il y a neuf «Black Spiders» devant les tribunaux...

MONTMAGNY (PC) — Le nombre de motards du groupe des Black Spiders de Saint-Michel de Bellechasse, qui ont écopé de différents chefs d'accusation à la suite de l'enquête de la CECO, s'est élevé de six à neuf, hier, au Palais de justice de Montmagny.

A la liste initiale, se sont ajoutés les noms d'André Brochu et Yves Laverdière, déjà incarcérés préventivement en relation avec le meurtre de M. Paul Vézina, survenu le 6 mars dernier, à Montmagny, ainsi que celui de Richard «Babou» Ladouceur, de Montmagny, qui s'est constitué prisonnier, hier matin, au bureau local de la Sûreté du Québec, face à un mandat d'amener pour des accusations de voies de fait et de séquestration.

Huit des neuf prévenus ont été renvoyés à leur enquête préliminaire, le 18 août prochain, tandis que le neuvième, Jean-Marie Leclerc, le présumé chef de la bande, devra également comparaître le 18 août, pour subir son enquête en admissibilité à la libération provisoire.

Le juge Jean-Paul Bérubé, de la Cour des sessions de la paix, a refusé la mise en liberté provisoire de six des neuf accusés.

En leur refusant la remise en liberté, le juge a particulièrement retenu les éléments de preuve et les représentations du procureur de la Couronne, Me Jean-François Dionne, selon lesquels des menaces, incluant celle de mort, ont été proférées au moment même des méfaits et particulièrement à la suite des mises en accusation des prévenus ou de leur incarcération.

Le juge Bérubé a notamment fait mention qu'il retenait, du témoignage de l'agent-enquêteur Benoit Côté, ses affirmations assermentées à l'effet qu'à St-Michel de Bellechasse, pendant une période de cinq à six ans, les jeunes filles de 14 à 20 ans ne pouvaient plus sortir dans la rue le soir et que près de 70 pour cent de la population vivait dans la crainte selon les déclarations d'une vingtaine de témoins entendus devant la CECO.

... le maire de Saint-Michel démissionne

ST-MICHEL (PC) — Le maire de Saint-Michel de Bellechasse, M. Rémi Michaud, démissionnera de son poste dès que les fêtes du tricentenaire de sa municipalité seront terminées, soit fort probablement le mois prochain.

On sait que M. Michaud avait été appelé à témoigner lors des audiences publiques tenues à Québec par la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO), au début du mois, relativement aux activités du groupe de motards les Black Spiders.

«Je démissionne à cause de ce qui s'est dit à la CECO et parce que je me fais écoeurer au conseil municipal. Je ne suis pas un gars pour me laisser écoeurer, je suis trop fier pour ça'', a précisé le maire.

Il est ressorti au cours des différents témoignages entendus par les commissaires de la CECO, que le conseil municipal n'avait rien fait pour mettre un terme au régime de terreur qu'imposaient les Black Spiders aux résidants de St-Michel de Bellechasse, depuis environ trois ans.

M. Michaud, qui était maire depuis quatre ans et dont le mandat aurait dû prendre fin dans deux ans seulement, a par ailleurs ajouté que deux autres conseillers, dont le terme doit se terminer cet automne, ne se représenteront pas aux prochaines élections municipales.

Le maire de Saint-Michel a toutefois admis que le travail accompli par la CECO avait permis de nettoyer le village d'éléments indésirables. «Maintenant, c'est tranquille et on s'attend à un succès pour les fêtes du tricentenaire», a-t-il conclu.

Un orchestre symphonique en bras de chemise... et un public penché aux balustrades du Complexe Desjardins. photo Armand Trottier, LA PRESSE

L'orchestre symphonique surprend les magasineurs

par Yves LECLERC

«Tiens, c'est de la musique classique, ça?» s'est écriée une bonne dame en reconnaissant une des «tounes» les plus célèbres du Lac des Cygnes de Tchaikowsky.

Ils étaient bien passé le millier de magasineurs du vendredi soir à se faire surprendre hier par la visite de l'Orchestre symphonique de Montréal au sous-sol du Complexe Desjardins. Un millier qui, en presque totalité, une fois le premier étonnement passé, sont restés là à écouter les 75 musiciens en bras de chemise jouant des extraits de leur répertoire, juchés sur une estrade temporaire.

Installés dans un coin de l'immense place, les instrumentistes attaquaient avec coeur Bernstein, Tchaikowsky et les valses de Strauss, complètement entourés par quatre ou cinq rangs de curieux, la plupart massés devant, mais bon nombre circulant à l'entour comme pour venir voir de plus près de quoi ça a l'air, un orchestre symphonique.

Plaisir que n'ont jamais, soit dit en passant, les habitués de la Place des Arts: là, l'orchestre est d'un côté, sur la scène, et le public de l'autre. Ici, au contraire, tout le monde occupait à peu de choses près le même espace, impression encore renforcée par la similitude des vêtements et l'atmosphère de bonne franquette qui régnait.

D'autres auditeurs s'étaient installés paisiblement autour de la vasque de la grande fontaine, éteinte pour l'occasion, et écoutaient la musique en admirant les reflets dans l'eau plane. Un grand nombre, enfin, étaient pendus, à deux ou trois rangs de large, aux balustrades des divers basilaires.

«Non, je ne savais pas qu'il y aurait ça, m'a confié un jeune homme encombré de paquets; mais c'est beau, c'est gratis, et je ne vois pas pourquoi je n'en profiterais pas...»

Un autre, lui, en avait entendu parler, et était venu spécialement pour ça. Un habitué des concerts à la PdA?

«Bien, non, pas très souvent. Mais je collectionne les disques classique.»

Sans doute parce que l'acoustique de la grand-place avait été dessinée en tenant compte des émissions de Radio-Canada qui s'y passent, le son était d'une qualité assez surprenante.

Et les badauds avaient beau ne pas être tous des mélomanes avertis (facile à voir: la force des applaudissements était bien plus conditionnée par le fait de reconnaître un air célèbre que par le brio de l'orchestre ou la difficulté des passages exécutés), je n'en ai presque pas vu qui filaient ayant la fin.

Il faut dire que ça n'a pas duré bien longtemps, une petite heure tout juste, mais parions que bon nombre d'entre eux seront là vendredi prochain pour un autre concert du même genre, s'ils en ont l'occasion.

jouer aux échecs

PAR CAMILLE COUDARI

Les mésaventures d'une ouverture

On dit que des goûts et des couleurs, il ne faut point discuter. Il en est de même avec les ouvertures d'échecs. Autant certaines nous plaisent immédiatement, dès nos premiers pas, autant d'autres nous semblent obscures, pénibles à jouer. Même si des tas de maîtres les pratiquent, même si la théorie leur accorde son approbation, les positions qui en découlent nous mettent mal à l'aise, et savoir que, objectivement, elles sont aussi valables que celles que nous préférons, n'empêche guère de les éviter comme la peste.

Il y a souvent, à l'origine de telles «allergies», une raclée subie il y a longtemps qui nous en a dégoûté à tout jamais. Mais, la plupart du temps, il s'agit vraiment d'une «antipathie» spontanée, exactement comme dans le cas d'objets ou de personnes qui, pour des raisons indéfinies, provoquent chez nous un mouvement de recul, sinon de la répugnance.

Comme pour les goûts et les couleurs, donc, les joueurs d'échecs nourrissent, vis à vis de certaines ouvertures, des sentiments, positifs ou négatifs, de nature tout à fait subjective — et parfois même irrationnelle! — sur lesquels les arguments les plus persuasifs ont rarement prise. Débattre la valeur de 1 e 4, critiquer la passivité de l'Alekhine, ou reprocher à la Hollandaise les faiblesses qu'elle provoque autour du roi noir, tout cela demeure, à mon avis, un vain exercice, qui ne convaincra jamais leurs partisans à les abandonner, ni leurs adversaires à les adopter.

Mais les échecs — c'est là même un de leurs principaux mérites — ne sont pas un domaine de pure fantaisie. Si on n'aime pas le lait dans son café, eh bien, on n'en verse pas, et c'est tout. Et si un artiste n'aime pas une forme, une couleur ou un style, rien ne l'oblige vraiment à s'en préoccuper.

Mais aux échecs, il y a l'adversaire, d'abord, avec ses goûts particuliers qui cadreront rarement avec les nôtres. Et puis, il y a la dure réalité de la compétition. C'est très bien de ne pas vouloir jouer tel ou tel genre de positions, mais il y a des limites à ce que l'on peut éviter.

On peut ne pas aimer la Sicilienne (1 e4, c5). Rien ne nous obligera donc, avec les Noirs, à répondre 1 ... c5 à 1 e4. Mais comme on ne peut pas empêcher l'adversaire de le jouer non plus, il faut bien décider, un jour, jusqu'où on va écouter cette sorte de sentiment. Il devient nécessaire de choisir entre apprendre au moins à se sentir à l'aise dans la Sicilienne avec les Blancs, ou à renoncer à 1 e4 pour toujours. La première alternative n'est guère réjouissante, car tout le monde sait combien il est difficile de surmonter un dégoût instinctif.

Mais renoncer à un coup aussi fondamental que 1 e4 n'est pas plus amusant. D'abord, qu'on le veuille ou non, il s'agit d'un champ si large des échecs que l'on limite son style et risque de l'appauvrir. Et ensuite, rien ne dit que, si l'on se réfugie dans les ouvertures débutant par 1 d4 ou 1 c4 — ou n'importe quel autre coup blanc —, on n'aura pas à faire face à une ou plusieurs défenses noires aussi déplaisantes que la Sicilienne.

Il n'y a donc rien à faire. De pas sa nature même, le jeu force celui qui le pratique à s'adapter. Tout en laissant une ample marge à l'expression individuelle (comme on l'a vu mercredi), il le met dans l'obligation, surtout s'il a quelque envie de se perfectionner, de faire face à des situations où il devra contrôler et surmonter, dans une large mesure, les caprices de sa subjectivité. Voilà en quoi, d'ailleurs, les échecs ne sont pas un art proprement dit, et la raison pour laquelle on les apparente si souvent avec la vie. Ils sont une constante recherche d'équilibre entre l'intérieur et l'extérieur, le moi et l'autre (dont l'absence, soit dit en passant, serait bien plus «infernale» que sa présence serait censée l'être, selon certains!).

En conséquence, si la démarche la plus raisonnable consiste à mettre au point un répertoire d'ouvertures assez limité, il ne convient pas de baser leur choix strictement à partir de nos préférences. En fonction du temps dont nous disposons pour les étudier et du niveau de notre force, il faut élaborer un ensemble cohérent, qui s'il le faut, incluera des variantes pour lesquelles nous pensons n'avoir aucune affinité.

Je dis bien «pense», car souvent, une fois la décision bien prise de les pratiquer, ces lignes de jeu réservent d'agréables surprises. Les positions «plates» ou difficiles deviennent soudain intéressantes et quelque temps après, nous finissons par nous demander avec étonnement ce qui a bien pu nous inspirer un sentiment négatif si bien ancré.

Je prends un exemple. Dès mon initiation au jeu, je trouvai la Caro-Kan passive, «annullante» et ennuyeuse. Etant donné que je joue souvent 1 e4, il a bien fallu, depuis, que j'apprenne suffisamment de sa théorie pour pouvoir y répondre. N'empêche que je ne me sentais jamais très à l'aise quand mon adversaire jouait 1 ... c6 contre 1 e4. Heureusement, j'avais de la chance: la Caro-Kan est une défense relativement peu employée.

Il y a un an, un ami m'envoya quelques questions au sujet de certaines analyses récentes dans cette ouverture. Ce qui semblait devoir être un pensum, au début, ouvrit à ma grande surprise des horizons très intéressants, et bientôt — pour la première fois de ma vie! — je jouai la Caro-Kan en tournoi. Le tabou était levé. Le plus drôle, c'est que depuis, la pauvre Caro passe par de très mauvais moments en compétition internationale, mais même cela ne saurait rétablir mon ancienne aversion.

La Caro, par exemple, est censée donner de bonnes fins de partie aux Noirs. Mais dans le tournoi de Bugojno (Yougoslavie), tenu au mois de janvier dernier (l'épreuve, selon les statistiques, la plus forte de tous les temps), le champion du monde Karpov arriva à la position du diagramme A contre Larsen.

Dans cette position, issue de la Caro, le méchant petit Anatole joua 41 Cdxc4!, gagnant un pion et la partie. En effet, si 41 ... Cxc4, alors 42 b4é, Rd5; 43, Td1é et les Blancs regagnent le cavalier en

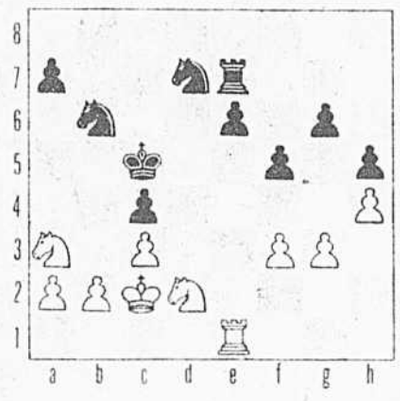

c4. Une astuce aussi simple que machiavélique!

Ce n'est pas tout. les adeptes de la Caro-kan passent par les affres de la mort, sans doute, depuis les deux cauchemars subis, en pleine ouverture, par les Noirs dans les deux parties suivantes.

Dans la première, c'est encore Karpov l'exécuteur (encore à Bugojno) et la victime est Hort.

Blancs, Karpov; Noirs, Hort.

1	e4	c6	14	Th3	Ce7
2	d4	d5	15	Fc4	Cf5
3	Cd2	dxe4	16	Tf3	Dd7
4	Cxe4	Cd7	17	Txf5é	gxf5
5	Cf3	Cgf6	18	Df5é	Re7
6	Cxf6é	Cxf6	19	De4	Te8
7	Ce5	Ff5	20	Ff4	Rd8
8	c3	e6	21	De5	Tg8
9	g4	Fg6	22	0-0-0	g6
10	h4	h5	23	Te1	Fg7
11	g5	Cd5	24	Db8é	Re7
12	Cxg6	fxg6	25	Txe6é	Abandon
13	Dc2	Rf7			

Dans la miniature qui suit, c'est Larsen, qui se trouve cette fois du bon côté, infligeant la débâcle au maître international américain Rogoff. Cette partie était jouée en dernière ronde à Lone Pine, et permit à Larsen de terminer premier. Ainsi, à la Caro va la honte d'avoir perdu un des enjeux les plus importants de l'histoire des échecs, soit la somme de $12,000!

Blancs, Larsen; Noirs, Rogoff

1	e4	c6	13	0-0	e6
2	d4	d5	14	c3	0-0-0
3	Cc3	dxe4	15	Fc4	Te8
4	Cxe4	Cd7	16	b4	h5
5	Cf3	Cgf6	17	h4	Tg8
6	Cxf6	Cxf6	18	Df3	Fe7
7	Ce5	Cd7	19	a4	g5
8	Ff4	Cse5	20	a5	Dd8
9	Fxe5	Db6	21	a6	gxh4
10	Fd3	f6	22	axb7é	Rxb7
11	Fg3	Fe6	23	Txa7é	Abandon
12	De2	Ff7			

Mais croyez-vous que ces crises majeures pourront décourager un vrai Caro-Kaniste? Jamais de la vie. Heuh, je n'en suis pas un, mais je ne peux m'empêcher de signaler que Hort venait de jouer dans trois trounois internationaux majeurs de suite. Il devait être au bout de ses forces. Quant à Rogoff, la partie se jouait le matin, et tout le monde sait que le matin, les joueurs d'échecs sont juste bons à regarder la Souris Atomique à la télévision. D'ailleurs, des goûts et des couleurs, vous savez ce qu'on dit... Et puis, zut, Karpov est quand même le champion du monde, non, alors, qu'est-ce que vous lui voulez, à cette paisible Caro-Kan?

le bridge

PAR EMILE QUINTAL

Que faire quand, après avoir fait l'inventaire des levées possibles avec les vingt-six cartes de son côté, un déclarant se rend compte qu'il est suppose lui en manquer une ou deux pour le succès de son contrat? Après s'être posé une telle question, le déclarant de la donne de tournoi rapportée plus bas décida de ne pas se laisser décourager pour «si peu» et d'essayer plutôt de se tirer d'affaire le mieux possible.

Donneur: Sud.
Le côté Nord-Sud vulnérable.

Nord
♠ A 10 8 4 2
♡ 2
◇ A R 9
♣ A R 10 7

Ouest
♠ R V
♡ A R V 9 6 5
◇ V 6 5 2
♣ 8

Est
♠ 9 7 5
♡ 10 8 4 3
◇ 10 8
♣ D V 6 3

Sud
♠ D 6 3
♡ D 7
◇ D 7 4 3
♣ 9 5 4 2

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
Passe	1 ♡	contre	passe
1 ♠	2 ♡	4 ♠	passe
passe	passe		

Entame: l'as de coeur.

Etant donné que la relance de Sud était obligatoire après le contre d'appel de son partenaire, d'aucuns à la place de Nord y seraient allés plus prudemment, mais dans le cas qui nous occupe ce joueur était un optimiste invétéré, d'où son saut directement à la manche à pique. Il avait évidemment une très grande confiance au talent de son coéquipier.

Ouest encaissa son as de coeur mais, après avoir vu les cartes du mort, il revint du deux de carreau pris par l'as de Nord, qui encaissa son as de pique et continua de la couleur vers le roi d'Ouest dont le retour du cinq de carreau alla au roi du mort. Le dix d'atout de Nord enleva le dernier pique de son flanc gauche et sur la continuation du huit de pique Est se défaussa du quatre de coeur, gardant bien précieusement tous ses trèfles. À ce point le déclarant avait une assez bonne idée de la distribution capricieuse de la main de son flanc gauche. Quand il vit tomber le huit d'Ouest sous l'as de trèfle de son coéquipier, Sud fut davantage convaincu de la distribution 2-6-4-1 de la main de son flanc gauche. Sur le retour du neuf de carreau vers la dame du déclarant Est se défaussa d'un autre coeur et le déclarant fit couper sa dame de coeur par le dernier atout du mort qui joua son sept de trèfle vers le valet d'Est, mais celui-ci dut revenir de son six ou de sa dame vers la fourchette roi-dix du mort. Ce brillant coup de fin de partie valut à Sud le succès de sa manche à pique.

les timbres et leur histoire

PAR DENIS MASSE

De retour en Hongrie, la couronne de saint Etienne mystifie les historiens

La célèbre et très riche couronne de saint Etienne est de retour en Hongrie après en avoir été absente pendant 33 ans. C'est, en effet, le gouvernement américain qui conservait la couronne à Fort Knox depuis qu'elle lui avait été confiée vers la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le président Carter, désireux de régulariser de bonnes relations diplomatiques avec le gouvernement de Budapest, a pris sur lui de remettre enfin la précieuse relique au peuple hongrois, malgré les protestations d'un grand nombre d'immigrés hongrois établis aux Etats-Unis, surtout de la part de ceux qui y ont trouvé refuge après la révolution avortée de 1956.

La restitution de la couronne aux Hongrois dès le début de l'année 1978 allait-elle être marquée par une série de timbres flamboyants comme un grand événement dans l'histoire de la nation?

«Assurément pas!», me confiait un ami montréalais d'ascendance hongroise. «Il déplaira, continuait-il, au gouvernement hongrois actuel de réveiller les vieilles dissensions avec le bloc de l'Ouest.»

Et il avait raison. Six mois se sont écoulés depuis le retour de la couronne en Hongrie et on peut constater que l'événement a été totalement ignoré dans la production, pourtant prolifique, des timbres hongrois, l'administration postale s'attachant plutôt à des événements comme le récent tournoi pour la Coupe du Monde de football en Argentine et même l'exposition internationale de philatélie, Capex, à Toronto.

Les philatélistes peuvent s'attendre, toutefois, à ce que le précieux joyau soit à nouveau incorporé aux dessins de certains timbres commémoratifs. On sait quel

soin ont pris les communistes pour ne pas montrer la couronne sur les timbres hongrois depuis leur accession au pouvoir.

Le ressentiement des communistes pour ce vestige gênant de la monarchie hongroise initiale a été poussé au point de cacher l'élément chrétien par un symbole communiste sur une émission commémorative des premiers timbres hongrois, en 1951.

Autrefois, la couronne de saint Etienne ornait fréquemment les timbres de Hongrie. Elle partage, avec une corne de poste, deux timbres de la première série émise entre 1871 et 1876. On la voit au-dessus d'une enveloppe dans le fameux dessin «Enveloppe» qui sera utilisé pendant près de 30 ans. Elle est exposée encore sur les dessins suivants, ceux de la fameuse «série de l'oiseau» qui sera en usage jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. La couronne servira même de motif pour le filigrane employé dans de nombreuses émissions du début du siècle.

On voit même saint Etienne qui en est coiffé sur une série de timbres de 1928-29, ce qui est peut-être bien même une usurpation puisque saint Etienne n'aurait jamais porté cette couronne.

Les historiens, en effet, ne s'entendent pas sur l'origine exacte de cette couronne d'or, sertie d'émaux, de rubis et d'émeraudes. L'opinion, généralement acceptée, veut que le pape Sylvestre II ait offert la couronne à Noël de l'an 1000 au roi Etienne, premier chrétien à gouverner le peuple hongrois, encore à demi barbare.

Un examen minutieux de la couronne écarte cependant cette hypothèse puisque les bijoux sont de diverses origines et que certains ne peuvent remonter à une époque aussi ancienne que celle du pape Sylvestre.

Il faut croire plutôt que la couronne a été faite à la hâte vers l'an 1070, à partir du diadème d'une princesse de Byzance comportant des inscriptions en grec.

Y furent également incorporés des émaux comportant un texte latin et provenant probablement d'un reliquaire qui renfermait les Evangiles.

On aura remarqué que la croix surmontant la couronne est légèrement penchée. Il faut savoir que cette couronne a connnu au cours des siècles de nombreux rebondissements; elle a été tour à tour cachée, enlevée, emportée à l'étranger puis toujours rapatriée. Son histoire assez agitée témoigne des bouleversements qui ont secoué le trône de Hongrie, puis toute l'histoire politique de ce pays.

Or, au cours de ces épisodes tumultueux, la couronne un jour déterrée reçut un mauvais coup de pioche qui tordit la croix. Les autorités préférèrent toujours ne pas y toucher considérant comme un sacrilège de corriger ce que le sort avait voulu. C'est ce que raconte un Hongrois de ma connaissance, mais l'on donne à cette croix penchée toutes sortes d'explications plus ou moins vraisemblables.

Le séjour de plus de 30 ans de la couronne de saint Etienne aux Etats-Unis n'est que le dernier épisode de cette longue suite de péripéties.

Souhaitons que le précieux joyau retrouve enfin la paix à Budapest et que les chercheurs et historiens puissent enfin établir correctement ses origines et ses allées et venues au cours des siècles.

Les deux couronnes d'Angleterre

Dans une très belle série de quatre timbres commémorant le couronnement d'Elizabeth II, les Postes britanniques reproduisent deux magnifiques couronnes, l'une sur le timbre de 10 1/2 pence, l'autre sur le timbre de 13 pence. Certains demanderont pourquoi deux couronnes différentes sont montrées.

La réponse implique un élément de poids.

Au cours de la cérémonie traditionnelle des souverains anglais, la couronne de saint Edouard est tout d'abord posée sur la tête du nouveau monarque, mais elle est bientôt remplacée par la Couronne impériale de l'Etat, beaucoup plus légère.

La couronne de saint Edouard (timbre de 10 1/2 pence) n'est portée qu'à l'occasion du couronnement, l'autre (timbre de 13 pence) peut être portée à différentes occasions pendant le règne. C'est celle-ci que la reine Elizabeth II a portée pour son retour à Buckingham après la cérémonie à l'Abbaye.

Réalisée à l'origine pour le couronnement de la reine Victoria, elle fut refaite pour George VI en 1937. Elle contient quelques joyaux historiques parmi lesquels le rubis du Prince Noir, le saphir des Stuart et les perles pendeloques connues sous le nom de boucles d'oreilles de la reine Elizabeth.

La couronne de saint Edouard, que l'on voit sur le timbre de 10 1/2 pence, a été réalisée pour le couronnement de Charles II en 1661; elle est en or sertie de diamants, d'émeraudes, de rubis, de saphirs et de perles. Elle est surmontée d'une croix ornée de pierres précieuses.

Les deux autres timbres de la série émise le 31 mai, font voir une partie du carrosse doré qui sert aux couronnements des souverains d'Angleterre depuis celui de George IV en 1820, et l'Orbe, symbole servant à la cérémonie du couronnement.

Durant les vacances, les enfants s'amusent à découvrir la nature, et ce sont les jeux les plus simples qui sont souvent les plus agréables.

VENEZ VISITER
L'EXPOSITION TIMBRES-MONNAIE
DE 10 A.M. A 6 P.M.
ACHAT
VENTE
ECHANGE
9 et 23 juillet
HOLIDAY INN
420 ouest, Sherbrooke,
30 MARCHANDS
À VOTRE SERVICE
Entrée libre

maison solaire

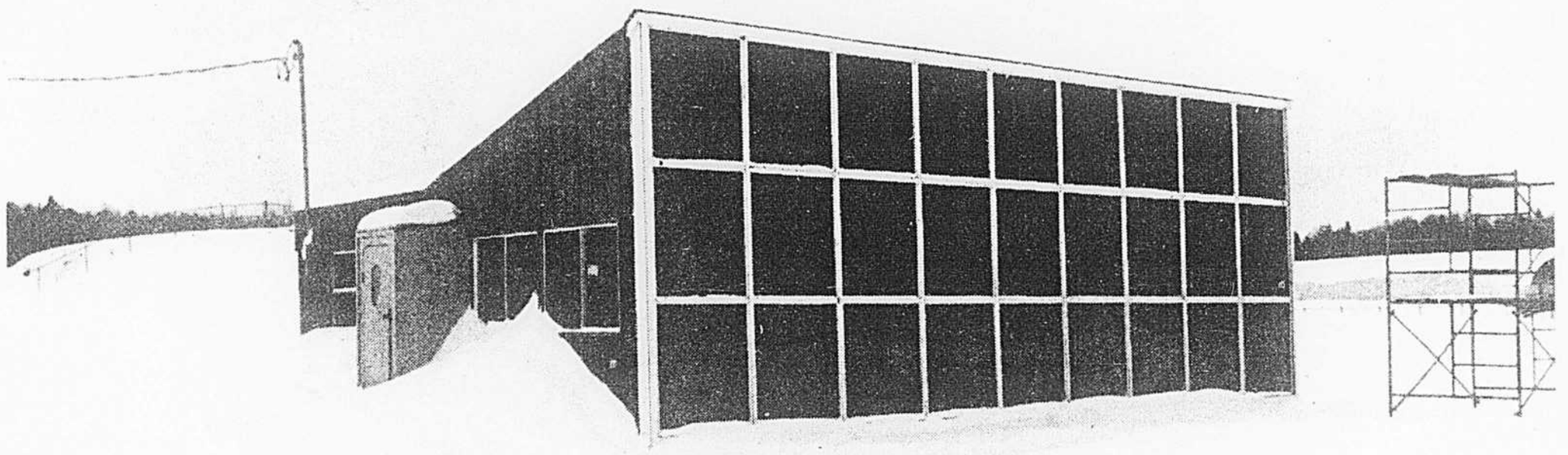

photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Sous la neige, la maison solaire expérimentale de La Macaza, d'où l'Hydro-Québec retire ses compteurs permettant de mesurer l'électricité d'appoint utilisée durant l'hiver. Cette photo a été prise en janvier 1976.

La Macaza: l'Hydro-Québec doit déménager tout son équipement

par André CHENIER

L'HYDRO-QUÉBEC se rend à une requête du gouvernement fédéral et retire ses compteurs de la maison solaire expérimentale de La Macaza où, depuis plusieurs années déjà, elle fournissait l'énergie d'appoint nécessaire au chauffage durant les jours d'hiver sans ensoleillement.

La direction du pénitencier de La Macaza, une institution à sécurité minimale qui a succédé l'an dernier au CEGEP désaffecté des Indiens, a décidé de transformer la maison solaire en bureau pour les professeurs chargés de donner certains cours aux détenus et ne veut pas assumer la responsabilité de protéger l'équipement déjà sur place.

"En la circonstance, de déclarer M. Jacques Beaudet, de l'Hydro-Québec, nos propres règlements de sécurité exigent que nous retirions compteurs et enregistreuses de données de la maison solaire.

"Ce qui ne veut pas dire que nous cessions pour autant d'évaluer ce qu'une maison solaire peut consommer d'électricité d'appoint durant les jours froids de la saison d'hiver."

L'Hydro a commencé des démarches pour installer son équipement dans une autre maison du même genre, celle d'un architecte de Shawinigan, M. Gervais. "Nous comptons que ce sera fait l'automne prochain."

Concordia

Les experts de l'Université Concordia, qui ont conçu le système de chauffage solaire de la maison de La Macaza, sont prêts, eux, à assumer le risque de dommages à "l'équipement équivalent" qu'ils possèdent sur les lieux et à poursuivre, s'ils y sont autorisés, l'analyse de l'efficacité du sysème, qui repose sur des capteurs solaires construits dans le mur de façade et sur un lit de roches servant de réservoir de chaleur.

"La maison de La Macaza n'était pas occupée l'hiver dernier, d'indiquer M. Marven Shapiro, du Centre de recherche en bâtiment de Concordia.

"Cela nous a permis d'obtenir de meilleurs éléments de comparaison entre la demande en chauffage solaire et la demande en chauffage électrique, puisque l'on pouvait éliminer d'une part l'apport en chaleur humaine et, d'autre part, l'énergie électrique nécessaire, par exemple pour l'éclairage et la cuisson des aliments."

Des analyses préliminaires, celles auxquelles on a procédé jusqu'à l'hiver dernier, indiquaient que l'énergie solaire de la saison d'hiver répondait à un peu plus de la moitié des besoins en chauffage, ce qui peut s'avérer assez rentable malgré l'investissement initial qui demeure assez élévé pur une maison à capteurs muraux.

Concordia a réduit sensiblement cet investissement en achetant dans les quincailleries les matériaux requis pour les capteurs et en les assemblant elle-même. Si bien que le rapport coût-efficacité est meilleur qu'on ne saurait attendre d'une maison solaire dont on aurait acheté les capteurs déjà tout montés chez le manufacturier.

Modifications

"L'hiver dernier, de préciser M. Shapiro, nous nous sommes moins occupés du rendement total du système par rapport à l'énergie d'appoint qu'à certaines modifications que nous avons apportées au système.

"Nous croyons que ces modifications, dont nous jaugeons l'efficacité, peuvent accroître de 30 pour cent l'apport de l'énergie solaire au chauffage d'une maison de ce modèle. Si cet apport était auparavant de 51 pour cent, il devrait être maintenant de 60 pour cent ou plus."

M. Shapiro et ses collègues ont réduit le nombre de fuites d'air chaud, mieux isolé le bâtiment, amélioré la distribution d'air et, surtout, repensé l'utilisation du lit de roches servant de réservoir de chaleur.

Le lit de roches a été stratifié, de matière à atténuer la dilution des masses d'air chaud devant traverser des masses d'air froid. Quand, par exemple, la température des roches de surface (qui sont généralement les plus chaudes) diminue on "pousse" l'air chaud des capteurs solaires vers ces roches de surface; lorsque la surface est chaude, l'air des capteurs est "poussé" vers les couches inférieures du lit de roches, de façon à maintenir une température égale à tous les niveaux du réservoir.

diabète

Gare aux infections virales!

WAHINGTON (UPI) — Certaines recherches semblent indiquer que la forme de diabète la plus grave chez les personnes génétiquement prédisposées peut résulter d'infections virales.

La Commission consultative du diabète, dans un rapport au Congrès des Etats-Unis et au département de la Santé, de l'Education et du Bien-être, fait état de ces recherches et ajoute qu'elles laissent entrevoir la possibilité de vacciner les personnes prédisposées contre le diabète. Mais ce travail de base est loin d'être terminé.

Le rapport souligne que, pour des raisons encore inconnues, le nombre de cas de diabète tend à augmenter aux Etat-Unis.

Quelque 10 millions d'Américains peuvent souffrir de cette maladie, caractérisée par l'incapacité d'un organisme déficient en insuline de brûler les sucres, les amidons et les hydrates de carbone qu'il absorbe.

Il semble que les complications du diabète occasionnent annuellement quelque 300,000 décès aux USA.

En 1975, on estimait que, durant la période de 1965 à 1973, le diabète s'était accru de plus de 60 pour cent. Plus récemment, la Juvenile Diabetes Foundation lançait un cri d'alarme, en déclarant que le nombre de cas diagnostiqués augmentait de six pour cent par année.

"Une personne a une chance sur cinq de devenir diabétique au cous de sa vie, précisait la Fondation. Les femmes ont deux chances sur cinq de le devenir et les femmes noires trois chances sur cinq."

Il existe deux formes de diabète. La plus grave est le diabète des jeunes, qui apparait brusquement avant l'âge de 40 ans et qui nécessite un traitement prolongé à l'insuline. Le diabète des adultes est moins grave. Il apparaît graduellement, d'habitude après 40 ans, et on peut souvent le contrôler par un régime alimentaire.

astrophysique

Un objet céleste tellement gros qu'on ne peut le voir: le trou noir

SALT LAKE CITY (UPI) — Etre théoricien de l'astrophysique n'est pas toujours chose facile. Il faut, par exemple, trouver une solution à des devinettes de ce genre: "Je suis un objet céleste tellement gros qu'on ne peut me voir. Qui suis-je?" Réponse: un trou noir.

Depuis la découverte de ce qui semble être un véritable trou noir, au début de la présente décennie, le professeur Ricardo Price, de l'Université de l'Utah, s'est joint au groupe de plus en plus nombreux d'astrophysiciens qui tentent de démontrer l'existence des trous noirs.

«Pourquoi ça? demande-t-il. Mais parce que les trous noirs sont, en astrophysique, les plus passionnants des objets qui peuvent encombrer notre univers. Ils sont peut-être l'objet qui peut intriguer le plus un théoricien de l'astrophysique.

"Plus que n'importe quoi d'autre, les trous noirs peuvent nous renseigner sur la structure de l'univers. Et, s'ils existent, ils tendraient à confirmer la théorie générale de la relativité formulée par Einstein."

Comme à peu près tout ce qui est hors de vue pour l'homme dans notre univers, les trous noirs sont restés un certain temps dans le domaine de la théorie.

Le Français Pierre Laplace a été le premier à soupçonner l'existence d'étoiles très compactes vers la fin du 18e siècle; étoiles si massives qu'elles en devenaient invisibles.

Laplace avait formulé l'hypothèse que la force d'attraction de ces étoiles était telle que toute radiation lumineuse émise par elles ne pouvait percer la surface stellaire; conséquemment, aucun télescope ne pouvait, de la terre, déceler cette radiation. Il fallut Einstein pour rectifier et embellir cette théorie.

"Une partie de la théorie de la relativité, note M. Price, nous explique que toute matière suffisamment comprimée est dotée d'une telle force d'attraction que tout ce qui peut y pénétrer n'en peut ressortir.»

La question qui vient alors à l'esprit est celle-ci: "Comment peut-on voir un trou noir s'il n'émet ou ne reflète aucune lumière, aucune radiation?"

Effets sur l'étoile jumelle

Voici comment: un trou noir peut tout d'abord révéler sa présence par son effet sur les mouvements d'une étoile jumelle dans un système binaire. En un mot, le trou noir et l'étoile voisine sont prisonniers de leurs champs d'attraction réciproques et tournent l'un autour de l'autre. La force d'attraction du trou noir se déduit des perturbations qu'elle provoque dans les mouvements de l'étoile voisine. Par ailleurs, on pourrait démontrer que de la matière est arrachée de l'étoile visible par cette force d'attraction, avant de disparaître dans le trou noir.

La matière arrachée à l'étoile visible devient plus compacte, surchauffé et vole en morceaux en tombant vers le centre de gravitation. C'est l'énergie libérée par cette matière extérieure que l'on peut mesurer sous forme de rayons-x.

La difficulté c'est que, des observatoires aménagés sur terre, il est impossible de déceler ces radiations qui ne pénètrent pas, heureusement pour nous, l'écran atmosphérique de la terre. Il a donc fallu un satellite-observatoire pour pouvoir trouver les régions du ciel d'où proviennent ces émissions très intenses de rayons-x.

"Jusqu'à l'avènement de satellites chercheurs de rayons-x, de préciser M. Price, les données que nous possédions étaient insuffisantes pour nous permettre de trouver un tel système binaire. En décembre 1970, l'orbite du satellite Uhuru nous a permis de corriger cette lacune et les astronomes disposent maintenant de plusieurs sources compactes de rayons-x."

Etoile à neutron

L'affaissement d'une étoile à neutron se prolonge jusqu'à ce que tous les atomes soient transformés en neutrons pratiquement collés entre eux. Mais une étoile à neutron qui n'est pas trop lointaine peut rester visible pendant des siècles, le temps qu'elle prend à se refroidir.

Par contre, dans un trou noir, l'étoile continuerait à s'affaisser jusqu'à ce que les neutrons eux-mêmes soient transformés en particules sous-atomiques sans compagnons connus dans notre univers. Ainsi, une étoile dont la masse serait dix fois supérieure à celle de notre soleil deviendrait un objet extrêmement dense, de quelques milles de rayon seulement.

Comme le dit M. Price: "Si la terre était comprimée de même façon, nous aurions une planète possédant la masse de la terre mais une planète pas plus grosse qu'un ongle."

Une de ces sources émettrices de rayons-x, accompagnée d'une étoile jumelle visible, porte le nom de Cygne X-1 et se trouve à quelque 7,000 années-lumière de la terre.

"Un trou noir? Peut-être bien que oui, peut-être bien que non.

"Nous savons, explique M. Price, qu'une étoile à neutron aurait également une force d'attraction immense et devrait produire des rayons-x possédant les mêmes propriétés. Lorsque nous trouvons une source de rayons-x dans un système binaire où deux astres sont rapprochés, il nous faut alors choisir entre une étoile à neutron ou un trou noir."

Théoriquement, l'étoile à neutron et le trou noir sont d'anciens soleils qui ont épuisé leur combustible nucléaire. Lorsque ce combustible disparaît, les pressions internes ne suffisent plus à maintenir l'astre dans sa forme originelle et l'étoile implose, c'est-à-dire qu'elle s'affaisse sur elle-même.

Les théoriciens de l'astrophysique ont donc un premier problème à résoudre: la source de rayons-x est-elle une étoile à neutron ou un trou noir?

Il semble y avoir un moyen de faire la différence.

"L'étude des étoiles à neutron permet de croire que la masse maximale d'une telle étoile ne peut dépasser celle de quatre soleils comparables au nôtre. Il n'existe pas de limite semblable pour les trous noirs. Conséquemment, pour trouver un bon candidat au titre de trou noir, il faut trouver un système binaire émetteur de rayons-x dont l'astre secondaire (le trou noir) est plus massif que quatre de nos soleils.»

Ce serait incidemment le cas pour Cygne X-1 (X-1 dans la constellation du Cygne). La masse de son étoile visible se comparerait à la masse totale de 25 de nos soleil. "Ce qui laisse croire que la masse de l'étoile invisible équivaut à la masse totale de huit de nos soleils, ou davantage."

C'est, de toute façon, beaucoup plus que la masse maximale d'une étoile à neutron et c'est pourquoi les astrophysiciens croient que le système binaire Cygne X-1 contient un trou noir, et non une étoile à neutron.

Un autre objet céleste qui pourrait être un trou noir se nomme Circinus X-1. Il a été découvert en 1974 au moyen d'observations par satellite et tout indique que Circinus X-1 est semblable à Cygne X-1.

Un gros satellite astronomique nommé HEAO a découvert que Circinus émettait des rafales très caractéristiques" de rayons-x, comme celles qu'émettrait de la matière absorbée dans un trou noir. Autre candidat au titre, et on vient de le découvrir: V-861, dans la constellation du Scorpion. Cette découverte est le fruit des travaux d'une équipe britannique et de M. Ronald Polidan, de l'Université de Princeton.

en bref

Contraceptif canin

CHICAGO (Reuter) — La société Upjohn a mis au point un contraceptif pour chienne, nommé «Cheque», qui se vend en liquide et doit être mêlé aux aliments secs tous les jours.

La compagnie américaine, qui a éprouvé ce contraceptif sur deux mille chiennes, estime qu'il est efficace à 90 pour cent. Le marché possible de la compagnie: les quelque 11,000 chiennes des Etats-Unis qui n'ont pas été opérées et qui sont encore capables d'avoir une ou deux portées de chiots chaque année.

Onde anti-requin

KEY WEST, Floride (AFP) — Le Français Louis Lourmais, naufragé volontaire, a terminé la première partie de ses essais d'un nouvel équipement anti-requin au large des côtes de Floride.

Pour mener à bien cette expérience, Lourmais est resté sans interruption 48 heures dans l'eau, agrippé à une bouée à proximité de son matériel, un émetteur d'ondes électro-magnétiques. A aucun moment les requins ne se sont approchés à moins de dix mètres de lui. Ces premiers essais étaient destinés à tester un équipement de protection des plages.

Ultra-sons et pancréas

Au cours d'une longue période d'expériences, des spécialistes de la Nouvelle-Angleterre ont constaté que l'examen du pancréas aux ultra-sons est préférable à l'examen aux radioisotopes.

Par examen aux ultra-sons, le diagnostic de l'état du pancréas s'est révélé exact pour 90 pour cent des patients. Ce genre de diagnostic exige toutefois une parfaite connaissance anatomique du pancréas et de ses diverses atteintes pathologiques, ainsi qu'une grande expertise dans l'usage des ultra-sons.

La pancréatite aigué (inflammation du pancréas) est dépistée dans 83 à 90 pour cent des cas par la méthode des ultra-sons, qui révèlent aussi l'existence de pseudo-kystes de deux centimètres de diamètre.

Agence France-Presse

Pile solaire

WASHINGTON (AFP) — Un groupe de chercheurs de l'Université du Delaware estime pouvoir être en mesure de produire, dès 1982, une pile solaire qui serait à la fois efficace et bon marché.

Les travaux de laboratoire ont permis de mettre au point un film solaire convertissant en électricité 9.15 pour cent de la lumière solaire enregistrée.

Les chercheurs vont maintenant tenter de réduire leurs coûts de production à 25 cents par watt produit, alors que les normes gouvernementales attendent, pour 1986, des piles efficaces à dix pour cent, au coût unitaire de 30 cents par watt.

Contre les criquets

ROME (Reuter) — Un plan d'urgence de trois millions de dollars, en faveur de l'organisation de la lutte anti-acridienne de l'Afrique de l'est, a été recommandé par des experts de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Une cinquantaine d'essaims de criquets pèlerins se déplacent en Ethiopie et en Somalie et s'étendent chacun sur 200 kilomètres carrés.

Les criquets pèlerins, qui peuvent se multiplier au centuple en un mois, détruisent toute la végétation sur leur passage. Ils pourraient gagner le Soudan, se propager jusqu'au Maroc et à la Mauritanie et traversant la péninsule arabique, pourraient également gagner l'Inde et le Pakistan.

L'organisation de la lutte anti-acridienne de l'Afrique de l'est a besoin de 110 nouveaux véhicules et de 60 radios sol-air.

Site préhistorique

DAR ES SALAAM (AFP) — Un important site préhistorique de l'âge de fer, qui est l'un des plus anciens de cette époque en Afrique, a été découvert en Tanzanie, dans la région du lac Victoriu.

La découverte de ce site comprenant d'importantes traces d'activité industrielle, non loin de Kemondo Bay, sur le lac Victoria, est due aux recherches intensives que mènent depuis trois ans des équipes d'étudiants tanzaniens et américains sous la direction d'un professeur américain, M. Peter Schmidt.

Leurs travaux ont mis à jour les traces de cet important site préhistorique datant de l'an 500 avant Jésus-Christ, dont une partie substantielle avait été détruite lors de la construction d'une route.

Deux garderies expulsées des écoles par la Cour

par Léopold LIZOTTE

Tout en ordonnant aux garderies «Soleil du Quartier» et «Centre Saint-Louis» de quitter les locaux qu'elles occupent présentement dans des écoles désaffectées de la Commission des écoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.) et de payer les arriérés de loyer qu'elles doivent à cet organisme, le juge Claude Bisson de la Cour supérieure a suggéré hier un compromis en plusieurs points aux deux parties.

Le juge a tenu à souligner que ces deux garderies répondent à un besoin social pour les enfants qui les fréquentent et pour les familles dont ils font partie, qu'elles sont des modèles du genre par la tenue des locaux, l'excellence des moniteurs et les soins fournis et que leur fermeture, proprement inconcevable, constituerait tout simplement un désastre, non seulement pour ceux qui sont concernés directement mais également sur les plans psychologique et social.

Révélant qu'il avait de la répugnance, sur le plan humain, à faire droit à l'action de la C.E.C.M., le magistrat s'est dit dans l'impossibilité de rendre une autre décision.

Négociations

Il a toutefois retardé l'exécution du jugement au 31 du présent mois afin, dit-il, qu'on tente tout au moins d'en arriver à une solution négociée.

Chaque partie, dit-il, devrait faire des concessions et il suggère, par exemple, que la Commission renonce au loyer couru jusqu'à la fin de juillet, ce qui, dans chaque cas, signifie un déboursé impossible de plusieurs milliers de dollars pour chaque garderie.

Il suggère que la C.E.C.M. exige désormais un loyer plus modeste qui tienne compte du rôle social joué par les deux garderies, proposant même de diminuer de près de la moitié le loyer du pied carré d'espace, en le faisant passer de 78 à 40 cents.

Aux deux garderies, il a par ailleurs recommandé de prendre certaines mesures pour corriger leur structure financière déficiente, en augmentant notamment les tarifs réclamés dans certains cas, et peut-être aussi en faisant un meilleur choix de la clientèle desservie.

«Une contribution financière plus adéquate de certains parents procurerait aux garderies les fonds requis pour payer un loyer raisonnable à la C.E.C.M., de dire le juge Bisson, alors que la Commission devrait accentuer le taux préférentiel qu'elle accorde aux organismes sans but lucratif afin de tenir compte du contexte dans lequel évolue le système des garderies». Elles se situent selon le juge, dans une classe à part parmi les locataires des écoles vides, les enfants y ayant accès étant les futurs «clients» des écoles en fonctionnement et, de ce fait, méritant un traitement de faveur.

Auparavant, le magistrat avait souligné qu'il avait à décider de ces deux cas sur le plan juridique seulement et qu'il n'était pas appelé à rendre une décision de la nature de celle que pourrait prendre le pouvoir législatif ou le pouvoir exécutif.

C'est dans cette perspective qu'il avait précédemment rejeté une demande de la défense pour mettre en cause le ministre de l'Education, celui des Affaires sociales et le procureur général, requête qui aurait pu permettre de «vider» le côté social du débat, si l'on peut dire.

Au cours de l'instruction, les avocats des garderies avaient fait valoir le fait qu'il est scandaleux qu'on déloge celles-ci à un moment où il y a plus d'une centaine d'écoles désaffectées dans la métropole et alors qu'on prévoit en avoir 182 qui seront également vides dès l'an prochain.

Festival de Musique à travers le Canada
Plusieurs gagnants chez Langelier-Valiquette

Dans le cadre du Festival Yamaha qu'organise chaque année cette compagnie à travers le Canada et auquel participe 30 pays, L'ÉCOLE DE MUSIQUE LANGELIER VALIQUETTE est heureuse de compter 4 étudiants gagnants de ce festival qui se tenait le 25 juin 1978 à Sainte-Catherine, Ontario: un étudiant en orgue, une en piano et deux en guitare. Ces étudiants provenaient des écoles de musique situées à Laval, LaSalle, Saint-Léonard et Montréal. On trouve aussi une école de musique Langelier Valiquette à Longueuil. Nous remarquons sur la photographie prise à l'aéroport de Dorval, quelques minutes avant le départ, de gauche à droite: les parents qui accompagnaient leur enfant, un professeur et le directeur de l'école de musique Langelier Valiquette.

Simpsons

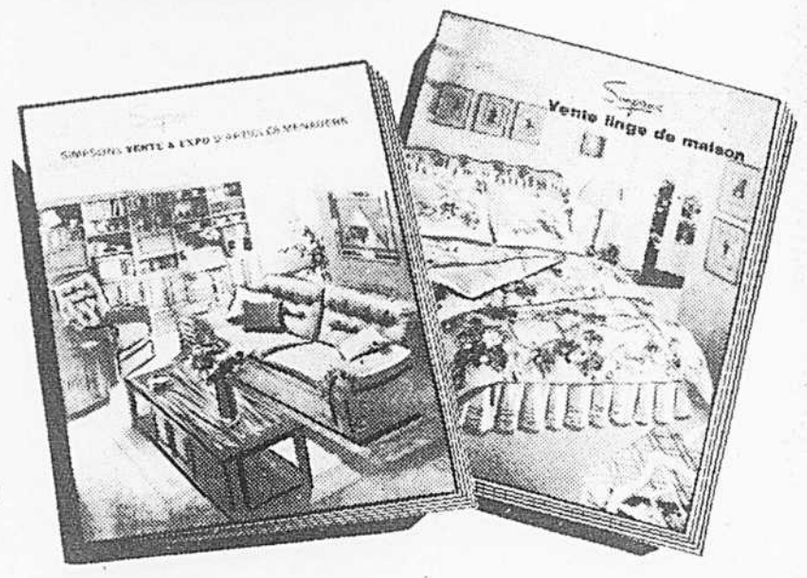

Consultez La Presse d'aujourd'hui pour la circulaire Simpsons de 48 pages en couleur

VENTE et EXPO d'articles ménagers et VENTE LINGE DE MAISON

Commandez dès maintenant... composez 842-7221 jour et nuit

ERRATA

Circulaire Vente et Expo d'Articles Ménagers et Vente linge de maison:

Page 6, article J — Veuillez allouer 2 semaines pour la livraison de l'unité pour stéréo.

Page 6, article K — Le prix du canapé devrait se lire $219 et non tel qu'indiqué.

Page 9, article H — Veuillez allouer 5 semaines pour la livraison du miroir.

Page 14, article A — Veuillez allouer 2 semaines pour la livraison des tapis "Avon Housse".

Page 15, article C6 — Le prix des tentures "Marie", dimensions 75" x 94" devrait se lire 47.58 et non tel qu'indiqué.

Page 16, article D2 — Le couvre-lit format queen est disponible sur commande spéciale seulement. Veuillez allouer 2-3 semaines pour la livraison.

Page 21, article A — Le réfrigérateur no 58940 est disponible immédiatement en ton blé doré seulement. Tons blanc, avocat et amande seront disponibles dans 15 jours.

Page 35, article C — Les dimensions devraient se lire: rectangulaire; 52" x 70"; rectangulaire 70" x 90"; ovale 70" x 90"; rectangulaire 70" x 104"; ronde 70".

Page 38, article A — Tons amande et vert clair ne sont pas disponibles.

Page 39, article B — Ton beige n'est pas disponible.

Page 43, article A — Le prix des taies d'oreiller devrait se lire 6.98 la paire, et non tel qu'indiqué.

La belle vie tout l'été

Il fera frais dans votre foyer... grâce à un système de climatisation centrale... spécialement conçu pour vous et qui s'adapte à votre système de chauffage à air chaud déjà existant.

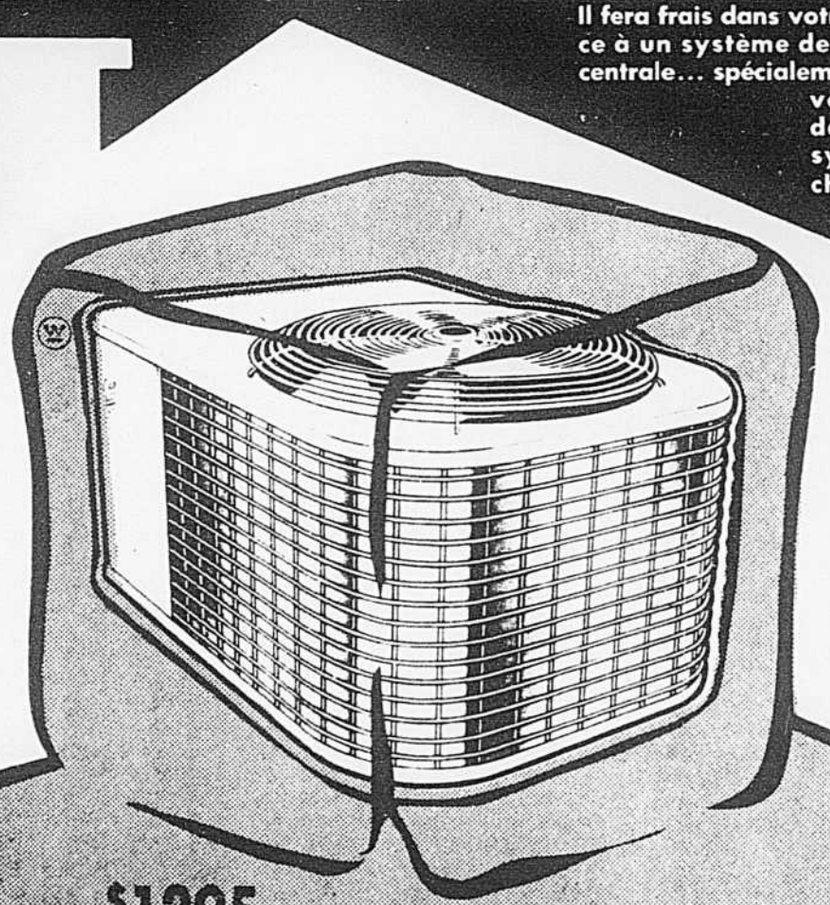

A partir de $1295 plus 8% de taxe provinciale... n'est-ce pas le confort à bas prix?

(Le prix ci-dessus s'applique pour une maison de 30' x 40', installation standard — capacité 2 tonnes)

Vous n'êtes pas obligé d'être un client d'Aigle d'Or pour bénéficier de cette offre spéciale.

NÉANMOINS . . . si vous êtes un client d'Aigle d'Or, ou que vous souhaitiez le devenir, nous vous offrons une possibilité de versement mensuel de $30... si vous vous engagez à acheter votre huile à chauffage chez nous durant 60 mois.

(Intérêt: 12% par an — montant pour 60 mois:

Renseignez-vous sur notre tarif de crédit avec versements en 36 mois.

Appelez-nous sans tarder: 353-9630 Nous établirons le devis pour vos besoins particuliers, sans aucune obligation de votre part.

AIGLE D'OR CANADA LIMITÉE

10450 rue SECANT, VILLE D'ANJOU, Québec H1S 1S3

Fabriqué et garantie par Westinghouse Canada Ltée

Seulement chez les concessionnaires Bellevue

SERVICE DE 24 HEURES

Après le ramassage de vos films pour

FINITION PHOTOS COULEUR SUR FILMS KODACOLOR II

C110-C120-C126-C127-C135-C620 (C-41 Process Seulement)

GARANTIE PAR bellevue photo

Si vos photos ne sont pas retournées dès la livraison suivante, vous recevez alors un rouleau de film-couleur équivalent. SANS FRAIS

Pourquoi payer PLUS pour vos photos? PLUS N'ÉGALE PAS TOUJOURS MEILLEUR, PLUTÔT PLUS CHER! Les concessionnaires BELLEVUE PHOTO croient aux BAS PRIX ÉQUITABLES.

VOYEZ 12 POSES C110-12 C127 C126-12 C120 C620 $3.99 DÉVELOPPÉS ET IMPRIMÉS

VOYEZ 20 POSES C126-20 C110-20 $5.67 DÉVELOPPÉS ET IMPRIMÉS

bellevue photo

grâce à son équipement électronique moderne et à ses techniciens professionnels vous garantit des impressions de la plus haute qualité.

UNE AUBAINE? ABSOLUMENT,

comme vous le prouvera votre concessionnaire

bellevue

Nous utilisons le papier Kodak pour sa beauté, sa qualité.

DÉCOUPEZ DÈS MAINTENANT ET ÉPARGNEZ

OFFRE SPÉCIALE

Sur finition de films Kodacolor ou Fujicolor

DE 12 POSES DÉVELOPPÉS ET IMPRIMÉS $1.99

* Offre en vigueur jusqu'au 31 août 1978

bellevue photo